



Programme Régional d'Éducation à l'Environnement Côtier et Marin du Littoral Ouest Africain (PREE)

RAPPORT D'EVALUATION FINALE

Rapport Définitif

Juin 2012

Par Monsieur Mforifoum Mama
Consultant en développement Durable
BP 15120 Douala Cameroun, Tel +237 99915944 / 22073385
www.amd-international.org, Email : mforifoum@yahoo.fr

Sommaire

1	Liste des acronymes et abréviations :	4
2	Résumé exécutif et recommandations :.....	7
3	Introduction :.....	11
4	Présentation succincte du projet	12
4.1	Objectif et résultats du projet :	12
4.2	Dispositif institutionnel de mise en œuvre:	12
5	Méthodologie :	14
6	Les résultats de l'évaluation :.....	15
6.1	Pertinence.....	15
6.1.1	Les objectifs du projet étaient-ils cohérents avec les besoins identifiés?.....	15
6.1.2	La stratégie d'intervention était elle adéquate pour l'atteinte des objectifs et résultats fixés? 15	
6.1.3	Le projet a-t-il été en adéquation avec les besoins de la région et les objectifs du PRCM? ...	16
6.1.4	La structuration du projet permettait elle de prendre en compte l'évolution du contexte? .	18
	L'analyse approfondie du document du projet initial nous a permis de dresser les forces et faiblesses de la conception du projet :	18
	Les forces initiales du PREE:	18
	Faiblesses dans la pertinence initiale du projet :	19
6.1.5	La structuration du projet permettait-elle une cohérence de l'intervention?	20
	Les faiblesses de la cohérence au niveau interne et externe.....	20
6.2	Efficacité	22
6.2.1	Les objectifs et résultats attendus du projet ont-ils été réalisés et dans quelles proportions? Quels sont les éléments explicatifs de la non atteinte de tout ou partie des objectifs?	22
6.2.2	Niveau de l'objectif global :.....	23
6.2.3	Niveau d'atteinte des résultats attendus :	24
6.2.4	Quelles sont les forces et les faiblesses de la mise en œuvre du projet, de son système de suivi évaluation, de sa communication ?.....	29
6.2.5	Quelles sont les forces et faiblesses des partenariats en cours ou mis en place ?	33
6.2.6	Quelles sont les aspects positifs et négatifs des modalités de mise en œuvre de cette collaboration ? Quelles sont les évolutions souhaitables ?.....	34
6.2.7	Comment et par qui sont assurés le pilotage et la coordination des divers volets du PREE ? Cette coordination permet-elle une cohérence satisfaisante des actions ?	35
6.3	Efficience/efficacité	37
6.3.1	Efficacité de la gestion financière :	37
6.3.2	Efficience :	39

6.4	Impacts/effets	42
6.4.1	Quels sont les changements durables apportés par le projet en matière de l'éducation environnementale dans la gestion durable des zones côtières et marines dans votre pays ?	42
6.4.2	Le projet est-il susceptible d'avoir, au-delà de ses effets immédiats, des retombées dans d'autres domaines ou sur tout un autre plan (attitudes, aptitudes, connaissances, influences, pouvoir, capacités, etc. de chaque type d'acteur : inspecteurs pédagogiques, enseignants, experts, ONGs, élèves, communautés, etc.)? Expliquez pourquoi ?	45
6.4.3	Quelle image le projet a-t-il auprès des partenaires (bailleur, parlementaire, inspecteurs pédagogique, enseignants, experts, ONGs, élèves, communautés, partenaires techniques/institutionnels, etc.) ?	45
6.4.4	Le Réseau régional/national bénéficie-t-il d'une bonne visibilité dans la sous-région ou dans votre pays? Quelle stratégie de communication a-t-elle été développée pour faire connaître le Réseau régional/national et mettre en valeur, à travers lui, l'action du PREE?	46
6.4.5	Quels sont les changements positifs et négatifs que l'on peut attribuer directement ou indirectement au projet ? A quelle échelle le projet a-t-il contribué à leur génération ?	46
6.5	Viabilité/durabilité.....	49
6.5.1	Quelle appréciation peut-on faire des processus de renforcement de capacités et d'amélioration des connaissances engagés par le projet ? Comment apprécier les conditions de leur pérennisation ?	49
6.5.2	Comment et à quel niveau les différents bénéficiaires se sont ils approprié les résultats et les activités du projet ? A-t-il permis de développer des mécanismes efficaces de transfert de compétence vers les structures nationales et les acteurs de la société civile ?	49
7	Leçons apprises.....	50
8	Recommandations.....	51
9	Conclusions.....	54
10	Annexes	55
10.1	Annexe 1 : TDR.....	55
10.2	Annexe 2 : Matrice d'évaluation	62
10.3	Annexe 3 : Fiche de questionnaires d'entretien.....	73
	Annexe 4: Tableau de performance en euros (finance)	90
10.4	Annexe 5 : Fiche signalétique de la 2eme phase du PREE.....	91
10.5	Annexe 6 : Personnes interviewées.....	92
10.6	Annexe 7 : Bibliographie.....	95

1 Liste des acronymes et abréviations :

AMP	Aires marines protégées
ANCR	Association Nationale des Conseillers Ruraux
APPEL	Alliance des Parlementaires et Elus Locaux pour la protection du littoral ouest-africain
APROSEN	Agence pour la Propreté du Sénégal
ASAN	Association Sénégalaise des Amis de la Nature
ASER	Agence Sénégalaise pour l'Electrification Rurale
AWEPA	Association des Parlementaires Européens pour l'Afrique
CEC	Commission de l'éducation et de la communication de l'UICN
CILSS	Comité Inter États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
COST	Comité d'Orientation Scientifique et Technique
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CREE	Collectif Régional des Elus en Environnement
CRDI	Centre de Recherche pour le Développement International

CSE	Centre de Suivi Ecologique
CSRP	Commission Sous-régionale des Pêches
DEEC	Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés
DEFCCS	Direction des Eaux et Forêts, Chasse et Conservation des Sols
DPCA	Direction de la Pêche Continentale et de l'Aquaculture
DPM	Direction de la Pêche Maritime
EE	Éducation environnementale
EVF/EMP	Éducation à la vie familiale et en matière de population
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FIBA	Fondation International du Banc D'Arguin
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
GEEP	Groupe d'étude et d'enseignement en population
IBAP	Institut de la biodiversité
INRAP	Institut National de Recherche d'Action Pédagogique
LADA	Land Degradation Assessment in Drylands
IMAO	Initiative Mangrove pour l'Afrique de l'Ouest
OGM	Organisme Génétiquement Modifié
OIF	Organisation Internationale pour la Francophonie
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONGI	Organisation non gouvernementale internationale
PACIPE	Programme d'Assistance Technique à la Communication et à l'Information sur la Protection de l'Environnement, Union Européenne
PFIE	Programme formation information sur l'environnement du CILSS
Planèt'ERE	Réseau francophone des acteurs de l'éducation à l'environnement

PNNK	Parc National de Niokolo Koba
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
RECARGAO	Programme de Renforcement des Capacités Régionales de Gestion et de Gouvernance des Pêches en Afrique de l'Ouest
RICAPEC	Réseau International des Cadres Africains Pour l'Environnement, l'Eau et le Climat
PREPARE	Programme d'Appui au Réseau Régional des Parlementaires et Elus Locaux du littoral ouest-africain
PREE	Programme Régional d'Éducation à l'Environnement Côtier et Marin du Littoral Ouest Africain (PREE).
REPES	Réseau des Parlementaires pour la Protection de l'Environnement au Sénégal
RESEE	Réseau Sahélien d'Éducation Environnementale des enfants et des jeunes
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
SDE	Société sénégalaise des eaux
UA	Union Africaine
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science, et la Culture
VIE	Magazine « Vie Information Environnement »
WWF	Fonds mondial pour la nature

2 Résumé exécutif et recommandations :

Le PRCM a été créé sous l'égide de 07 pays (Sénégal, Gambie, Guinée Bissau, Mauritanie, Cap-Vert, Sierra Léone, et Guinée) et vise la sauvegarde de l'écosystème marin Ouest Africain. Le Programme Régional d'Éducation à l'Environnement Côtier et Marin du Littoral Ouest Africain (PREE) avait pour objectif : « Placer les structures nationales et les organisations locales d'éducation et d'animation communautaire en condition de transmettre aux jeunes générations les éléments de la compréhension des enjeux liés à la conservation des patrimoines de la zone côtière ouest africaine ». Mis en œuvre pour une durée de quatre ans, il arrive à terme le 30 juin 2012 après avoir bénéficié d'une période d'extension de 6 mois comme tous les projets du PRCM. Le PREE est financé par la Fondation MAVA à travers le PRCM pour un montant de 899 800 euros pour la période 2008-2012.

L'évaluateur a reçu mandat du bureau de l'UICN en Guinée Bissau pour réaliser la mission d'évaluation finale du PREE dans 03 (trois) des sept pays cibles du projet (Sénégal, Guinée, Guinée Bissau). C'est ainsi qu'il a séjourné dans l'écorégion du 06 au 23 mai 2012.

Les objectifs de cette évaluation finale visaient à (i) Documenter les ressources utilisées, les résultats obtenus et les progrès vers l'atteinte des objectifs identifiés, (ii) et de Produire des leçons sur le projet qui peuvent être utilisées pour améliorer la formulation d'une autre phase. Cette évaluation s'est réalisée au moyen de critères généralement admis en évaluation de projet de développement, à savoir : la pertinence, l'efficacité/efficience, la viabilité/durabilité, les impacts, etc.). Le présent rapport fait ressortir les résultats acquis, les faiblesses et limites ainsi que les recommandations.

Pertinence :

Le Programme Régional d'Éducation à l'Environnement Côtier et Marin du Littoral Ouest Africain (PREE) répond à une forte volonté de l'ensemble des acteurs du PRCM exprimée depuis 2004, et confirmée lors du 3ème Forum Régional Côtier et Marin. Les résultats attendus du projet répondent aux attentes des cibles et aux faiblesses identifiées dans les programmes d'éducation environnementale jusque là exécutés dans la zone côtière et Marine (faible adaptabilité et intégration de l'EE dans les systèmes éducatifs existants, absence d'une pédagogie par compétences, non prise en compte de la problématique de lutte contre la pauvreté, matériels didactiques peu adaptés au contexte, etc.)

L'objectif du projet est louable et innovant pour promouvoir l'EE avec des produits tels que : la création et l'animation d'un réseau de personnes ressources identifiées et compétentes en EE, au moins dix organisations institutionnelles et de la société civile qui intègrent dans leurs plans d'actions et mettent en œuvre des activités d'EE, au moins cinq mille jeunes et mille foyers à proximité des sites de conservation reçoivent régulièrement des informations sur l'EE, etc.. Toutes ces actions contribuent en partie à mettre en condition ces acteurs dans la transmission de l'EE aux jeunes générations.

Cependant le projet n'apporte pas de réponses efficaces aux faiblesses organisationnelles et institutionnelles qui minent la viabilité de ces acteurs institutionnels, et qui constituent des obstacles majeurs à la performance de ces organisations en matière de promotion de l'EE. La conception originelle a été prônée par des défauts causes des difficultés dans la mise en œuvre : imprécisions (délais, lieu) de son cadre logique, réajustement du budget sans actualisation des activités, étude de situation de référence incomplète, etc.

Efficacité :

Le projet a mobilisé 49% des fonds attendus du PREE. Cependant les autres partenaires on eu à mobiliser des ressources pour boucler les activités à réaliser dans le cadre des différents protocoles et contrats signés. Sans aucune inscription dans les cadres de collaborations, les contrats, etc. signé avec le PREE, les ONG pris sur l'initiative à affecter du personnel, de la logistique pour permettre d'atteindre les résultats (microprojets, curricula, et distribution matériels didactiques, séances additives de formations des enseignants, etc. ;). Le mécanisme de suivi de l'intégration des curricula par les ministères s'est fait avec la mobilisation des expertises de fonctionnaires. L'UICN Bissau a également souvent réalisé des activités du projet en utilisant ses ressources logistiques propres. Pour prendre en compte cet état de chose dans l'analyse de la performance et les effets, nous avons jugé objectif de pondérer les résultats au prorata des ressources affectées par le PRCM. On note que le projet a effectivement réalisé les objectifs qui lui ont été assignés initialement à 168% (moyenne pondéré de la somme des 03 résultats techniques). Grace au PREE, 13 institutions et organisations de la sous région ont été progressivement mises en condition de transmettre aux jeunes générations les éléments de la compréhension des enjeux liés à la conservation des patrimoines de la zone côtière ouest africaine. L'analyse des 03 résultats du PREE, nous donne les performances suivantes :

Résultat attendu N°1 : *Un réseau d'éducateurs et d'acteurs compétents participant au développement et à la mise en œuvre d'une stratégie régionale d'éducation et de communication environnementale pour la conservation de la zone côtière et marine en Afrique de l'Ouest.*

Les acquits ont été : (i) situation de référence réalisée dans les 07 pays (07 rapports de diagnostic). Ce qui a permis de savoir les domaines prioritaires d'appui qu'il fallait apporter au niveau de chaque pays. Néanmoins, comme mentionné au niveau de l'analyse de la pertinence du projet, la situation de référence est restée superficielle, et n'a pas ressorti les éléments d'une stratégie réaliste et exhaustive à même de permettre un développement efficace de l'EE (analyse des acteurs et synergies, ordre d'enseignement prioritaire pour l'EE, communication environnementale, etc.), (ii) Les processus d'élaboration de curricula ont été planifiés, cependant son exécution n'a pas produit les fruits escomptés à cause d'un suivi peu efficace et des contingences sociopolitiques dans les pays (Mauritanie, guinée, etc.), Deux outils pédagogiques ont été produits (Cahier des connaissances et Manuel pédagogiques). Ils ont été distribués à raison de 13.000 exemplaires. Cependant le processus d'attribution a été lent à cause de l'attentisme de partenaires au niveau des pays et (iii) Plusieurs ateliers ont été organisés pour vulgariser le cahier de connaissance auprès des enseignants dans chaque pays, mais la formation n'a pas été efficace car le guide pédagogique utilisé pour la délivrance de l'EE aux élèves a été produit plus tard. Les experts ont été récemment formés sur l'utilisation des deux guides. Cependant ils n'ont pas encore finalisé les curricula, permettant d'identifier le point d'encrage des leçons d'EE. En conclusion ce résultat a été réalisé de façon satisfaisante, afin de capitaliser les acquis et d'améliorer l'effet/impact, il faudra : (i) améliorer dans la prochaine phase l'étude de la situation de référence, (ii) la célérité de distribution des outils pédagogiques dans les pays, et (iii) mieux planifier les formations des acteurs à l'utilisation des outils pédagogiques.

Résultat attendu n°2 : Les politiques publiques d'éducation des pays du PRCM évoluent et intègrent les valeurs bioécologiques et socioculturelles des zones côtières et marines, les risques associés à leur dégradation et les recommandations pour leur gestion durable.

Le processus d'encrage de l'EE dans les curricula est en cours dans 03 pays (Guinée Bissau, Cap-Vert et Guinée (60%). Les comités mixte société civile et inspections nationales d'éducation sont à pied d'œuvre. Ce processus n'est pas convenablement suivi, créant ainsi, des retards dans son évolution. Pour les autres

04 pays PRCM (Sénégal, Sierra Léone, Mauritanie, Gambie), les facteurs d'attentisme des ministères en charge de l'éducation et les troubles politiques ont freiné l'élan de ceux-ci pour mener le leadership de la réforme du curricula. Une déclaration conjointe des ministres de l'éducation de la sous région a été signée à ce sujet. Malgré l'engagement démontré par la Guinée Bissau comme champion pour animer la mobilisation des autres ministres de l'éducation à ce sujet, son implémentation rencontre beaucoup d'aléas cités ci-dessus.

Résultat attendus no 3. La capitalisation des bonnes pratiques et des expériences novatrices en matière de conservation des patrimoines naturels et culturels littoraux influence le comportement des communautés littorales.

L'appui du PREE a motivé un foisonnement de production de documents audio visuels d'EE, non seulement dans tous les pays PRCM et mais également au niveau régional (newsletters, brochures, caravane, émissions TV/radio, téléconférences, animation socioculturelles, maison de l'environnement, etc.). Les microprojets financés par le PREE couvrent les domaines tels que la gestion participative des espèces menacées dans les aires protégées, l'éducation des jeunes à la protection de l'environnement, le reboisement de palétuviers et rôniers, foyers améliorés, production de sel avec l'énergie solaire, jardin scolaire, pépinières d'arbres fruitiers et d'essences locales, communication environnementale, etc. Les 08 microprojets ont été achevés à près de 70 % dans l'ensemble (valeur non pondérée). Près de 6197 élèves et 1719 foyers ont bénéficiés de ces subventions.

L'absence d'une stratégie de subvention a engendré certaines faiblesses de ce programme de microprojets. A savoir que: (i) Même si les initiatives émanent des bénéficiaires, ceux-ci affirment que certains domaines prioritaires de la gestion durable des zones côtières et marines ne sont pas couverts par les microprojets (changement climatiques, érosion côtière, zones humides, etc.), (i) chaque bénéficiaire y est allé de sa façon pour gérer et justifier les subventions reçues du projet, (ii) on note un retard dans le déblocage des fonds entre le PREE et les bénéficiaires, (iii) retard dans la transmission des rapports, et des justificatifs financiers par les bénéficiaires (iv) la précarité des certaines ONG n'a pas permis qu'il puisse mobiliser les moyens de fonctionnement afin d'assurer un suivi efficace des microprojets, d'où la qualité approximative de certaines réalisations, (iv) la faible systématisation du suivi par la coordination régionale du PREE ne permet pas de savoir à travers les rapports techniques et financiers les effets et impacts réels de ces microprojets, (v) certains financements reçus ne sont pas encore justifiés, alors que le projet arrive à terme dès fin juin 2012.

Efficiences :

En fin 2011 le projet avait déjà dépensé 70,4% du budget accordé par le PRCM. Les 30% restants devant couvrir les activités de 2012. On note donc une efficacité d'absorption excellente, car avec les 2/3 de temps épuisé, 70,4% des fonds étaient consommés (taux d'efficacité=105%). Le projet a été efficace dans l'ensemble de ses résultats (230%). Malgré l'existence d'une marge financière en 2012 et l'atteinte de 160% des résultats globaux du projet, les acteurs ont jugés les financements insuffisants, d'où la mobilisation importante des apports propres de l'UICN-Bissau et des bénéficiaires, dont des études ultérieures apporteront des précisions quant à leurs montants.

Impacts/effets :

S'il est irréaliste d'espérer des impacts en 03 années d'intervention, on note quelques effets produits par le projet : (i) 6197 élèves et plus de 1719 foyers des communautés riveraines des sites de conservation ont été touchés par le PREE, 13 institutions publiques et organisations de la société civile ayant intégré des actions d'EE dans leurs plans d'action ; et (iii) une quinzaine d'experts venant de la société civile, les institutions d'appui pédagogiques, des cadres des ministères de l'éducation se sont constitués informellement en réseau d'EE et ont piloté techniquement le processus d'encrage de l'EE.

Le projet gagnerait en effets/impact si il aux autres projets du PRCM(PREPARE,AMP, WWF-WAMER, etc.) et autres initiatives visant la sensibilisation des populations par l'élargissement du réseau des experts aux autres organisations internationales, nationales et locales actives autour des aires protégés en zone marine et côtière.

Viabilité/durabilité :

Malgré le début d'appropriation du projet par les institutions et organisations de la société civile spécialisées en EE, la communauté éducative, les parlementaires, les ministères de l'éducation, etc., Il est trop tôt pour penser à la viabilité du projet sans appui externe.

Recommandations :

Afin d'atténuer les faiblesses, de renforcer les acquis de la 1ere phase du PREE, des améliorations doivent être conçues et mises en œuvre en ce qui concerne: (i) la performance de la gestion du projet, (ii) le renforcement des capacités des acteurs locaux, et (iii) les mécanismes de participation des acteurs dans la mise en œuvre de projet. L'évaluation recommande les orientations et priorités d'intervention dans l'objectif du développement d'initiatives donnant suite au projet.

Objectif général du PREE phase II: Soutenir les institutions et professionnels de l'éducation dans leurs capacités à faire d'au moins 30% des jeunes générations des citoyens du littoral, des acteurs conscients et qui adoptent des comportements viables par rapports aux enjeux et au développement durable de la zone côtière et marine d'Afrique de l'Ouest à l'horizon 2016.

Pour concrétiser cet idéal, les actions du PREE II concernent 06 axes, à savoir : (i) Axe no 1 : Organisation d'actions de plaidoyer pour concrétiser la volonté politique des ministères de l'éducation en matière d'EE et accompagnement de la synergie régionale en matière d'EE, par le développement d'une plate forme de partenariat multi-acteurs, la structuration, l'encrage et la pérennisation des réseaux des acteurs d'EE au niveau régional et national, (ii) Axe no 2 : Perfectionnement des capacités des acteurs clés du système éducatifs au niveau des 07 pays de la zone côtière et marine d'Afrique de l'ouest, (ii) Axe no 3 : Accompagnement des processus de création et fonctionnement des réseaux des acteurs d'EE au niveau régional et national, (iv) Axe no 4 : Appui aux initiatives innovantes en matière d'EE dans les pays pour les microprojets des bénéficiaires, (v) Axe 5 : Promotion de la création des pôles de référence et de formation en éducation environnementale (PRF-EE) fonctionnels et autonomes dans chacun des 7 pays avec une implication forte des professeurs, des ONGs et des gestionnaires d'AP et (vi) Axe no 6 : Elaboration et mise en route d'un plan de communication à destination du grand public sur la valeur, la fragilité et la nécessité de conserver les patrimoines naturels et culturels liés au littoral ainsi que la sensibilisation aux impacts des changements climatiques.

Conclusions :Au vu du diagnostic et des résultats de cette évaluation, nous pouvons conclure que : (i)le PREE est pertinent dans sa conception originelle, mais reste perfectible pour répondre à tous les défis régionaux et nationaux en matière de développement de l'EE, (ii) l'efficacité, l'efficience et l'effectivité du projet sont réelles, cependant des ajustements sont nécessaires sur le réalisme budgétaire et le contrôle qualité, (iii) les effets notables du projet sont visibles et perceptibles en matière de : matériels pédagogiques adaptées à la zones marine et côtière, de réseautage des expertises régionales, plus de 6000 jeunes et 1700 foyers ont été touchés, et les07 pays ont amorcés ou achevés l'intégration de l'EE dans leurs curricula, et (iv) les activités sont inscrites dans un processus de pérennisation en impliquant les cibles en 1ere phase, cependant il a besoin de renforcer d'avantage l'appropriation de la gestion du cycle de projet au niveau régional et dans les pays._Le financement d'une 2emephase est une nécessité pour sauvegarder les acquis et asseoir le changement de comportement souhaité des cibles, grâce à l'EE et la communication environnementale.

3 Introduction :

L'évaluateur a reçu mandat du bureau de l'UICN en Guinée Bissau pour réaliser la mission d'évaluation finale du PREE dans 03 (trois) des sept pays cibles du projet (Sénégal, Guinée, Guinée Bissau). C'est ainsi qu'il a séjourné dans l'écorégion dans la période du 06 au 23 mai 2012.

La mission a commencé par la participation au séminaire portant sur le thème : « *la formation sur les outils pédagogiques régionaux, Bilan et perspectives du PREE* », qui s'est tenu du 07 au 10 mai 2011 à Mbodième au Sénégal. Le consultant a saisi cette opportunité pour réaliser aussi des réunions de briefing avec la coordination du projet, la Coordination du PRCM, à la confection du guide d'entretien et du questionnaire semi-structuré. En marge de cet L'évaluateur de cet important atelier, l'évaluateur a réalisé des entretiens et réunions introductives de la mission d'évaluation finale avec les délégations des six pays présents (Sénégal, Guinée Bissau, Guinée, Gambie, Mauritanie, Cap-Vert). Une revue documentaire afférente au projet a été faite concomitamment lors desdits entretiens.

La première phase de la mission a consisté à des entretiens, qui visaient la collecte des informations. C'est ainsi qu'il a séjourné à Dakar (du 10 au 13, puis du 16 au 17 et enfin du 22 au 23 de mai 2012), à Conakry (du 13 au 15 mai 2012), enfin à Bissau (du 18 au 22 mai 2012). Cette phase s'est achevée par une séance de restitution de la mission de terrain à la coordination du PREE et en présence du chef de mission d'UICN/Bissau. De retour au Cameroun, ladite séance a été suivie par le dépouillement, traitement et l'analyse des données (du 26 mai au 03 juin 2012), et enfin par la rédaction du rapport provisoire (du 04 au 16 juin 2012).

De l'avis de L'évaluateur, cette mission, qui s'est déroulée dans un climat serein et calme, a pu bénéficier du concours et de la collaboration de nombreux acteurs, impliqués directement ou indirectement dans le PREE des trois pays visités. L'occasion est toute indiquée pour qu'ils en soient remerciés ici, en raison de la grande disponibilité et la collaboration totale manifestées. Nos remerciements vont particulièrement, à M. Nelson Gomez Diaz, le chef de mission d'UICN/Bissau et ses collaborateurs, Ms. Ahmed Senhoury et Barthelemy Auguste Batiéno du PRCM, M. Racine Kane, le chef de mission UICN/Sénégal et ses collaborateurs, les représentants des Ministères en charge de l'Education et de l'Environnement, des instituts pédagogiques nationaux (INRAP en Guinée, et INDE en Guinée Bissau), les responsables des services étatiques, les organisations de la société civile impliquées dans le projet dans tous les pays visités (REA, CANPE, UNIVERE, ONG Palmeirinha, AD - Rede EVA, AD - Directeur Centre de formation de Quélélé, Guinée Ecologie, SGF, etc.), les projets homologues (PACV en guinée), les organisations internationales (WWF, UICN), pour la qualité de leur implication à la réussite de cette mission. La liste exhaustive des personnes associées à ces rencontres est jointe à l'annexe de ce rapport.

Ce document comprend : un résumé exécutif, une introduction, la présentation succincte du projet, le rappel de l'objectif et le mandat de l'évaluateur, les résultats de l'évaluation, la conclusion, les recommandations et une liste des documents annexes.

Cette mission a été réalisée sur la base d'une méthodologie privilégiant l'approche participative, la triangulation et la motivation des acteurs. L'objet de cette mission qui se focalise essentiellement sur le PREE est présenté succinctement dans les lignes qui suivent.

4 Présentation succincte du projet

Le Programme Régional d'Éducation à l'Environnement Côtier et Marin du Littoral Ouest Africain (PREE) répond à une forte volonté de l'ensemble des acteurs du PRCM exprimée depuis 2004, et confirmée lors du 3ème Forum Régional Côtier et Marin. Mis en œuvre pour une durée de quatre ans, il arrive à terme le 30 juin 2012 après avoir **bénéficié** d'une période d'extension de 6 mois comme tous les projets du PRCM.

4.1 Objectif et résultats du projet :

- **But du projet:**

Créer des dynamiques de conservation des zones côtières et marines reposant sur les bases de connaissances et de savoir-faire partagés et de l'engagement, de la responsabilité et de l'implication conjointe des sociétés ouest africaines.

- **Objectif du projet:**

Placer les structures nationales et les organisations locales d'éducation et d'animation communautaire **susceptibles** de transmettre aux jeunes générations les éléments de la compréhension des enjeux liés à la conservation des patrimoines de la zone côtière ouest africaine.

- **Résultats attendus:**

1. Un réseau d'éducateurs et d'acteurs compétents participe au développement et à la mise en œuvre d'une stratégie régionale d'éducation et de communication environnementale pour la conservation de la zone côtière et marine en Afrique de l'Ouest.
2. Les politiques publiques d'éducation des pays du PRCM évoluent et intègrent les valeurs bioécologiques et socioculturelles des zones côtières et marines, les risques associés à leurs dégradations et les recommandations pour leur gestion durable. ;
3. La capitalisation des bonnes pratiques et des expériences novatrices en matière de conservation des patrimoines naturels et culturels littoraux influence le comportement des communautés littorales.

Le PREE correspond à plusieurs axes stratégiques du PRCM II (connaissances / renforcement des capacités / communication) et comporte une valeur intégrative favorisant des synergies entre les différentes composantes et initiatives, ainsi que le partage des expériences et des acquis.

4.2 Dispositif institutionnel de mise en œuvre:

Le PREE est placé sous la supervision politique du comité de pilotage du PRCM. Ce comité est chargé de valider le financement initial, les plans d'action annuels, les rapports d'activités et d'audits fiduciaires, et donnent des orientations quant à la mise en œuvre du programme. Le projet est opérationnalisé autour d'une structure légère de coordination assurée par l'UICN – Guinée Bissau (coordinateur et conseiller technique) avec l'appui de l'UICN – Sénégal (deux hommes/mois et par an, et d'un conseiller pédagogique).

Le document du projet a prévu une évaluation à mi-parcours et une évaluation finale. En ce qui concerne l'évaluation finale, cet-à-dire la présente, celle-ci comporte des objectifs et un mandat assigné à l'évaluateur.

I. Rappel des objectifs de l'évaluation et du mandat de l'évaluateur (1 page max) :

L'objectif général de l'évaluation finale est de faire le bilan de l'atteinte des résultats et des objectifs du projet, de tirer les leçons de sa mise en œuvre, et d'orienter le développement des initiatives futures qui devront se capitaliser à partir des acquis du PREE. De façon spécifique, il s'agit **d'/de**:

- Evaluer les progrès accomplis vers l'atteinte des produits et/ou résultats du programme ;
- Déterminer si les produits et/ou résultats contribuent à l'atteinte de la gestion durable des ressources marines et côtières ;
- Evaluer le niveau d'efficacité entre les produits et/ou résultats obtenus et les coûts du programme ;
- Evaluer les performances du programme en termes de pertinence des produits et/ou résultats, la durabilité, le partage des responsabilités entre l'UICN et les autres acteurs du programme, l'adéquation de la formulation, de l'allocation des ressources, et le niveau d'information et délai des actions
- Identifier les leçons apprises et faire des recommandations pour guider l'UICN et ses partenaires dans les actions futures.

Les résultats attendus sont :

- une analyse contextuelle de la pertinence du projet sur la période 2008-2012 comme réponse aux problématiques identifiées en début de la phase 2 du PRCM et lors du lancement du projet ;
- une analyse de l'efficacité et de l'efficience de la mise en œuvre du projet par rapport à son document de projet initial et aux plans de travail annuels ;
- Analyse des impacts positifs, négatifs et des limites du projet ;
- Analyse de la viabilité et de la durabilité des résultats atteints ;
- Identification des principales leçons apprises ;
- Recommandations et propositions concrètes pour améliorer la performance des acteurs locaux et leur appropriation des résultats du projet ;
- Des recommandations pour l'amélioration de l'organisation d'un tel projet dans le futur ;
- Des recommandations d'activités donnant suite au PREE et capitalisant ses acquis, en insistant notamment sur la manière d'accompagner les acteurs régionaux, nationaux et locaux dans la poursuite des processus d'intégration de l'éducation environnementale dans les curricula scolaires et d'émergence de experts sous-régionaux en éducation et communication environnementale ;
- Une appréciation sur l'opportunité de la mise en place d'un réseau régional formalisé des acteurs de l'éducation environnementale dans les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest.

L'UICN/Bissau a instruit une évaluation finale du PREE qui vise à mesurer les résultats obtenus et les leçons apprises ; d'identifier et d'analyser les faiblesses dans la mise en œuvre et de formuler des recommandations visant l'amélioration de la formulation d'une seconde phase du projet pour le futur. Comme résultats attendus, cette évaluation de fin de projet vise d'abord à apprécier la pertinence, l'efficacité, l'effectivité, l'impact/effets, la durabilité, ensuite, à analyser les facteurs déterminants de la réussite du projet (causalités externes, causalité de mise en œuvre, pertinence de la conception, la gestion du projet, etc.) et leur influence sur les résultats et la performance, et enfin, de tirer des conclusions et de formuler des recommandations nécessaires pour la formulation d'une prochaine phase..

La liste des questions évaluatives de la présente mission est contenue dans les Termes de référence détaillée ci- annexés de ce rapport.

Le consultant a par la suite arrêté de commun accord avec le PREE, une méthodologie de réalisation de cette mission d'évaluation finale du projet.

5 Méthodologie :

Cette évaluation finale a été participative dans la mesure où elle a intégré les avis de tous les acteurs du PREE : notamment les Ministères de l'Éducation et autres institutions étatiques en charge des questions pédagogiques, les ONG de développement et de conservation, les gestionnaires d'aires protégées, l'unité opérationnelle du PREE, les médias, les partenaires financiers, les organisations sous-régionales, régionales et internationales, les collectivités locales et organisations locales de la zone d'intervention du projet, etc. La participation à l'atelier de Mbodième a été une opportunité centrale de cette évaluation. Elle a permis en peu de temps au consultant, de comprendre la stratégie, les outils pédagogiques développés, les acteurs, leurs perceptions des résultats atteints par le projet et leurs propositions pour l'avenir.

La présente mission s'est articulée en 04 phases à savoir :

1. Phase de planification de l'évaluation : Il s'agissait ici de réaliser un débriefing avec l'équipe de coordination du PREE, la coordination du PRCM et certains participants à l'atelier régional à Mbodième. Des séances d'entretien et de réunions multipartites ont été tenues à Mbodième à cet effet. A Bissau, l'évaluateur a procédé à une revue documentaire initiale (Convention de financement et ses amendements éventuels, le document initial du projet, les rapports d'activités du PREE, rapports financiers et des audits, rapports de revue de bailleurs, rapport de formation, outils et kits d'éducation environnementale du PREE, etc.). Cette phase s'est soldée par la rédaction d'une trame d'enquête semi-structurée (voir annexe du rapport), l'élaboration d'un programme de collecte des données sur le terrain et la revue documentaire qui a eu lieu au bureau du PREE à Bissau. Le Coordonnateur du PREE a ensuite facilité la rencontre de personnes à contacter (voir liste des personnes de contact en annexe).
2. Phase de collecte des données : Des séances d'entretiens de groupes et individuelles ont été tenues avec les acteurs clés (bénéficiaires direct et indirects). Une séance d'entretien a été réalisée avec M. Ahmed Senhoury, directeur de l'Unité de coordination du PRCM (le 11 mai 2012 à Mbodième), afin de comprendre la perception qu'a le PRCM de l'avancement du PREE, les changements stratégiques en cours du PRCM et leurs influences sur le programme, etc. Les entretiens avec les acteurs clés ont consisté à recueillir leur perception sur la pertinence, l'effectivité, efficacité, la durabilité, les impacts produits par le PREE.
3. Phase d'analyse : Les données qualitatives et quantitatives ainsi collectées ont été dépouillées et analysées. Une analyse descriptive a été réalisée à l'aide des outils statistiques (pourcentage, moyenne) et une analyse qualitative à l'aide des outils d'évaluation participative tel que : MARP, SEPO, ERP, etc.
4. Phase de restitution et de rapportage : Le consultant a tenu une séance de débriefing à l'UICN, sur les premiers enseignements tirés de l'analyse des résultats. Nous avons en profité pour recevoir les premiers avis du maître d'ouvrage et arrêter un échéancier pour la production du rapport. Cette mission se soldera par un rapport provisoire, qui recevra des amendements des acteurs du projet et enfin ces derniers seront finalisés /intégrés dans un rapport définitif.

Tout au long du processus de cette évaluation finale, le consultant a intégré /pris en compte les cinq piliers de l'éducation environnementale, à savoir : (i) La prise de conscience, (ii) développement de la connaissance, (iii) les attitudes acquises, (iv) qualification/compétences acquises, et enfin (v) La participation des enseignants, des élèves et des communautés. La mise en œuvre de cette méthodologie a permis d'avoir les résultats de la mission d'évaluation.

6 Les résultats de l'évaluation :

Le Programme Régional d'Éducation à l'Environnement Côtier et Marin du Littoral Ouest Africain (PREE) répond à une forte volonté de l'ensemble des acteurs du PRCM exprimée depuis 2004, et confirmée lors du 3ème Forum Régional Côtier et Marin.

Depuis 2008, le bureau de l'UICN en Guinée Bissau est responsable de la mise en œuvre du Programme Régional d'Éducation à l'Environnement (PREE) dans les 7 pays côtiers d'Afrique de l'Ouest : Mauritanie, Cap Vert, Sénégal, Gambie, Guinée Bissau, Guinée et Sierra Leone.

Les résultats de l'évaluation permettent d'apprécier la pertinence, l'effectivité, l'efficacité, la viabilité et pérennité, les effets/impacts. A la suite des recommandations, conclusions faites des leçons sont tirées pour un éventuel prolongement de la mission du projet.

6.1 Pertinence

6.1.1 Les objectifs du projet étaient-ils cohérents avec les besoins identifiés?

Niveau de stratégie	Degré de pertinence
<u>Objectif principal</u> : Placer les structures nationales et les organisations locales d'éducation et d'animation communautaire en condition/susceptibles de transmettre aux jeunes générations les éléments de la compréhension des enjeux liés à la conservation des patrimoines de la zone côtière ouest africaine.	L'objectif du projet est louable et innovant pour promouvoir l'EE avec des produits tels que : un réseau de personnes ressources identifiées et compétentes, de dix organisations institutionnelles et de la société civile qui intègrent dans leurs plans d'action et mettent en œuvre des activités d'EE, de cinq mille jeunes et mille foyers à proximité des sites de conservation reçoivent régulièrement des informations sur l'EE. Toutes ces actions contribuent en partie à mettre en condition ces acteurs dans la transmission de l'EE aux jeunes générations. Cependant le projet n'apporte pas de réponses efficaces aux faiblesses organisationnelles et institutionnelles qui minent la viabilité de ces acteurs institutionnels, et qui constituent des obstacles majeurs à la performance de ces organisations en matière de promotion de l'EE.

6.1.2 La stratégie d'intervention était elle adéquate pour l'atteinte des objectifs et résultats fixés?

Il s'agira ici d'analyser la cohérence entre résultats et activités. Le tableau ci-dessous revisite la stratégie initiale du PREE.

Niveau de stratégie	Degré de pertinence
<u>Résultat 1</u> : Un réseau d'éducateurs et d'acteurs compétents participant au développement et à la mise en œuvre	L'élaboration de stratégie régionale d'EE , la production et diffusion d'une série d'outils didactiques , et le renforcement dans chaque pays, d'un groupe de praticiens de terrain, animateurs d'ONG,

d'une stratégie régionale d'éducation et de communication environnementale pour la conservation de la zone côtière et marine en Afrique de l'Ouest.	maîtres et professeurs des écoles et formateurs répondent aux faiblesses identifiées dans les programmes d'éducation environnementale jusque là exécutés dans la zone côtière et Marine (faible adaptabilité aux systèmes éducatifs existants, absence d'une pédagogie par compétences, etc.) ;
<u>Résultat 2:</u> Les politiques publiques d'éducation des pays du PRCM évoluent et intègrent les valeurs bioécologiques et socioculturelles des zones côtières et marines, les risques associés à leur dégradation et les recommandations pour leur gestion durable	Si l'analyse de situation de l'EE dans les pays et le plaidoyer pour l'intégration de l'EE au niveau des cercles de décision sont importantes et permettent de maîtriser les besoins, le contexte et mobiliser les acteurs clés (parlementaires et ministres de l'éducation, etc.), ces activités ont été conçues de manière superficielle et la lisibilité de leurs résultats peu concrets dans le montage du projet.
<u>Résultat 3:</u> La capitalisation des bonnes pratiques et des expériences novatrices en matière de conservation des patrimoines naturels et culturels littoraux influence le comportement des communautés littorales	Au vu des activités incluses dans ce résultat, on note que son énoncé n'a pas pris en compte toutes les activités. Les activités, 3.4 et 3.6 correspondant aux visites de décideurs et à l'appui des structures au montage de projets techniques et financiers n'a pas été mentionnée. Trois thématique doivent être incluses dans l'énoncé du résultat 3 : la capitalisation, le plaidoyer et le renforcement organisationnels/institutionnels des acteurs.

6.1.3 Le projet a-t-il été en adéquation avec les besoins de la région et les objectifs du PRCM?

a) Adéquation par rapport aux besoins de la région :

Le tableau ci-dessous dresse la corrélation entre les besoins initiaux de la région et les réponses apportées par le PREE. Suivi aux différents interviews, le consultant a recueilli le niveau de satisfaction des cibles par rapport aux objectifs du PREE et identifié les domaines d'améliorations (inspecteurs, gestionnaires d'école, corps enseignants, association des parents d'élèves, et les réseaux régionaux des expert en EE).

Bénéficiaires	Besoins exprimés au départ (résultats des interviews)	Réponses du projet (produits/services)	Conclusion à tirer (évaluation)
Les inspections pédagogiques et autres services impliqués au développement et au suivi des politiques de l'éducation environnementale dans les Ministères de l'éducation tant au niveau central que déconcentré	<ul style="list-style-type: none"> - Des formations qualifiantes - Appuis en matériels pédagogiques et équipements de fonctionnement. 	3 rencontres régionales d'échanges et de partage organisées sur le processus d'intégration de curricula et sur la conception/diffusion des matériels didactiques d'EE (Résultats no 1 et 2 du PREE)	<ul style="list-style-type: none"> -Satisfactions exprimées par rapport au processus de réseautage en cours et demandes de démultiplication à la base ; -Réaliser une spécialisation des fonctions des acteurs d'EE (planificateurs, inspecteurs, gestionnaires écoles, enseignants) et développer des outils spécifiques pour chaque cibles.
Gestionnaires des écoles maternelles/pré	Des formations qualifiantes	Production de matériels pédagogiques (Résultat	Identifier par pays la liste des écoles

maternelles, primaires, secondaires et universités		3 du PREE)	d'expérimentation, de diffusion et dresser des plans de couverture de la distribution et suivi d'utilisation des outils pédagogiques après diffusion.
Le corps enseignants	Accompagnement pédagogique pour la pratique de l'EE à l'école	-Des activités de formations pratiques et des visites effectuées. -Cahiers de connaissances et guide pédagogiques produits	-Tester ces guides dans les centres de formations des enseignants et dans les écoles. -Organiser la diffusion de ce guide
Les associations de parents d'élèves/communautés		-Des activités de formations pratiques, des microprojets et des visites effectuées. -Cahiers de connaissances	-Améliorer le programme de microprojets aux attentes des communautés. -Identifier et mettre en œuvre un programme de sensibilisation environnementale adaptée à chaque pays.
Les élèves	Accès aux informations et acquisitions de comportements qui protègent l'environnement côtier et marin.		Appuyer/inciter les ministères de l'éducation au sein de chaque pays à développer des outils scolaires adaptés et accessibles aux élèves.
Réseaux d'expert et cadres en environnement en Afrique de l'Ouest (RICAPEC, etc.).	Création d'un réseau régional	Réseau informel créé (Résultat no 1)	Schéma de construction du réseautage EE à établir
Les journalistes environnementalistes et leurs réseaux en Afrique de l'Ouest	Accès à l'information environnementale et amélioration de la communication environnementale	Pas d'action spécifique en direction de cette cible (Résultats no 1 et 3)	PREE doit se doter d'un plan de communication qui implique les médias et leur corporation, tant au niveau national que sous régional.
Les réseaux nationaux et le réseau régional de parlementaires et d'élus locaux	Implication dans la gouvernance de la politique publique en matière d'EE	-Atelier d'échange sur l'EE à Freetown. -Implication peu structurée des réseaux au sein du PREE (Résultats no 1 et 3)	Prévoir l'implication des élus locaux et parlementaires dans la communication environnementale et les microprojets

6.1.4 La structuration du projet permettait elle de prendre en compte l'évolution du contexte?

L'analyse approfondie du document du projet initial nous a permis de dresser les forces et faiblesses de la conception du projet :

Les forces initiales du PREE:

C'est un programme qui a voulu répondre à travers ses résultats et activités aux défis qui ont sous tendus sa mise en place en 2008, à savoir :

❑ Les faiblesses identifiées dans les programmes d'éducation environnementale jusque - là exécutés dans la zone côtière et Marine :

1. Un faible réseautage des acteurs de l'éducation environnementale (réponse apportée par le Résultat 1);
2. la formation des maîtres n'a pas pu produire la masse critique des champions d'EE, nécessaires à l'impulsion des changements durables souhaités au sein de l'école, de la communauté et de l'écorégion (début de réponse apportée par le résultat 2 et 3) ;
3. les projets jusque là exécutés/menés n'ont pas souvent pu établir le lien entre l'EE et la lutte contre la pauvreté. Cette absence de lien a réduit l'intérêt des bailleurs à financer ce secteur (début de réponse apportée par le résultat 3);
4. A part quelques initiatives marginales en Guinée, au Cap-Vert et en Guinée Bissau, la problématique des écosystèmes côtiers et marins reste généralement absente des programmes d'EE.

❑ Cadre favorable au développement de l'EE dans l'écorégion :

1. L'intérêt constant des acteurs au rôle de l'EE dans l'amélioration du savoir, savoir faire et savoir être au sein de l'école et de la communauté.
2. L'existence d'un vivier d'expertises (individuel, institutionnel) et des productions didactiques/pédagogiques antérieures en matière d'EE dans l'écorégion.
3. Dans tous les pays du PRCM, des réformes des *curricula* ont été engagées pour intégrer l'EE, la santé, la démographie, la démocratie, la citoyenneté, etc.
4. Le promoteur du PREE (UICN) est un acteur expérimenté en matière d'EE et bien intégré dans le microcosme des acteurs pertinents impliqués dans la gestion durable de la zone côtière et marine.
5. L'EE est perçue par les acteurs de l'écorégion, comme un outil de mobilisation et comme un processus d'acquisition de connaissances et de valeurs sociales pour la conservation de l'environnement et des ressources naturelles. Cette perception apparaît comme nécessaire à l'atteinte des objectifs du PRCM et surtout de leur capitalisation à long terme.

❑ La pertinence de la problématique générale du projet:

La pertinence de la problématique générale du projet, à savoir : « **Placer les structures nationales et les organisations locales d'éducation et d'animation communautaire en condition de transmettre aux jeunes générations les éléments de la compréhension des enjeux liés à la conservation des patrimoines de la zone côtière ouest africaine** », répond aux faiblesses identifiées dans les programmes d'éducation

environnementale jusque la exécutés dans la zone côtière et Marine (faible adaptabilité aux systèmes éducatifs existants, absence d'une pédagogie par compétences, etc.) ;

- ❑ Mise en valeur par le projet du **cadre favorable au développement de l'EE dans l'écorégion** (adaptations des curricula et des politiques d'éducation, etc.),
- ❑ L'approche éco régionale d'EE est un choix efficace qui permet d'apporter des solutions globales qui peuvent répondre aux problématiques locales.

Si des forces existent, la pertinence du PREE laisse encore des insuffisances dans la stratégie d'intervention.

Faiblesses dans la pertinence initiale du projet :

- ❑ **la situation de référence a été insuffisamment diagnostiquée :**

(i) Insuffisance dans la définition de la masse critique d'acteurs du système éducatif à former et à informer en matière d'EE (enseignants, inspecteurs, décideurs, communautés, experts/chercheurs, etc.), (ii) Faible analyse de la couverture (domaines, acteurs, champions, rôles, synergies/compétitions, etc.) des aires protégées en zones côtière et marines de l'Afrique de l'ouest et prise en compte dans la conception initiale du PREE, (iii) Manque de précision dans le choix initial des ordres d'enseignement à cibler du programme d'EE, (iv) Faible analyse initiale des fonctions et besoins des acteurs d'EE du système éducatif dans les pays (politiques, planificateurs, inspecteurs, gestionnaires écoles, enseignants) et insuffisance dans l'identification des outils spécifiques à produire et à diffuser pour chaque cibles, (v) Faible intégration de synergie avec les projets homologues dès la conception du projet (Projet d'EE du FUNUAP et PNDSE en Mauritanie ; PAVC en Guinée, UNICEF et PASEG en guinée Bissau, etc.), (vi) le projet en optant pour une stratégie globale d'EE dans l'écorégion, n'a pas dressé une analyse profonde des systèmes éducatifs de chaque pays pour identifier les spécificités à prendre en compte dans les outils pédagogiques à produire et les microprojets à financer, (vii) Les domaines d'appui, la durée et les montants de financement de microprojets n'ont pas été suffisamment étudié en impliquant les parties prenantes initialement, d'où la faible efficacité lors de sa mise en œuvre, (viii) existence de la perception que les experts des ministères en charge de l'éducation n'ont pas été suffisamment impliqués dans le montage du projet, d'où leur faible implication, au dépend de la société civile qui, semble être plus active dans le projet (Mauritanie, Sénégal, Gambie), et enfin (ix) Le projet n'a pas suffisamment analysé les besoins de communication environnementale efficace, mais également il n'a pas développé initialement une stratégie pour impliquer les médias locaux et régionaux.

- **Le cadre logique du projet, et les approches d'interventions, etc., sont peu cohérents :**

Voir les paragraphes ci-dessous sur la cohérence.

6.1.5 La structuration du projet permettait-elle une cohérence de l'intervention?

Il s'agit ici d'analyser le PREE sous trois aspects de cohérence (tant au niveau conceptuel et qu'opérationnel) :

Cohérence interne : Est-ce que la conception et l'opérationnalisation des activités du PREE dans le pays a été correctement effectuée au regard des objectifs visés et des résultats initiaux recherchés (conception, moyens envisagés, choix des opérateurs, planification des opérations, pertinence des hypothèses initiales...)?

Cohérence externe : A votre avis, quelle est la concordance des activités du PREE avec les politiques nationales (administrations centrales et décentralisées de l'éducation), les actions entreprises par les organisations internationales, autres bailleurs et institutions régionales, et éventuellement les organisations non gouvernementales actives dans le domaine de l'EE et qui interviennent dans le pays ?

Cohérence transversale : Comment appréciez-vous, la cohérence du PREE avec les politiques publiques susceptibles d'avoir un impact sur le développement des zones marines et côtières (pêche, tourisme, migration, sécurité, protection des zones écologiques fragiles, etc.) et la politique de développement du pays en particulier ?

Les faiblesses de la cohérence au niveau interne et externe.

- (i) Faible cohérence externe de la stratégie du programme : 1)La volonté politique limitée des Etats en matière d'EE encore perceptible en fin de projet, est principalement dû au fait que , le PREE n' a pas suffisamment diagnostiqué et intégré dans sa stratégie, la concordance qui pouvait exister entre les activités du PREE et les finalités des politiques éducatives de ces Etats. ; 2)S'il est stratégiquement légitime de concentrer les activités du PREE en zone côtière et marine, les pressions dont font l'objet les écosystèmes adjacentes aux zones côtières et marines, risquent de s'étendre dans la zone d'intervention du Projet à moyen terme, si l'effet "tâche d'huile" ne s'étend pas à ces zones écologiques adjacentes. ;
- (ii) Faible cohérence interne de la stratégie du programme :

Stratégie	Analyse/constat	Proposition d'amélioration
Résultat 1 : « Un réseau d'éducateurs et d'acteurs compétents participe au développement et à la mise en œuvre d'une stratégie régionale d'éducation et de	-Les capacités à transférer par le PREE au réseau des systèmes éducatifs sont peu précises, à savoir : celle d'être capable de conduire des analyses, des interventions et des formations d'enseignants et d'animateurs en EE.	-Développer avec les instituts de recherches pédagogiques, un curricula précis de la formation des enseignants en EE (compétences transversales et pluridisciplinaires).

Stratégie	Analyse/constat	Proposition d'amélioration
communication environnementale pour la conservation de la zone côtière et marine en Afrique de l'Ouest »	-sans une définition claire d'un référentiel initial de compétences pertinentes à transférer aux membres du réseau et aux acteurs d'EE, le PREE risque de sombrer dans une autosatisfaction démesurée et une navigation à vue (qui a souvent caractérisé les projets de renforcement de capacités).	-Réaliser une étude de besoin approfondie dans chaque pays/réseau et un plan de formation des acteurs de la mobilisation communautaire en EE.
<u>Résultat 2</u> : Les politiques publiques d'éducation des pays du PRCM évoluent et intègrent les valeurs bioécologiques et socioculturelles des zones côtières et marines, les risques associés à leurs dégradations et les recommandations pour leur gestion durable ;	Si la révision des curricula, l'élaboration et la diffusion d'une stratégie régionale d'EE est très pertinente, cette stratégie semble être insuffisante pour assurer le changement des politiques publiques en matière d'EE.	Le PREE doit bâtir et diffuser auprès des décideurs un guide de « Mainstreaming de l'EE dans les systèmes éducatifs des pays », qui va au-delà de la modification de curricula, mais renforce la stratégie d'éducation et son opérationnalité.
<u>Résultat 3</u> : La capitalisation des bonnes pratiques et des expériences novatrices en matière de conservation des patrimoines naturels et culturels littoraux influence le comportement des communautés littorales	Le résultat 3 est peu précis en terme : d'étendu, des facteurs, des cibles, et des valeurs de comportements que le projet pourrait influencer. Il serait irréaliste pour le projet de prétendre pouvoir bâtir une masse critique de vecteurs de changement capable d'influencer et surtout de changer les comportements des communautés du littoral en matière de gestion durable des ressources naturelles seulement en 04 années d'intervention et avec les ressources limitées dont il dispose. Si le projet à amorcer l'influence, le changement de comportement devrait arriver plus tard, à condition de constituer la masse critique d'influence.	-Inscrire le résultat 3 dans la durée (PREE II et au-delà). -Mieux cibler les résultats que le projet 'apportera en matière d'influence de comportements des communautés en terme de : échelle spatiale, lieu d'action, degré de controverse à résoudre, typologie d'alternatives viables/ bonnes pratiques et des expériences novatrices, etc.

Stratégie	Analyse/constat	Proposition d'amélioration
<u>Gestion du projet</u>	<p>-La centralisation de la planification et la gestion au niveau de la coordination du PREE ne facilite pas souvent les opérations et elle s'adapte peu aux contextes nationaux ;</p> <p>-Dans ce contexte de centralisation, l'indisponibilité à temps plein du chef de projet a souvent causé l'échec des activités de suivi terrain (caravane environnementale en Mauritanie à cause de l'insécurité; la non réponses aux sollicitations d'appui/coaching des ONG dans la mise en œuvre de leurs microprojets).</p>	<p>-Le projet devra responsabiliser d'avantage les acteurs nationaux dans la planification, la gestion, la mise en œuvre et le suivi évaluation des activités d'appui pédagogique et des microprojets.</p> <p>-Identifier et mettre en place des task force/panel d'experts régional en EE avec termes de références précis et moyens d'action pour appuyer ou coacher les acteurs nationaux.</p>

Cohérence transversale : Comment appréciez-vous, la cohérence du PREE avec les politiques publiques susceptibles d'avoir un impact sur le développement des zones marines et côtières (pêche, tourisme, migration, sécurité, protection des zones écologiques fragiles, etc.) et la politique de développement du pays en particulier ?

L'instabilité politique dans certains pays de l'écorégion (Mali, Cote d'ivoire, Guinée, Guinée Bissau, Mauritanie, etc.) n'a pas permis de réunir les ministres en charge de l'éducation, afin d'harmoniser les politiques et les stratégies d'intégration de l'EE dans la sous-région. Cependant, sous l'initiative du PREE, un noyau d'experts régionaux en EE s'est réuni trois fois en trois ans, et ils sont entrain d'influencer l'intégration de l'EE dans leurs pays respectifs.

6.2 Efficacité

6.2.1 Les objectifs et résultats attendus du projet ont-ils été réalisés et dans quelles proportions? Quels sont les éléments explicatifs de la non atteinte de tout ou partie des objectifs?

Le projet a mobilisé 49% des fonds attendus du PREE. Cependant les autres partenaires on eu à mobiliser des ressources pour boucler les activités à réaliser dans le cadre des différents protocoles et contrats signés. C'est ainsi que les ONG on affecté du personnels, de la logistique pour permettre d'atteindre les résultats (microprojets, curricula, et distribution matériels didactiques, séances additives de formations des enseignants, etc. ;). Le mécanisme de suivi de l'intégration des curricula par les ministères s'est fait avec la mobilisation des experts fonctionnaires. UICN Bissau a également souvent réalisés des activités du projet en utilisant ses ressources logistiques propres.

Le document de projet n'avait pas subi d'ajustement officiels lors de l'exécution, aucun protocole n'a prévu la contribution des acteurs, et l'enregistrement lors de cette mission des plaintes des acteurs quant aux sous-estimations des appuis (UICN Bissau, ONG, ministères, etc.), permet de conclure quant à l'insuffisance des fonds alloués pour les résultats attendus et de dire aussi que les fonds alloués (899.00 euros sur 1,8 millions attendus), ont été sous-estimés.

Au vu de tout ce qui précède, nous pensons que pour justifier les résultats obtenus par rapport à l'utilisation du financement du PRCM objectivement, les résultats obtenus doivent être pondéré au prorata des ressources affectées par le PRCM. Une constance de pondération sera multipliée aux résultats réels du projet pour obtenir la valeur objective de réalisation.

N.B :

- La constante de pondération est proportionnelle au pourcentage des fonds mobilisés du PRCM par rapport au coût initial inscrit dans la demande de l'UICN-Bissau (voir document de projet), soit 49% (valeur pondéré= valeur réalisée/0,49).
- Les compléments d'informations qualitatifs et quantitatifs détaillés sur ces critères du tableau de performance sont donnés en annexe de ce rapport.

Il s'agit ici d'apprécier l'état d'avancement du PREE dans l'écorégion, de vérifier si les actions envisagées ont- été conduites, et d'identifier et d'expliquer celles qui, le cas échéant, ont été annulées ou remaniées?

Nous évaluons ici, le niveau de performance au niveau des impacts, des résultats et des activités :

03 types de résultats à analyser : (i) les résultats attendus du PREE (voir tableaux ci-dessus) ou (ii) des résultats inclus dans la convention signée par votre réseau et la coordination du PREE/UICN-Bissau (voir convention) et (iii) résultats réalisés mais non prévus. L'état d'avancement sera analysé sous trois angles, à savoir (i) l'effectivité physique, (ii) la performance et (iv) la conformité administrative, technique et financière.

Le projet sera ici examiné à deux niveaux :

6.2.2 Niveau de l'objectif global :

Le tableau ci-dessous dresse le niveau d'atteinte de l'objectif du projet au vu des performances de chaque résultat :

Résultats	Taux d'exécution physique en mai 2012
Résultat 1	175%
Résultat 2	120%
Résultat 3	122%
Gestion-Coordination	100%
Total/moyenne	168%

On note que le projet a effectivement réalisé les objectifs qui lui ont été assignés initialement à 168% (moyenne pondérée de la somme des 03 résultats techniques). Grace au PREE, 13 institutions et organisations de la sous région ont été progressivement mis en condition de transmettre aux jeunes

générations les éléments de la compréhension des enjeux liés à la conservation des patrimoines de la zone côtière ouest africaine.

Les lignes qui suivent vont donner en détail le niveau d'atteinte de chaque résultat initial.

6.2.3 Niveau d'atteinte des résultats attendus :

Résultat 1 : Un réseau d'éducateurs et d'acteurs compétents participant au développement et à la mise en œuvre d'une stratégie régionale d'éducation et de communication environnementale pour la conservation de la zone côtière et marine en Afrique de l'Ouest.

L'état de performance de ce résultat est dressé dans le tableau ci-dessous :

Indicateurs	Sous critères	Valeur prévue	Valeur réalisée (V)	valeur pondérée (%) (V/0,49)	Cumul prévu	Cumul réalisé (pondéré)
Indicateur 1. 1 Une stratégie régionale est élaborée en fonction d'une analyse des besoins, mise en œuvre et suivie en lien avec un groupe régional de personnes ressources impliquées dans les programmes d'éducation et de conservation	Situation de référence des besoins en EE dans la sous-région réalisée	100%	100%	204,1%	100,0%	178,57%
	Appui des acteurs pour l'élaboration de plans de travail annuels à différentes échelles et appui/assistance à leur mise en œuvre	100%	50%	102,0%		
	Stratégie régionale d'EE élaboré de manière participative	100%	100%	204,1%		
	Stratégie régionale mise en œuvre et suivi par le réseau d'expert de la sous-région	100%	100%	204,1%		
Indicateur 1. 2 Une série d'outils didactiques est produite dans les quatre langues du PRCM et utilisée pour l'animation communautaire et les interventions dans les écoles	Conception, production et distribution des outils pédagogiques.	100%	70%	142,9%	100,0%	142,9%
Indicateur 1. 3 Dans chaque pays, un groupe de praticiens de terrain, animateurs d'ONG, maîtres et professeurs des écoles et formateurs ont suivi des formations incluant l'utilisation d'outils didactiques	Formation des acteurs sur l'utilisation des outils pédagogiques du PREE.	100%	100%	204,1%	100,0%	204,1%

On note que le PREE a une bonne performance pour ce résultat :

a) situation de référence

Cette activité a été réalisée dans les 07 pays (07 rapports de diagnostic). Ce qui a permis de savoir les domaines prioritaires d'appui qu'il fallait apporter au niveau de chaque pays. Néanmoins, comme mentionné au niveau de l'analyse de la pertinence du projet, la situation de référence est restée superficielle, et n'a pas ressorti les éléments d'une stratégie réaliste et exhaustive à même de permettre un développement efficace de l'EE (analyse des acteurs et synergies, ordre d'enseignement prioritaire pour l'EE, communication environnementale, etc.).

- b) L'appui des acteurs pour la planification des actions d'EE (100%) : Les processus d'élaboration de curricula ont été planifiés, cependant son exécution n'a pas produit les fruits escomptés à cause d'un suivi peu efficace et des contingences sociopolitiques dans les pays (Mauritanie, guinée, etc.) ;
- c) Conception, production et distribution des outils pédagogiques : Deux outils pédagogiques ont été produits (Cahier des connaissances et Manuel pédagogiques). Ils ont été distribués, à raison de 13.000 exemplaires. Cependant le processus d'attribution a été lent à cause de l'attentisme de partenaires au niveau des pays.
- d) Formation à l'utilisation des outils pédagogiques: Plusieurs ateliers ont été organisés pour vulgariser le cahier de connaissance auprès des enseignants dans chaque pays, mais la formation n'a pas été efficace car le guide pédagogique utilisé pour la délivrance de l'EE aux élèves a été produit plus tard. Les experts ont été récemment formés sur l'utilisation des deux guides. Cependant ils n'ont pas encore finalisé les curricula, permettant d'identifier le point d'encrage des leçons d'EE.

Recommandations :

Dans l'ensemble le résultat 1 a été réalisé de façon satisfaisante, afin de capitaliser les acquis et d'améliorer l'effet/impact, il faudra : (i) améliorer dans la prochaine phase l'étude de la situation de référence, (ii) la célérité de distribution des outils pédagogiques dans les pays, et (iii) mieux planifier les formations des acteurs à l'utilisation des outils pédagogiques.

Résultat attendus no 02 : Les politiques publiques d'éducation des pays du PRCM évoluent et intègrent les valeurs bioécologiques et socioculturelles des zones côtières et marines, les risques associés à leur dégradation et les recommandations pour leur gestion durable.

Le PREE a également prévu d'agir sur les politiques publiques notamment au niveau stratégique et opérationnel. La contribution du PREE à ce sujet est expliquée dans le tableau ci-dessous :

Indicateurs	Sous critères	Valeur prévue	Valeur réalisée (V)	valeur pondérée(%) (V/0,49)	Cumul prévu	Cumul réalisé (pondéré)
Indicateur 2. 1 Des analyses des systèmes éducatifs des sept pays sont conduites, identifiant les besoins et les opportunités pour introduire dans les curricula des aspects liés aux patrimoines littoraux et		100%	100%	204,1%	100,0%	204,1%

Indicateurs	Sous critères	Valeur prévue	Valeur réalisée (V)	valeur pondérée(%) (V/0,49)	Cumul prévu	Cumul réalisé (pondéré)
à leur conservation						
Indicateur 2. 2 Les curricula sont révisés dans au moins trois pays et intègrent des aspects liés à la valeur patrimoniale du littoral et la conservation des écosystèmes marins et côtiers	Etat des lieux / Diagnostic de la situation en matière d'EE	100%	100%	204,1%	100,0%	95,24%
	Information et sensibilisation des communautés, acteurs et partenaires clés pour l'intégration de l'EE	100%	100%	204,1%		
	Sélection des éléments à intégrer	100%	50%	102,0%		
	Identification des points d'ancrage dans les outils du curriculum	100%	30%	61,2%		
	Recherche de moyens financiers pour le processus d'intégration	100%	0%	0,0%		
	Elaboration, édition, impression et mise à disposition des programmes et guides révisés (supports didactiques)	100%	0%	0,0%		
Indicateur 2. 3 Les parlementaires influencent dans au moins trois pays la révision des curricula en favorisant l'intégration d'éléments concernant la valeur patrimoniale du littoral et la conservation des écosystèmes marins et côtiers	Les questions environnementales critiques de la zone côtière et marine sont maîtrisées par les parlementaires	100%	100%	204,1%	100,0%	81,63%
	Connaissance des dossiers d'EE par les parlementaires (expertise technique et juridique confirmé sur l'EE) et l'adhésion du public	100%	20%	40,8%		
	Alliances nouées par les parlementaires	100%	20%	40,8%		
	Nombre d'initiatives de plaidoyer sur l'EE réussies par les parlementaires	100%	20%	40,8%		
Indicateur 2. 4 Une déclaration conjointe ou un protocole d'accord	Déclaration conjointe ou protocole d'accord engageant les	100%	50%	102,0%	100,0%	102,0%

Indicateurs	Sous critères	Valeur prévue	Valeur réalisée (V)	valeur pondérée(%) (V/0,49)	Cumul prévu	Cumul réalisé (pondéré)
engage les Ministères de l'éducation des sept pays dans un processus de planification des étapes de l'intégration dans les curricula d'éducation des aspects environnementaux, et de leur actualisation en fonction de l'évolution des enjeux environnementaux, sociaux et économiques	Ministères de l'éducation des sept pays PRCM dans un processus de planification des étapes de l'intégration dans les curricula d'éducation des aspects environnementaux, et de leur actualisation en fonction de l'évolution des enjeux environnementaux, sociaux et économiques					

Initialement, les experts du projet avaient réalisés un diagnostic sommaire des besoins par pays en comité restreint de 2009 et lors de l'atelier régional de 2010. Cependant, comme commenté au résultat 1, ce diagnostic était parcellaire, l'insuffisance des moyens n'a pas permis d'opérer un diagnostic plus détaillé des systèmes éducatifs. Ce diagnostic détaillé devra constituer une priorité en vue de concevoir les plans pays budgétisés sur l'EE.

Le processus d'encrage de l'EE dans les curricula est en cours dans 03 pays (Guinée Bissau, Cap-Vert et Guinée (60%). Les comités mixtes (société civile et inspections nationales d'éducation) sont à pied d'oeuvre. Ce processus n'est pas convenablement suivi, créant ainsi, des retards dans son évolution. Pour les autres 04 pays PRCM (Sénégal, Sierra Léone, Mauritanie, Gambie), les facteurs d'attentisme des ministères en charge de l'éducation et les troubles politiques ont freiné l'élan de ceux-ci pour mener le leadership de la réforme du curricula. Une déclaration conjointe des ministres de l'éducation de la sous région a été signée à ce sujet. Malgré l'engagement démontré par la Guinée Bissau comme champion pour animer la mobilisation des autres ministres de l'éducation à ce sujet, son implémentation rencontre beaucoup d'aléas cités ci-dessus.

Recommandations :

Dans l'ensemble le résultat 2 a été réalisé de façon satisfaisante, cependant, dans la prochaine phase, il faudra : (i) améliorer l'étude de la situation de référence, (ii) Favoriser la mise en place des réseaux nationaux d'experts d'EE et les responsabiliser avec des moyens, des calendriers et des résultats précis dans le processus d'encrage de l'EE dans les curricula, notamment la conception, la production, et la généralisation des outils pédagogiques inspirées des outils du PREE (iii) Mobiliser dans chaque pays, les réseaux parlementaires pour influencer les ministères de l'éducation à s'impliquer dans la définition et le suivi des programmes pays d'EE et aussi à mobiliser les contreparties nationales pour leurs réalisations, enfin (iv) relancer la Guinée Bissau pour l'organisation d'un atelier régional des ministres en charge de l'éducation afin d'harmoniser les approches, de recueillir leur adhésion pour la définition et le suivi des programmes pays d'EE et de mobiliser les contreparties nationales pour leurs réalisations.

Résultat attendus no 3. La capitalisation des bonnes pratiques et des expériences novatrices en matière de conservation des patrimoines naturels et culturels littoraux influence le comportement des communautés littorales.

Le PREE a prévu de capitaliser les bonnes pratiques d'EE à travers la promotion des activités ludiques et les microprojets. Le tableau ci-dessous nous édifie d'avantage à ce sujet :

Indicateurs	Sous critères	Valeur prévue	Valeur réalisée (V)	valeur pondérée(%) (V/0,49)	Cumul prévu	Cumul réalisé (pondéré)
Indicateur 3. 1 Les bonnes pratiques et les expériences d'au moins six sites de la région, ayant une valeur didactique, sont identifiées et font l'objet de production de documents visuels et audiovisuels utilisables pour l'EE	Nombre de bonnes pratiques et expériences identifiées	100%	100%	204,1%	100,0%	183,67%
	Nombre de production de documents visuels et audiovisuels utilisables pour l'EE	100%	80%	163,3%		
Indicateur 3. 2 La capitalisation des bonnes pratiques et les échanges d'expériences sont favorisés au travers d'au moins dix visites d'échanges entre animateurs et professeurs et d'au moins quarante sorties de terrain et voyages d'étude pour les élèves	Nombre de visite d'échanges	100%	30%	61,2%	100,0%	40,82%
	Nombre de sorties de terrain et voyages d'étude	100%	10%	20,4%		
Indicateur 3. 3 Au moins sept expériences locales de conservation ou de réhabilitation de la zone côtière sont initiées ou dynamisées grâce aux visites et impliquent régulièrement des élèves	Nombre de microprojets financés et ayant produits des effets et impacts escomptés.	100%	70%	142,9%	100,0%	142,9%

Nous avons noté un foisonnement de production de documents audio visuels d'EE, non seulement dans tous les pays PRCM et mais également au niveau régional (newsletters, brochures, caravane, émissions TV/radio, téléconférences, animation socioculturelles, maison de l'environnement, etc.). La société civile de ces pays dispose de compétences avérées à ce sujet. Cependant on note que seules 8000 personnes ont été touchées directement par les microprojets. Avec les facteurs d'effets "tache d'huile", qui peut démultiplier 5 fois la pénétration d'un message dans une société (Don Hellriell-John W.Slocum, 2009), on peut penser que 40.000 personnes ont eu accès à ces information (5% des populations des zones côtières et marines). Toutefois, ceci ne peut pas constituer la mase critique qui pouvant impulser le changement. Ces activités ne sont pas soutenues par un véritable plan de communication et sont parfois sporadiques et ne permettent pas de maintenir l'éveil de conscience dans la durée. Les échanges d'expériences ont été limités (moins de 10 activités sur 50 attendues), ceci à cause d'une faible planification participative et de circulation d'information entre la coordination et les Pays.

Les microprojets financés par le PREE couvrent les domaines tels que la gestion participative des espèces menacées dans les aires protégés, l'éducation des jeunes à la protection de l'environnement, le reboisement de palétuviers et rôniers, foyers améliorés, production de sel avec l'énergie solaire, jardin

scolaire, pépinières d'arbres fruitiers et d'essences locales, communication environnementale, etc. Les 08 microprojets ont été achevés à près de 70 % dans l'ensemble (valeur non pondéré).

Le PREE manque d'une véritable stratégie de subvention de microprojets (communication, identification, financement, gestion, et de suivi/ évaluation). Les faiblesses de ce programme de microprojets sont : (i) Même si les initiatives émanent des bénéficiaires, ceux-ci affirment que certains domaines prioritaires de la gestion durable des zones côtières et marines ne sont pas couverts par les microprojets (changement climatiques, érosion côtière, zones humides, etc.), (ii) chaque bénéficiaire y est allé de sa façon pour gérer et justifier les subventions reçues du projet, (iii) on note un retard dans le déblocage des fonds entre le PREE et les bénéficiaires, (iv) retard dans la transmission des rapports, et des justificatifs financiers par les bénéficiaires (v) la précarité des certains ONG n'a pas permis qu'il puisse mobiliser les moyens de fonctionnement afin d'assurer un suivi efficace des microprojets, d'où la qualité approximative de certaines réalisations, (vi) la faible systématisation du suivi par la coordination régionale du PREE ne permet pas de savoir à travers les rapports techniques et financiers les effets et impacts réels de ces microprojets, (vii) certains financements reçus ne sont pas encore justifiés, alors que le projet arrive à terme en fin juin 2012.

Recommandations :

Le résultat 3 a été réalisé de façon satisfaisante, cependant, il faudra : (i) Elaborer de manière participative un plan IEC (Information-Education-Communication), visant la constitution d'une masse critique pour le changement de comportement en vue d'une gestion durable des ressources en zone côtière et marine et la capitalisation des expériences/réussites antérieures, (ii) Elaboration d'un manuel de gestion de cycle de subvention de microprojets au sein du PREE, (iii) responsabiliser d'avantage les réseaux nationaux dans les avis à manifestation d'intérêt, la collecte, l'analyse, l'attribution, et le suivi/ évaluation des subventions, (iv) Réduire les procédures et les délais de mise à disposition des fonds, de validation des rapports technico financiers des microprojets, (v) Elaborer une stratégie de capitalisation des bonnes pratiques et de réalisation des échanges d'expériences qui tient compte des attentes des bénéficiaires (vi) sensibiliser en urgence, les ONG bénéficiaires à clôturer les engagements et à justifier les fonds avant la clôture du PREE.

6.2.4 Quelles sont les forces et les faiblesses de la mise en œuvre du projet, de son système de suivi évaluation, de sa communication ?

a) Analyse du système de suivi évaluation

caractéristiques	Points forts	Points faibles	Propositions d'améliorations
a) la qualité de la planification initiale	Existence d'une ébauche de plan d'activités pour les 04 ans au niveau de la coordination du PREE	-Peu réaliste : les résultats du projet entraîneront peu de changement de comportement au delà de la phase actuelle ; -Absence de plans opérationnels annuels et trimestriels du PREE	Systématiser la planification participative des activités au niveau de la coordination régionale et des pays.
(b) des adaptations faites au cours du projet,	<u>Justesse de choix stratégique et réalisme</u> : Le projet a recentré ses efforts dans	Le document de projet est vague sur le niveau éducatif à influencer. -Seulement 49% de fonds demandés ont été mobilisés.	Cibler les niveaux de l'enseignement primaire et secondaire pour introduire l'EE.

caractéristiques	Points forts	Points faibles	Propositions d'améliorations
	l'introduction de l'EE au niveau du primaire -Contributions additionnelles au financement PREE par les ONG, ministères et UICN	-Pas d'ajustements du document de projets par rapport au financement PRCM mobilisé (899.000 euros). Absence de système de comptabilisation des apports/contributions hors PRCM	-S'assurer à la phase 2 que le document de projet a été ajusté au montant de financement mobilisé. -Prendre en compte dans le document de projet, les apports des partenaires du PREE et comptabilisé dans les rapports financiers de mise en œuvre.
(d) les indicateurs objectivement vérifiables,	Cadre de résultats du projet définit à l'avance	Indicateurs peu SMART (Spécifique/Mesurable/Accessibles/Temporels) : Exemple : La capitalisation des bonnes pratiques et les échanges d'expériences sont favorisés au travers d'au moins dix visites d'échanges entre animateurs et professeurs et d'au moins quarante sorties de terrain et voyages d'étude pour les scolaires (quand sera-t-il atteint ?) ; -L'utilisation du terme « impact » dans l'objectif du projet est surréaliste au regard de la durée du projet (04 ans). En réalité on peut espérer tout au plus en 04 années avoir des effets de l'EE. Les impacts viendront plus tard (fin phase 2).	-Dans la phase 2 du PREE définir des indicateurs smart. -Remplacer le terme « impact » par effet » dans le cadre logique actuel.
(e) les moyens (humains, matériels utilisés, etc.) :	Existence de compétences régionales en EE.	Seulement 49% des fonds au PRCM sollicités ont été alloués (900000 euros).	Diversifié les sources de financement en phase 2 (contributions des Etats, et autres fonds de bailleurs).
-Consultants externes	Qualité excellente des produits/services des consultants (Guide pédagogique et cahier des connaissances).	La coordination n'alloue pas suffisamment de temps et d'attention au contrôle qualité des prestations des consultants recrutés dans le cadre des microprojets	Revoir le système de contrôle qualité des prestations des consultants recrutés dans le cadre des microprojets (visites régulières de terrain, réagir aux rapports produits, etc. ;)
-Appui logistiques		Faible capacité opérationnelles des	Des appuis logistiques

caractéristiques	Points forts	Points faibles	Propositions d'améliorations
		instituts nationaux en charge de la pédagogie (INDE, INRAP, instituts pédagogique de Mauritanie, Gambie)	pertinents doivent être apportés à la demande de certains centres de formation des enseignants (INDE, INRAP, Institut pédagogique de Mauritanie, etc.).
-Experts UICN	Existence d'une coordination régionale, pourvue d'expertises qualifiées.	-Faible coordination au niveau des pays. -Insuffisance de la disponibilité du coordonateur pour les activités du projet (30%) ; -Faible décentralisation des activités au niveau des pays.	-Prévoir des plans d'action-Pays et élaborer un mécanisme de coordination du projet au niveau de chaque pays. -UICN devra mettre à disposition du projet un coordonnateur à temps plein.
(f) les coûts associés,		Certaines ONGs se plaignent de la faible prise en compte de coûts de fonctionnement dans les coûts des microprojets.	Planifier et négocier à l'avance des cofinancements des coûts de fonctionnement du suivi des microprojets avec les bénéficiaires
(g) les suppositions et risques identifiés au départ du PREE.	Prévisions des risques dans le cadre logique initial du projet	Si les risques sont mentionnés dans le cadre logique, aucun plan de suivi n'a été développé au cours du projet, d'où leur faible prise en compte dans le pilotage	Prévoir un plan de suivi des risques à coté des plans d'activités en phase 2

b) Analyse du système de communication :

Le système d'information du projet est analysé dans le tableau suivant :

Système d'information	Réussites/Potentiels	Echec/obstacles	Propositions d'amélioration
Entre les membres du réseau national d'EE (en interne)	Collaboration autour quelques activités sporadiques organisées par les uns et autres sur l'EE	-Les ONGs, ministère de l'éducation, les conservateurs, les médias ne collaborent pas sur un programme structuré. -Les occasions de rencontres ne sont possibles que lorsque la coordination du PREE organise des événements (ateliers, séminaires, etc.).	-Appuyer l'émergence des réseaux nationaux structurés et fonctionnels. -Appuyer les réseaux à être fonctionnels (légalisation/institutionnalisation, stratégie, plan d'action, recherche de financement, système suivi évaluation, mémoire institutionnelle, etc.)

Système d'information	Réussites/Potentiels	Echec/obstacles	Propositions d'amélioration
<i>Entre le réseau national d'EE et les écoles, et autres partenaires.</i>	« Business as usual » (collaboration habituelle) -Appropriation : Initiative de valorisation des outils PREE par certains membres avec d'autres partenaires étatiques (Gambie, Guinée).	« Business as usual » : Pas d'activités spécifiques en direction des écoles.	Encadrer les réseaux nationaux à élaborer, mettre en œuvre, suivre et évaluer un plan d'action conjoint des membres nationaux pour la recherche de financement, l'expérimentation, et la diffusion des outils PREE.
<i>Entre le réseau national et le réseau régional d'EE</i>	Relations informelles entre les experts et les membres lors des rencontres régionales.	RAS	<ul style="list-style-type: none"> - Structurer, formaliser et planifier les actions pour le réseau régional, - appuyer l'émergence et la consolidation, - fonctionnalité des réseaux nationaux.
<i>Entre la coordination du PREE, les réseaux d'EE, et les prestataires</i>	-Collaboration autour d'activités sporadiques organisées par les uns et autres sur l'EE (03 atelier régionaux, microprojets, etc.). -Cadre de collaboration formalisé (contrat, lettre de subvention, dossiers de microprojets etc.)	-Planification encore approximative des activités ; - Attentisme des membres des réseaux (Sierra Leone, Sénégal, Guinée Bissau, Cap-Vert) par rapport aux activités PREE	-Mettre en place un montage organisationnel d'opérationnalisation du projet adapté aux défis du PREE. -Systématiser la planification périodique participative entre la coordination PREE et les réseaux d'EE (Régional et nationaux)
Au sein de la coordination/UICN	Tenue de réunion interne de coordination au sein des bureaux UICN pendant lequel le pilotage du PREE est abordé ; -Existence d'un plan de décaissement financier annuel du PREE partagé.	-Climat communicationnel au sein de la coordination à améliorer. -Absence d'un plan de financement périodique détaillé.	

Système d'information	Réussites/Potentiels	Echec/obstacles	Propositions d'amélioration
Entre les réseaux nationaux et le ministère de l'éducation.	Mise en place d'une stratégie de plaidoyer d'intégration de l'EE dans les curricula. Le ministère de l'éducation de Guinée Bissau désigné champion pour amplifier le plaidoyer	RAS	RAS
Entre les réseaux nationaux et les autres acteurs	Chaque acteur a développé un système approprié de communication par la production et la diffusion à travers des supports (newsletters, dépliants, brochures, site web, caravane, émission sur radio communautaire, journées thématiques, documentaires, participation aux fora, etc.).	-Manque de plan cohérent de communication du PREE. -Le PREE n'a pas encore effectué une évaluation d'efficacité de son système de communication (taux de pénétration, effet sur le comportement, etc. engendré par ces outils de communication).	Elaborer un plan de communication et de formation cohérent du PREE, contenant un cadre logique d'activités, des budgets, un système de suivi /évaluation.

6.2.5 Quelles sont les forces et faiblesses des partenariats en cours ou mis en place ?

Les collaborations mises en place par le projet concernant sont celles initiées par le PREE et des synergies potentielles qui s'auto-développent :

5.2.5.1 Collaboration actuelles :

Collaboration PREE/ONG : 13 organisations réparties dans les 07 pays du PRCM, ont bénéficié des appuis du PREE. Les experts desdites organisations ont été intégrés au niveau du réseau régional d'experts en EE ; Grâce à un appel à proposition, les microprojets ont été financés par le PREE sous couvert de convention de financements ; des appuis divers ont été apportés en finançant leurs participations aux forums régionaux de l'EE. Ces organisations ont reçu des sessions de formation sur les outils d'EE, et ont contribué à la diffusion des 15.000 exemplaires des deux outils pédagogiques produits par le PREE dans leurs pays respectifs.

Collaboration PREE/Ministères de l'éducation : Des experts issus des ministères en charge de l'éducation ont été récemment intégrés dans le réseau régional d'experts qui est en cours de construction. Les cadres de ces ministères animent actuellement le processus d'encrage des curricula d'EE ; le PREE a financé leurs

participations aux forums régionaux de l'EE. Des protocoles ont été signés avec la Guinée Bissau, Guinée et Cap-Vert pour régir la collaboration entre les deux parties.

5.2.5.2 Collaboration auto-développée:

- a) **Guinée** : Synergie en cours de construction entre INRAP/Guinée Ecologie et PACV (Programme d'Appui aux Communautés Villageoises), sur son volet Education Environnementale et Communication, afin de participer à l'expérimentation, multiplication et la diffusion des outils du PREE (Cahier de connaissance et guide pédagogique).
- b) **Gambie** : La FAO a manifesté son intérêt à adopter les outils du PREE comme outils de formation en EE (la diffusion sera faite sous le couvert de l'ONG, Mundis Maris).
- c) **Mauritanie** : le projet FINUAP sur l'éducation familiale est enrichissant pour le PREE. Le « basket fund » du secteur éducatif regroupe tous les bailleurs du secteur impliqués dans le programme national de développement du secteur de l'éducation (PNDSE), le PREE peut intégrer ce collectif pour influencer l'intégration de l'EE dans le système éducatif du pays.

6.2.6 Quelles sont les aspects positifs et négatifs des modalités de mise en œuvre de cette collaboration ? Quelles sont les évolutions souhaitables ?

Collaborations	Forces/faiblesses	Evolutions souhaitables
Collaboration PREE/ONG :	<p><u>Forces</u> : Existence de contrats de subventions microprojets avec les 08 organisations bénéficiaires.</p> <p><u>Faiblesses</u> : Cadre de collaboration qui régie les deux parties limité aux microprojets.</p>	Inscrire dans le cadre de collaboration d'autres activités tels que les curricula, formations, voyages d'échanges, forums régionaux, matériels didactiques, etc. et prévoir un mécanisme de suivi évaluation de la mise en œuvre du protocole.
Collaboration PREE/Ministères de l'éducation :	<p><u>Force</u> : Existence d'un cadre formelle de collaborations avec 3 des 07 ministères en charge de l'éducation (Guinée Bissau, Guinée et Cap-Vert).</p> <p><u>Faiblesses</u> : (i) Le Sénégal, la Mauritanie, le Sierra Léone, et la Gambie, n'ont pas encore un cadre de collaboration formel/légal avec le PREE et (ii) En l'absence d'un véritable cadre partenarial au niveau de chaque pays, les contrats sporadiques signés (mise à jour des curricula d'EE, microprojets, etc.) ne permettent pas d'avoir toute une visibilité claire nécessaire aux acteurs, quant à la contribution du PREE au développement du système éducatif dans sa globalité et l'EE en particulier. L'absence d'un tel cadre peut créer un faible encrage des interventions du projet dans la mise en œuvre des politiques nationales de l'éducation.</p>	D'où la nécessité de la mise en place dans les 07 pays (suite à un processus participatif), d'un Programme-Pays pour le développement de l'EE (2PD-EE), et prévoir un mécanisme de suivi évaluation de la mise en œuvre.

6.2.7 Comment et par qui sont assurés le pilotage et la coordination des divers volets du PREE ? Cette coordination permet-elle une cohérence satisfaisante des actions ?

On note cinq catégories des acteurs. A l'absence d'une situation de référence précise du PREE, le consultant donne ici empiriquement, les chiffres approximatifs de la taille des acteurs. Il s'agit de :

- Organe d'orientation politique et stratégique : Comité de pilotage du PRCM (07 pays membres) avec une session par an pour valider le rapport d'activités, des audits et donner des orientations stratégiques.
- Agence d'exécution : Coordination du PREE logée dans l'UICN/Bissau (équipe légère de 02 experts interne à UICN/Bissau et 01 expert externe, tous à temps partiel).
- Agences de mise en œuvre : Société civile (près de 15 ONG impliquées dans le PREE réparties dans 07 pays), 07 instituts et plusieurs inspections d'Etat en charge de la pédagogie de l'EE impliqués.
- Bénéficiaires directs : Par extrapolation des données d'une étude régionale (UNESCO-BREDA, 2007), on a les Elèves (près de 5 millions d'enfants scolarisés au primaire en zone côtière et marine), enseignants (près de 90.000 maitres d'écoles actifs en zone côtière et marine), communautés riveraines des aires protégées (près de 10 millions de personnes habitantes en zone côtière et marine d'Afrique de l'ouest sont ciblées par le PREE).
- Prestataires de services : consultants en développement, experts régionaux et internationaux en EE, imprimeurs d'outils pédagogiques, etc.

Le rôle, /la fonction, les forces, /les faiblesses et les propositions d'amélioration de l'implication des acteurs du PREE sont ci-dessous dressés :

Operateurs en charge dans votre organisation	Rôles/fonction statutaire	Forces/faiblesses dans la cohérence des actions	Améliorations à faire
Coordination du PREE	-Conception du projet -Gestion administrative et financière -coordination de la conception et production des matériels didactiques d'EE.	<u>Force</u> : Equipe dévouée, compétente et synergique. <u>Faiblesses</u> : -Coordonateur pas entièrement disponible pour le projet ; -Absence de stratégies de transfert des capacités et des compétences aux acteurs nationaux ; -Programmation et suivi/évaluation insuffisante.	-Programmer un coordonateur à temps plein ; -Renforcer et structurer envisager le principe de subsidiarité et de transfert de fonction aux acteurs nationaux en phase 2 du PREE. -Mettre en place un système de suivi/évaluation en phase 2
Les inspections pédagogiques et services connexes impliqués au développement et au suivi des	-Coordination de la conception, validation et diffusion de la qualité des outils pédagogiques d'EE. -Formation et inspection des enseignants.	<u>Forces</u> : Cadres compétents en pédagogie dans les pays PRCM. <u>Faiblesses</u> : -Ressources de financement limitées pour l'EE ;	-Prévoir des contrats-programmes entre PREE et les instituts et inspections pédagogiques. -Appuyer les inspections

Opérateurs en charge dans votre organisation	Rôles/fonction statutaire	Forces/faiblesses dans la cohérence des actions	Améliorations à faire
politiques de l'éducation environnementale dans les Ministères de l'éducation tant au niveau central que déconcentré		-Attentisme par rapport au PREE (Mauritanie, Sénégal, Guinée, Gambie); -Absence de financements des appuis institutionnels dans le PREE.	dans la production d'outils pédagogiques adaptés au contexte du pays pour les maitres et les élèves.
Le corps enseignants	Préparation des outils pédagogiques et délivrance des enseignements d'EE aux élèves.	<u>Forces</u> : cadres dévoués ; initiative de production d'outils didactiques locaux ; OMD en matière d'éducation pas atteint dans tous les pays. <u>Faiblesses</u> : -Production et utilisation de matériels didactiques d'EE inadaptées ; -taux d'accès aux outils pédagogiques du PREE insuffisants (exemple en guinée Bissau 600 enseignants ont reçu le manuel de connaissance du PREE sur 4000, soit 15% de couverture).	-Améliorer le taux d'accès au matériel didactique du PREE dans les écoles (élèves et enseignants).
Les associations de parents d'élèves/communautés.	-Fait partie de la communauté éducative ; -soutient la création et fonctionnement des écoles ; -assure l'encadrement pré et postscolaire des enfants. -Participe à la réalisation des microprojets.		Renforcer leur participation dans les microprojets et la communication/sensibilisation environnementale.
Les élèves	Apprentissage et application de l'EE.	-Absence ou faible accessibilité aux outils didactiques d'EE. -Accès insuffisants aux activités d'EE périscolaires.	-L'élève doit être le moteur de changement de comportements que va initier le PREE en phase 2.
Réseaux d'expert et cadres en environnement en Afrique de l'Ouest (RICAPEC, etc.).	-Renforcement des capacités des acteurs ; -Développement de la Recherche-Action en EE. -	-Retard dans la mise en place du réseau régional et absence de points focaux nationaux. -Appui de l'émergence d'un réseau des experts en EE par le PREE (business plan élaboré, implication dans l'exécution du PREE) ;	-Finaliser les business plans, accélérer la mise en place du réseau régional et de ses points focaux nationaux. -La coordination du PREE doit transférer

Operateurs en charge dans votre organisation	Rôles/fonction statutaire	Forces/faiblesses dans la cohérence des actions	Améliorations à faire
		-Existence d'un vivier de compétences en EE dans la société civile et les inspections/instituts pédagogiques.	certaines fonctions d'opérationnalisation aux points focaux nationaux.
Les journalistes environnementalistes et leurs réseaux en Afrique de l'Ouest	Communication/sensibilisation environnementale	-Existence des réseaux importants de radios communautaires et des journaux à sensibilisation environnementale dans la zone côtière et marine. -Moyens limités et personnels peu qualifiés pour la communication environnementale.	-Mettre en place une composante de sensibilisation et communication environnementale en phase 2.
Les réseaux nationaux et le réseau régional de parlementaires et d'élus locaux	-Initiative et vote de lois sur l'éducation ; -Validation de budget public de l'éducation.	Faible implication des parlementaires dans l'exécution du PREE	-Elaborer une stratégie et programmer des actions de lobbying auprès de parlementaires sur l'EE (législation, budget)

6.3 *Efficience/efficacité*

Les ressources financières mises à la disposition du projet, et notamment de sa coordination, sont elles utilisées de façon efficiente et pour les activités prévues ?

Nous allons nous intéresser à la gestion financière du projet et son impact sur le résultat obtenus ;

6.3.1 **Efficacité de la gestion financière :**

L'analyse de la gestion financière du PREE permet de tirer les leçons suivantes en termes de force et faiblesses :

Forces :

- La gestion du PREE est assurée par l'UICN-Bissau, et quotidiennement animée par une équipe de 03 experts (02 à Bissau et 01 à Dakar) à temps partiel compétente sur le sujet de l'EE, avec des termes de références précis.
- Les audits financiers réalisés ont certifié les comptes du projet en 2010. Ces audits indiquent les lignes budgétaires affectés aux résultats et activités ont été respecté dans leur globalité.

- Les rapports techniques et financiers du PREE sont réguliers. On ne note pas de divergence apparente entre la coordination du projet et la direction de l'UICN-Bissau, l'harmonie apparente règne, et les rôles semblent être clairs pour chacun. Cependant la circulation interne et externe des informations du projet doit être améliorée, ainsi que la programmation des activités.
- La performance de gestion financière du PREE entre 2009-2011 est excellente (confère tableau ci-dessous) :

Tableau 11 : Estimations extraites du rapport de suivi de la performance de la gestion budgétaire du PREE (2009-2011).

Budget du projet (euros)	899 800
Fonds reçus (euros)	
Dépenses (euros)	633 895,4
Solde budgétaire	265 904,6
Taux d'exécution financière	70,4%

Selon l'analyse de ce tableau, en fin 2011 le projet avait déjà dépensé 70,4% du budget accordé par le PRCM. **Le reliquat** de 30% restants devant couvrir les activités de la période de 2012. On note donc une efficacité d'absorption excellente perceptible à travers les 70,4% des fonds consommés à l'issue des 2/3 de temps épuisé (soit un taux d'efficacité égal à 105%).

Malgré l'existence d'une marge financière en 2012 et l'atteinte d'un niveau de 160% des résultats globaux du projet initial, les acteurs ont jugé les financements insuffisants. Cette état de chose est due au fait que la stratégie et les outils de pilotage du PREE ne tenaient pas souvent compte du coût réels des activités sur le terrain, obligeant par là même, les bénéficiaires à piocher dans leurs ressources propres pour réaliser les résultats attendus et pour les autres activités non réalisés (capitalisations, visites d'échanges), le spectre de limitation des ressources avait émoussé parfois les prises d'initiatives de programmation d'activités, créant par là même, un attentisme des bénéficiaires. Encourager la contribution des bénéficiaires est une pratique est louable, mais est elle peut s'avérer parfois peu motivante pour ces derniers, lorsque cette participation n'est pas prévue, programmée, suivie, comptabilisé et ni primée dans le projet.

Recommandations :

- Pour plus d'implication et d'appropriation, afin d'éviter l'attentisme jusque là observé dans les pays, la formulation de la prochaine phase du projet devra être vers le « Bottom-UP » entre les bénéficiaires et UICN/Bissau (promoteur). C'est-à-dire que les problèmes identifiés et les solutions, stratégies, budget, mécanismes de gestion envisagés, etc.) du futur projet devront être définis conjointement par le promoteur et le réseau régional d'experts d'EE (faisant office de représentant des bénéficiaires).
- Reformuler l'approche de financement des pays : mettre en place des budgets-pays en début de chaque année, basé sur les plans d'opérations des programmes pays budgétisés pour l'EE (2PB-EE)

il peut comprendre : un système de petites subventions « Small Grants » pour des microprojets sectoriels, de subvention au fonctionnement des réseaux nationaux, fonds de renforcement des capacités, etc. au profit des réseaux nationaux (ce qui pourra stimuler la compétitivité et bonne gouvernance de chaque réseau pour l'accès aux financements du projet).

- Mettre en place un mécanisme de transfert progressif et méthodique de la maîtrise d'ouvrage totale (technique, financière, comptable, et administrative) aux ministères de l'éducation, et sur la base d'un système de suivi /évaluation participatif ainsi que sur un plan de renforcement organisationnel et institutionnel du réseau régional avec ses réseaux nationaux membres ;
- Le rôle de l'UICN/Bissau doit évoluer vers l'assistance à la maîtrise d'ouvrage du projet par le réseau régional d'EE (qui peut être institutionnalisé comme membre de UICN et l'UICN-Bissau en assure le secrétariat).
- UICN doit accompagner les processus participatifs d'élaboration d'un plan stratégique régional et des plans stratégiques d'intégration d'EE (2PB-EE) pour les réseaux nationaux (avec en annexe pour chacun le plan d'action de la 1ère année de mise en œuvre et le mécanisme de suivi évaluation). Ces planifications devront être les documents de base du document de projet de la phase 2 du PREE.
- Pour assurer une meilleur « rédevabilité » dans la coopération, l'UICN devra signer un accord d'appui avec le réseau régional, et avec chacun des réseaux nationaux d'EE, sous l'égide des ministères en charge de l'éducation à la lumière de plans stratégiques et opérationnels de chaque réseau.

6.3.1.1 Comment appréciez-vous l'efficacité dans l'absorption du budget du projet ?

Le consultant a procédé à l'analyse des rapports financiers annuels fournis par le projet. Le tableau ci-dessous résume la performance d'absorption des fonds dédiés par le PRCM au PREE (par rapport aux ressources virés directement sur le compte du projet et suivi par les services financiers de l'UICN/Bissau).

La performance a pourtant varié d'une année à l'autre, selon le tableau ci-dessous :

	Solde de trésorerie (euros)	fonds reçu du PRCM	Taux d'exécution financière
Année 2009	112 269,54	293 090	61,69%
Année 2010	15 906,3	277 184,24	94,26%
Année 2011	71 384,1	314 199,98	77,28%

Le taux d'absorption/décaissement des fonds a augmenté entre 2009-2010, puis baissé entre 2010-2011.

6.3.2 Efficience :

Pour mieux apprécier l'efficience du projet, nous rappelons de prime abord les énoncés des résultats attendus du PREE :

Objectif principal : Placer les structures nationales et les organisations locales d'éducation et d'animation communautaire en condition de transmettre aux jeunes générations les éléments de la compréhension des enjeux liés à la conservation des patrimoines de la zone côtière ouest africaine.
Résultat 1: Un réseau d'éducateurs et d'acteurs compétents participant au développement et à la mise en œuvre d'une stratégie régionale d'éducation et de communication environnementale pour la conservation de la zone côtière et marine en Afrique de l'Ouest.
Résultat 2: Les politiques publiques d'éducation des pays du PRCM évoluent et intègrent les valeurs bioécologiques et socioculturelles des zones côtières et marines, les risques associés à leur dégradation et les recommandations pour leur gestion durable

Résultat 3: La capitalisation des bonnes pratiques et des expériences novatrices en matière de conservation des patrimoines naturels et culturels littoraux influence le comportement des communautés littorales

6.3.2.1 Dans quelle mesure les résultats et/ou les effets attendus ont été obtenus avec le moins de ressources possibles (fonds, expertise, temps, coûts administratifs, etc.) ?

L'efficacité correspond ici, au ratio performance technique/performance financière. Ceci permet d'extrapoler que le ratio coût/bénéfice est inférieur à 1. Ce qui soutient de plus en plus l'efficacité globale de la gestion du projet. Le tableau ci-dessous dresse l'efficacité du projet :

Tableau d'efficacité du PREE:

Résultats	Taux exécution des dépenses (a) en janvier 2012	Taux d'exécution physique en mai 2012(b)	Efficacité (b/a)
Résultat 1	54,8%	175%	319,4%
Résultat 2	46,0%	120%	261,0%
Résultat 3	75,5%	122%	161,7%
Gestion-Coordination	82,2%	100%	121,6%
Total/moyenne	70,4%	168%	238,6%

Malgré la modicité des financements alloués par le PRCM, la mobilisation des acteurs du projet pour les fonds additionnels (en nature ou espèces) a été excellente. Le projet a été efficace dans l'ensemble de ses résultats. Les résultats 1 et 2 ont été exécutés avec plus d'efficacité par les acteurs du projet. Il est à noter que la performance des dépenses entre janvier et mai 2012 n'était pas encore disponible au moment de cette évaluation, d'où l'état jusqu'en janvier 2012 ci-haut considéré/présenté.

6.3.2.2 Les ressources financières mises à la disposition du projet sont-elles utilisées de façon efficace et pour les activités prévues?

Les comptes ayant été certifiés annuellement (selon le rapport d'audit 2010), nous pouvons conclure que les ressources financières affectées ont été entièrement dédiées aux dépenses des activités du projet et que des fonds additionnels ont été mobilisés par les acteurs. Cette certification annuelle des comptes du projet, témoigne de la crédibilité de la gestion financière de la coordination du projet. L'efficacité est d'autant plus manifeste, que les trois résultats techniques du projet ont été largement atteints au niveau quantitatif (variant entre 120 à 175%) avec seulement moins de 49% de fonds initiaux mis à disposition par le PRCM. Par exemple, pour les résultats 4 (capitalisation et microprojets), 102 725,3 euros ont été investis pour : 8000 personnes avec plus de 1719 ménages touchés par les microprojets, 15 fiches pédagogiques issues de bonnes pratiques, 15000 exemplaires d'outils pédagogiques, et 04 visites d'échanges organisées. Cependant ces résultats quantitatifs restent encore perfectibles en ce qui concerne la qualité.

La contribution des bénéficiaires (ONG, ministères de l'éducation, et leurs partenaires financiers) tant au niveau des pays ou de la région a été sous-évaluée ou ignorée au départ du PREE. Pendant la mise en œuvre, ces contributions étaient de plusieurs ordres : financières (fonds propres, appui des partenaires

techniques et financiers nationaux ou régionaux, etc.), ressources humaines (expertises des partenaires techniques des ONG, expertises des membres d'ONG et des cadres des ministères de l'éducation ; etc.), et matérielles (soutien logistique mobilisé au sein des ONG, appui des partenaires techniques et financiers nationaux ou régionaux, bienfaiteurs, etc.). En attendant, l'estimation de l'exactitude des chiffres par un audit financier spécifique, il est difficile empiriquement de faire l'évaluabilité par des estimations (sans éviter des risques de sous et/ou surévaluation).

6.3.2.3 Les coûts de coordination du projet sont ils efficaces?

Au regard des rapports financiers auxquels nous avons pu accéder, on peut dire qu'entre 2009-2011, les coûts de la coordination du projet sont moyennement efficaces du fait qu'ils sont plafonnés à 35,5% de la dépense totale du projet (225 106 euros sur 633 845 euros dépensés entre 2009-2011).

Ceci a contraint le PREE à investir seulement 64,5% des fonds dépensés à la réalisation des résultats techniques no 1,2 et 3. Il faut noter que le ratio standard des « over head » d'une organisation efficace, ne doit pas dépasser 30% de ses dépenses (Don Hellriell-John W.Slocum, 2009 et Commission Européenne, Europe Aid, 2001). Il est aussi à noter que : (i) ce coût de la coordination du projet est partiel, car une partie du salaire des cadres de la coordination est prise en charge dans l'appui institutionnel que reçoit UICN-Bissau de ses partenaires et (ii) que les cadres sont supposés être dédiés à temps partiel à la coordination du PREE.

6.3.2.4 D'autres moyens, en qualité et en volume, seraient-ils plus appropriés pour réaliser l'objectif poursuivi par le PREE? Lesquels ?

Si les moyens mobilisés par le PRCM en faveur du projet ont représenté 49% du montant sollicité, cette situation a conduit à des pesanteurs d'opérationnalisation, et dont les solutions d'amélioration sont aussi décrites ci-dessous :

Nature des moyens	Qualité et en volume	Améliorations à faire (qualité/volume) et délai
Proportion ou % du fonctionnement du PREE	Au moins 12 hommes-/mois/an	Budgétiser un coordonnateur à temps plein.
Suivi évaluation de l'exécution des microprojets d'EE	Au moins 10% du coût du projet mobilisé par les bénéficiaires (ONG, Etat) pour le suivi/évaluation des microprojets.	Inscrire un cofinancement du suivi /évaluation interne des microprojets au sein des organisations bénéficiaires
Financement des microprojets	La Gambie (ministère, SGF) souhaite qu'au moins 50% des fonds du PREE soient alloués aux microprojets d'EE et allongé la durée des microprojets pour soutenir les effets.	Financer des microprojets sur le moyen terme pour soutenir les autres activités du PREE (sensibilisation, amélioration du curricula, communication, Améliorer le taux de budgétisation et le taux d'exécution des microprojets
Fonctionnement des acteurs institutionnels impliqués dans le PREE (inspections et institut	Des coûts des activités conjointes avec le PREE financés sous budget des acteurs institutionnels et le	Signer des contrats-programmes à financements conjoints avec les acteurs institutionnels et programmer une ligne d'appui des acteurs institutionnels de l'éducation

Nature des moyens	Qualité et en volume	Améliorations à faire (qualité/volume) et délai
pédagogiques)	reste par le PREE.	environnementale dans le budget du PREE.

6.4 Impacts/effets

Le cadre des résultats avait prévu un certain nombre d'impacts attendus. Notre analyse visera à apprécier le degré d'atteinte desdits indicateurs.

6.4.1 Quels sont les changements durables apportés par le projet en matière de l'éducation environnementale dans la gestion durable des zones côtières et marines dans votre pays ?

Le PREE a contribué à asseoir dans la sous-région, des conditions d'éducation favorables qui permettent de transmettre aux élèves du primaire les savoirs, savoir faire, et savoir être par rapport aux enjeux liés à la conservation des patrimoines de la zone côtière ouest africaine. Le tableau ci-dessous dresse le niveau d'effets réalisé par le projet.

Ces effets sont perceptibles au niveau du réseautage des experts d'EE, de l'intégration de l'EE dans les activités des ministères en charge de l'éducation, des organisations de développement, et enfin au niveau de l'adaptation des curricula d'enseignement pour intégrer l'EE.

L'objectif principal du PREE vise à : « **Placer les structures nationales et les organisations locales d'éducation et d'animation communautaire en condition de transmettre aux jeunes générations les éléments de la compréhension des enjeux liés à la conservation des patrimoines de la zone côtière ouest africaine** ». C'est dans ce sillage, que nous allons apprécier dans le tableau qui suit, les effets et impacts produits par le projet.

Indicateurs	Sous indicateurs	Valeur prévue	Valeur réalisée	valeur pondérée(%) (V/0,49)	Cumul prévu	Cumul réalisé (pondéré)
Indicateurs d'impact 1: La sous-région dispose d'un réseau de personnes ressources identifiées et compétentes, connaissant les expériences de gestion de la sous-région, à même de conduire des analyses, des interventions et des formations d'enseignants et d'animateurs en EE	Création d'un réseau sous-régional actif:	100%	100%	204,1%	100,0%	102,04%
	Légalisation d'un réseau sous-régional	100%	0%	0,0%		
	Existence d'organes du réseau sous-régional, charte, statuts, objectifs, plan de travail et de documents de rapportage :	100%	50%	102,0%		
Indicateurs d'impact 2: Au moins dix organisations institutionnelles et de la société civile intègrent dans leurs plans d'action et mettent en œuvre des activités d'EE à l'issue du	Nombre d'organisation ayant des plans d'action d'EE	100%	130%	265,3%	100,0%	265,31%
	Nombre d'organisation ayant des activités concrètes d'EE appuyés par le PREE.	100%	130%	265,3%		

Indicateurs	Sous indicateurs	Valeur prévue	Valeur réalisée	valeur pondérée(%) (V/0,49)	Cumul prévu	Cumul réalisé (pondéré)
projet						
Indicateurs d'impact 3: Au moins cinq mille jeunes et mille foyers à proximité des sites de conservation reçoivent régulièrement des informations sur les enjeux liés à la gestion intégrée des zones côtières et marines	Nombre des a jeunes et foyers sensibilisés par pays	100%	110%	224,5%	100,0%	224,5%
Indicateurs d'impact 4: Au moins trois pays ont intégré dans les curricula scolaires les risques environnementaux et les valeurs patrimoniales liés aux zones côtières et marines	Nombre de pays ayant un curricula d'EE élaboré avec l'appui du PREE.	100%	100%	204,1%	100,0%	153,06%
	Nombre de pays ayant un curricula d'EE approuvé par le ministère en charge de l'éducation	100%	50%	102,0%		

N.B :

- La constante de pondération est proportionnelle au pourcentage des fonds mobilisés du PRCM par rapport au coût initial inscrit dans la demande de l'UICN-Bissau (voir document de projet), soit 49% (valeur pondéré= valeur réalisée/0,49). Les acteurs et bénéficiaires ont contribué à des degrés divers pour mobiliser des ressources additionnelles qui ont permis d'atteindre ces résultats (explication données ci-haut).

- Les compléments d'informations qualitatifs et quantitatifs détaillés sur ces critères du tableau de performance sont donnés en annexe de ce rapport.

L'analyse du tableau ci-dessous démontre que les effets/impacts ont été perceptibles à plusieurs niveaux :

7.1.1 Les forces :

- ❑ 6197 élèves et plus de 1719 foyers des communautés riveraines des sites de conservation ont été touché par le PREE. L'engouement généré par les activités de proximité du PREE auprès des cibles directes (**microprojets**, sensibilisation, formation, etc.) a permis d'atteindre, voire de doubler la performance attendue en ce qui concerne le taux de sensibilisation des élèves et des communautés sur les enjeux liés à la gestion intégrée des zones côtières et marines.
- ❑ 13 institutions publiques et organisations de la société civile ayant intégré des actions d'EE dans leurs plans d'action: INDP - Cap vert, REA - Cap Vert, CANPE – Mauritanie, ASSPCI – Mauritanie, UNIVERE – Sénégal, AD - Guinée Bissa, Palmeirinha - Guinée Bissau, INDE - Guinée Bissau, Guinée Ecologie – Guinée, ADEPAG – Guinée, INRAP – Guinée, EFA - Sierra Leone, EPA-SL - Sierra Leone.

- ❑ Grâce au projet, une quinzaine d'experts venant de la société civile, les institutions d'appui pédagogiques, des cadres des ministères de l'éducation se sont constitués informellement en réseau pour dynamiser le processus d'intégration de l'EE dans le système éducatif par une approche sous-régional.

Faiblesses :

- ❑ Le réseau d'expert évolue encore dans l'informel, il ne dispose pas encore d'outils de gouvernance officiel, sans l'impulsion du PREE, son fonctionnement est hypothétique dans le futur.
- ❑ Si quelques milliers de personnes ont été atteint dans la zone d'intervention du projet par les informations développées sur l'EE, ce nombre est loin de constituer la masse critique nécessaire pour asseoir un véritable changement de comportement en matière de gestion durable autour des sites de conservation des zones côtières et marines (il faudra passer de près de 1% de personnes habitants touchés autour des sites de conservation en zone côtière et marine à au moins 30%).
- ❑ On note encore un attentisme de la part des organisations de la société et des ministères en charge de l'éducation quant à la mise en œuvre du PREE. Leur participation propre/contribution à la réalisation des microprojets est faible, leur impuissance/indifférence qui se manifeste devant le blocage du processus d'intégration des curricula dans leur pays respectifs, ceci aggravé par leur fragilité organisationnelle et financière.

Recommandations :

- Le PRCM devra arrimer l'action du PREE en seconde phase avec les autres projets PRCM (PREPARE,AMP, WWF-WAMER, etc.) et autres initiatives visant la sensibilisation des populations par l'élargissement du réseau des experts aux autres organisations internationales, nationales et locales actives autour des aires protégés en zone marine et côtière. Les outils pédagogiques devront être diffusés au sein de tous les projets PRCM et ce dernier devra promouvoir leurs adaptations et leurs diffusions par les autres acteurs de l'EE
- Formaliser le réseau régional qui devra définir l'approche méthodologique d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi/ évaluation des Programme-Pays Budgétisé pour le Développement de l'EE (2PB-EE).
- Renforcer la pérennité des actions du PREE en s'appuyant l'élaboration participative des stratégies d'EE au niveau pays, et l'élaboration de 07 Programme-Pays Budgétisé pour le développement d'EE (2PB-EE), visant les actions de moyen et long terme de développement de l'EE (reform de la politique de l'EE, Conception-Développement-Généralisation des outils pédagogiques d'EE inspirés par des outils pédagogiques du PREE, etc.);).
- Le Budget du PREE phase II devra exclusivement être consacré à **contribuerxxx** au financement des 2PB-EE et au fonctionnement de la coordination du projet.
- Le réseau régional des experts se chargera de faire émerger des réseaux nationaux autonomes bâtis autour des PPB-EE pour assurer sa programmation, sa mise en œuvre, et son suivi/évaluation au sein de chacun des 07 pays PRCM.
- Le PRCM devra augmenter le budget du PREE de seconde phase à partir d'un <<fund -rising>> efficace auprès des autres bailleurs de fonds et de la mobilisation des contreparties des Etats.
- Le PREE II devra développer une stratégie de lobbying efficace auprès des parlementaires à travers APPEL pour qu'il pousse les Etats à améliorer à au moins 30% (Pour atteindre l'EPT qui est un OMD, les experts et les bailleurs de fonds recommandent aux pays d'atteindre 22%) la part du budget des Etats à consacrer au secteur éducatif, (et dont au moins 3% devra être consacré à l'EE).

- Faire le lobbying auprès des ministres en charge de l'éducation pour que les organisations institutionnelles actives dans l'EE soient intégrées dans les plates formes de suivi des politiques d'éducation.
- En phase II du PREE, une situation de référence détaillée préalable du système éducatif des 07 pays devra être faite pour mieux définir la stratégie d'atteinte de la masse critique de personnes pouvant impulser le changement de comportement vers la gestion durable en zone côtière et marine.
- Penser en phase II du PREE au renforcement de l'autonomie des organisations institutionnelles actives dans l'EE par la promotion en leur sein d'initiatives ou microprojets générateurs de revenus verts (écotourisme, vente de documentation d'EE, activités socioculturelle lucratives d'EE, etc.).

6.4.2 Le projet est-il susceptible d'avoir, au-delà de ses effets immédiats, des retombées dans d'autres domaines ou sur tout un autre plan (attitudes, aptitudes, connaissances, influences, pouvoir, capacités, etc. de chaque type d'acteur : inspecteurs pédagogiques, enseignants, experts, ONGs, élèves, communautés, etc.)? Expliquez pourquoi ?

- a) Les outils pédagogiques du PREE ont amélioré les connaissances des acteurs sur l'environnement côtier et marin de la sous région et ils ont servi de référentiel qualité aux instituts nationaux de pédagogie pour le développement des outils pédagogiques :
 - La production du cahier de connaissances est une contribution essentielle à la connaissance de l'environnement côtier et marin en Afrique de l'Ouest. Il permet de ramener les informations scientifiques, biologiques, et écologiques à la portée des acteurs (enseignants, élèves, décideurs, et grand public).
 - Le manuel pédagogique tout en servant de document référentiel de qualité, va contribuer à influencer la qualité des autres outils pédagogiques que les instituts pédagogiques nationaux pourront produire pour le système éducatif au niveau de chaque pays.
- b) Les processus de révision des curricula pour l'intégration de l'EE, initiés dans tous les pays PRCM, a créer une prise de conscience des acteurs du système éducatif sur l'importance de l'EE dans la survie de la zone côtière et marine.
- c) Le succès du PREE peut galvaniser les bailleurs de fonds à réinvestir dans l'EE après leur déception par rapport aux faibles effets/impacts des projets d'EE du passé dans la sous région.

6.4.3 Quelle image le projet a-t-il auprès des partenaires (bailleur, parlementaire, inspecteurs pédagogique, enseignants, experts, ONGs, élèves, communautés, partenaires techniques/institutionnels, etc.) ?

Les professionnels du système éducatif dans les pays PRCM (enseignants, concepteurs, formateur d'enseignants, les bailleurs de fonds, etc.) considèrent le PREE comme le précurseur de la qualité (thématiques sur l'environnement côtier et marin d'Afrique de l'ouest, approche ludique, pédagogie active) en matière de conception, et de développement des outils pédagogiques. En effet les outils pédagogiques du PREE sont une référence citée par la plus part des acteurs des systèmes éducatifs et plusieurs autres acteurs sous régionaux sont intéressés à les adapter et à les diffuser au sein de leurs projets (UNICEF, PAVC en guinée, Terra Mundis en Gambie, etc.).

6.4.4 Le Réseau régional/national bénéficie-t-il d'une bonne visibilité dans la sous-région ou dans votre pays? Quelle stratégie de communication a-t-elle été développée pour faire connaître le Réseau régional/national et mettre en valeur, à travers lui, l'action du PREE?

Le réseau des experts d'EE au niveau régional reste informel, ce qui réduit sa visibilité au niveau sous-régional. Le processus de construction de ce réseau est néanmoins sur la bonne voie (business plan disponible).

6.4.5 Quels sont les changements positifs et négatifs que l'on peut attribuer directement ou indirectement au projet ? A quelle échelle le projet a-t-il contribué à leur génération ?

6.4.5.1 Changements environnementaux et écologiques.

Le PREE a permis d'améliorer le cadre législatif environnemental, par le vote d'une loi d'intégration de l'EE en Guinée Bissau.

Le PREE a contribué à sensibiliser plus de 8000 personnes vivantes autour des sites de conservations sur la nécessité de préserver durablement l'environnement côtier et marin. En agissant au niveau de la jeunesse, le PREE construit le changement de comportement sur une pépinière durable qui sera vecteur du Nouveau Citoyen Ecologique(NCE) de la zone côtière et marine dans le moyen et long terme.

D'autres effets sont perceptibles dans l'exécution des 08 microprojets par l'éveil des consciences sur la problématiques de gestion durable du milieu naturel en zone côtière et marine en contribuant à protéger les espèces protégées autour des sites de conservation tel que les tortues marines, les lamantins, etc. :

- CAP VERT: INDP = Protection des Tortues marines sur les îles de Sao Vicente, Sao Nicolau et Santo Antao(taux d'achèvement=100%)
- MAURITANIE: ASSPCI = Eveil artistique et ludique des enfants pour la conservation de la Biodiversité dans les Parcs du Banc d'Arguin et du Diawling(taux d'achèvement=80%).
- SENEGAL: UNIVERE = Sensibilisation, éducation et engagement des enfants dans des actions de conservation du littoral dans la région de St Louis et de Kayar(taux d'achèvement=100%)
- GAMBIE: STAY GREEN FOUNDATION = Sensibilisation, éducation et engagement des enfants dans des actions de conservation des zones humides et côtières du PN de Niumi (taux d'achèvement=100%)
- GUINÉE BISSAU: AD - Réseau EVA = Renforcement des capacités des professeurs, visites d'échanges inter-écoles et microprojets pédagogiques mis en œuvre par les élèves (reboisement de palétuviers et rôniers, foyers améliorés, sel solaire, jardin scolaire, pépinières d'arbres fruitiers et d'essences locales...) (taux d'achèvement=100%)
- GUINÉE BISSAU: Palmeirinha = Formation des professeurs et Gardes du ON des Lagunes de Cufada, microprojets pédagogiques mis en œuvre par les élèves (foyers améliorés, jardin scolaire, inventaire de faune et flore locale, pépinières d'arbres fruitiers et d'essences locales...), ciné-débat dans les villages et édition d'un bulletin Palmeirinha avec les contributions des élèves et professeurs des écoles du parc (taux d'achèvement=90%).
- GUINÉE: ADEPAG = Sensibilisation des élèves à la conservation du lamantin et de son habitat (50%)
- SIERRA LEONE: EFA = Dynamisation des clubs nature en milieu scolaire et développement de microprojets pédagogiques dans les écoles (100%).

6.4.5.2 Institutionnels et gouvernance :

Le projet a-t-il permis :

- a) aux acteurs de l'éducation d'Afrique de l'Ouest de faire progresser leurs pratiques dans le domaine de l'éducation à l'environnement ?
- b) Aux pays d'envisager une intégration officielle de l'éducation environnementale dans leurs programmes scolaires ?

Des partenariats ont été formalisés avec trois Ministères de l'Education pour soutenir et/ou finaliser les processus d'intégration de l'EE dans les curricula: GUINÉE BISSAU, GUINÉE, et CAP VERT.

- c) A la reconnaissance officielle de l'importance de l'éducation environnementale pour permettre aux pays de s'engager sur la voie du développement durable ?
 - Guinée Bissau – Une loi sur l'intégration de l'EE voté au parlement, Curricula élaboré et approuvé; matériel pédagogique fournis et formation à son utilisation)
 - Mauritanie - (Néant en attendant les Etats généraux de l'éducation).
 - Guinée - (Curricula en cour d'élaboration; matériel pédagogique fournis et formation à son utilisation) ;
 - Sierra Leone (Curricula pas encore actualisée; Atelier de formation en EE et d'élaboration d'une stratégie pour l'intégration de l'EE (déjà prévu avec EFA); matériel pédagogique fournis et formation à son utilisation) ;
 - Gambie - (Curricula pas encore actualisée; Atelier de formation en EE et d'élaboration d'une stratégie pour l'intégration de l'EE (déjà prévu avec SGF); matériel pédagogique fournis et formation à son utilisation)
 - Cap Vert - (EE en cours d'intégration dans le curricula; matériel pédagogique fournis et formation à son utilisation)
 - Sénégal - (Néant, plan d'action PREE/ministère éducation encore en négociation; matériel pédagogique fournis et formation à son utilisation).

6.4.5.3 Renforcement des capacités des acteurs locaux :

Le projet est-il parvenu :

- a) à renforcer la dynamique des réseaux d'acteurs aux échelles nationales et régionale ?

Un réseau régional informel existe, il a besoin d'être institutionnalisé et de se démultiplier au niveau de chaque pays.

- b) A créer une communauté de praticiens compétents sur l'utilisation des outils promus ?

Le réseau régional rassemble au moins 15 experts venants des pays PRCM, ceux-ci n'on pas encore construit les passerelles pour fluidifier leurs échanges d'expériences, d'information, de ressources et capacités en EE.

- c) A permettre des échanges d'expérience et d'apprentissage mutuels en matière d'éducation à l'environnement? A produire et diffuser une documentation et une base d'outils didactiques appropriés ?

Un nombre de professeurs et animateurs d'ONG ont été formés sur les problématiques environnementales, l'utilisation du cahier de connaissances et la pédagogie active ainsi que les techniques d'animation et d'interprétation du milieu naturel:

- Mauritanie = 33 professeurs et animateurs d'ONG
- Sénégal = 71 professeurs
- Guinée Bissau = 67 professeurs et personnels d'AP
- Cap Vert = 24 formateurs
- Gambie = 12 professeurs
- Sierra Leone = 20 professeurs et animateurs d'ONG.

Une Formation régionale de formateurs (25 personnes venant de 05 pays du PRCM) en EE et centrée sur l'utilisation des 2 outils pédagogiques a été tenue en mai 2012. Ces formés pourront démultiplier ces formations dans leurs pays respectifs lors d'une éventuelle 2e phase du PREE. Au total 227 enseignants et 25 experts d'EE ont été formés par le PREE en 03 ans.

- d) A créer des compétences, voire des offres de service, qui permettront aux acteurs nationaux et régionaux d'avoir recours à des ressources en analyse, en conseil et en formation dans les principales langues de travail utilisées dans les pays du PRCM ?

L'ensemble des outils du PREE est édité dans les trois langues officielles du PRCM (Français, anglais et arabe). Ce qui est un exemple pour booster l'intégration ; sous-régionale en Afrique de l'ouest ; cependant il subsiste quelques faiblesses :

- Les capacités à transférer par le PREE au réseau des systèmes éducatifs sont peu visibles entres autres : être capable de conduire des analyses, des interventions et des formations d'enseignants et d'animateurs en EE.
- Sans une définition claire d'un référentiel initial de compétences pertinentes à transférer aux membres du réseau et aux acteurs d'EE, le PREE risque de sombrer dans une autosatisfaction démesurée et une navigation à vue (qui a souvent caractérisé les projets de renforcement de capacités)

Recommandations :

- Développer avec les instituts de recherches pédagogiques, un curricula précis de la formation des enseignants en EE (compétences transversales et pluridisciplinaires).
- Réaliser une étude de besoin approfondie dans chaque pays/réseau et un plan de formation des acteurs de la mobilisation communautaire en EE.

6.4.5.4 Socio-économiques :

Vu la modicité des financements alloués, les effets/impacts des 08 microprojets restent limités. En GUINÉE BISSAU, l'ONG Palmeirinha a certes réalisé dans les Lagunes de Cufada, des microprojets pédagogiques mis en œuvre par les élèves, qui ont engendré des effets notables sur : les foyers améliorés (économie du

budget d'énergie combustible des ménages) et les pépinières d'arbres fruitiers et d'essences locales (renforcement des activités agroforesteries génératrices de revenus).

6.4.5.5 Dynamiques et processus de collaboration

Comme indiqué au point 5.2.3, le PREE en appuyant les initiatives nationales en matière d'EE a dynamisé par là même la collaboration entre les acteurs actifs dans la promotion de l'EE. Ces collaborations restent perfectibles, en passant par l'encrage des actions du PREE dans les stratégies nationales en matière d'éducation.

6.5 Viabilité/durabilité

6.5.1 Quelle appréciation peut-on faire des processus de renforcement de capacités et d'amélioration des connaissances engagés par le projet ? Comment apprécier les conditions de leur pérennisation ?

Il est trop tôt pour penser à la viabilité du projet sans appui externe. Grace au projet, 13 organisations ont été mis en conditions pour réaliser l'EE.

La pérennisation des activités d'EE dans la sous-région pourra être établie après la 2eme phase, lorsque seront établis:

- L'instauration de l'EE dans les systèmes éducatifs nationaux sera effective et institutionnalisée.
- Les transferts effectifs des capacités de maîtrise d'ouvrages aux réseaux nationaux et aux ministères de l'éducation,
- l'augmentation substantielle des allocations des budgets publics d'éducation des Etats pour l'EE,
- L'autonomisation des 13 institutions et organisation de la 2eme phase en matière de recherche de financement, de développement des activités d'EE autofinancées et l'association EE/Écotourisme, etc.
- La systématisation des activités d'EE dans les activités de conservation des aires protégées de la zone côtière et marine (parcs nationaux, AMP, etc.).

6.5.2 Comment et à quel niveau les différents bénéficiaires se sont ils approprié les résultats et les activités du projet ? A-t-il permis de développer des mécanismes efficaces de transfert de compétence vers les structures nationales et les acteurs de la société civile ?

Au niveau des acteurs du système éducatif :

- Les inspections pédagogiques des instituts pédagogiques nationaux (INRAP en Guinée , et INDE en Guinée Bissau) : Grace aux guide pédagogique et cahiers des connaissances les inspections pédagogiques sont outillés pour mieux développer dans la formation des enseignants et créer par eux-mêmes des manuels adaptés à leurs contextes spécifiques.
- Services impliquées au développement et suivi des politiques de l'éducation environnementale dans les Ministères de l'éducation tant au niveau central que déconcentré, les responsables administratifs : Le processus de révision des curricula a été piloté par les cadres des ministères de l'EE, transférant par là même l'expertises au niveau du pays.
- Le corps enseignant des différents niveaux d'enseignement (maternel, primaire, secondaire et universitaire) : ,
- les apprenants (élèves et étudiants) : Les microprojets, et les campagnes de sensibilisation, les voyages d'échanges ont permis au jeunes générations d'être informé sur les enjeux de la protection naturelle et culturel de zone côtière d'Afrique de l'Ouest. Les élèves sont impliqués dans des

caravanes environnementales (Mauritanie, Sénégal) et contribuent à la production et diffusion des newsletters produit par l'ONG Palmeirinha.

Au niveau des parlementaires :

Les réseaux nationaux et le réseau régional de parlementaires et d'élus locaux (APPEL, REPES, RINPAD, etc.): le réseau parlementaire de Guinée Bissau a activement contribué à l'approbation de la loi sur l'intégration de l'EE dans le curricula.

Au niveau des communautés :

- Les communautés locales/bénéficiaires, acteurs du PREE : Les microprojets, et les campagnes de sensibilisation, les voyages d'échanges ont permis aux communautés d'être informé sur les enjeux de la protection naturelle et culturel de zone côtière d'Afrique de l'Ouest.
- Réseaux d'experts et cadres en environnement en Afrique de l'Ouest : La mise en place d'un réseau régional d'EE et leurs contribution techniques a l'intégration de l'EE dans les curricula est permis de créer de l'expertise régionale en matière d'EE.
- les organisations de la société civile (REA, CANPE, UNIVERE, ONG Palmeirinha, AD - Rede EVA, AD - Directeur du Centre de formation de Quéléélé, Guinée Ecologie, SGF, etc.): Celles-ci étaient déjà actives dans le secteur de l'EE. Le PREE a renforcé leur capacités d'interventions par l'appui des microprojets, le matériel didactique, les outils de communication environnementale, formation d'une expertises, etc. La capitalisation des expériences d'EE dans les guide/fiche technique pourra pérenniser cette expertise au sein de ces ONGs.

7 Leçons apprises

- Grace à son approche innovant en matière d'intégration de l'EE, le PREE a mis à la disposition des acteurs des outils pédagogiques de qualité.
- L'implication des ministères en charge de l'éducation est une condition sine-quantum pour l'encrage, l'institutionnalisation de l'intégration de l'EE dans le système éducatif.
- L'intégration de l'EE est efficace par l'approche d'encrage des leçons dans les matières académique déjà dispensées dans le programme scolaire (sciences de la nature, science physiques, etc.).
- Si les microprojets constituent un socle important de démonstration et de transfert de pratiques durables de gestion des ressources naturelles en zone côtière, leurs financement doit être mieux structure et s'inscrire dans la durée pour pérenniser l'influence de comportement des jeunes et les communautés.

8 Recommandations

Afin d'atténuer les faiblesses, de renforcer les acquis de la 1ère phase du PREE, des améliorations doivent être conçues et mises en œuvre.

- a) Pour améliorer la performance de la gestion du projet :
 - Systématiser la planification participative et responsabiliser les réseaux nationaux dans la gestion du cycle du projet;
 - Elaborer un budget plus réaliste et mobiliser les ressources autres que ceux du PRCM, par une approche de promotion des synergies et collaborations régionales et nationales.
 - Mettre à disposition du projet une équipe de coordination à temps plein.
 - Elaborer un cadre de résultats plus SMART pour le projet et systématiser les évaluations participatives périodiques et à mi-parcours
 - Approfondir l'analyse de situation de référence des pays et de la sous-région en matière d'EE.
- b) Améliorer le renforcement des capacités des acteurs locaux :
 - Elaborer, suivre et évaluer le plan de renforcement de capacités des acteurs de l'EE de manière participative (compétences spécifiques d'EE, compétences transversales et pluridisciplinaires).
 - Renforcer les capacités organisationnelles et institutionnelles des organisations et institutions actives en 1ère phase pour les rendre viables et capables d'agir sur la durée pour influencer et ancrer le changement de comportement dans la gestion des ressources de la zone marine et côtière.
 - Appuyer la légalisation du réseau régional des experts d'EE et le développement des réseaux nationaux.
- c) Améliorer les mécanismes de participation des acteurs dans la mise en œuvre de projet :
 - Elaborer les mécanismes de gestion des microprojets et inscrire leurs financements dans une durée favorisant l'appropriation des bonnes pratiques et le changement de comportement sur les enjeux environnementaux auprès des cibles.
 - Accompagner le processus d'élaboration, mise en œuvre, et suivi évaluation participative des programmes-pays qui permettent de coordonner les interventions de tous les acteurs de l'EE au niveau pays.

Toutes ces recommandations nous amènent à proposer des orientations stratégiques pour la phase éventuelle 2ème du projet.

Orientations et priorités d'intervention dans l'objectif du développement d'initiatives donnant suite au projet.

Lors de l'atelier de Mbodième en mai 2012, une session de présentation des éléments proposés lors de l'atelier régional du PREE en janvier 2011 qui ont été développés et déjà soumis pour appréciation à des partenaires financiers potentiels (PRCM Phase 3, Fondation MAVIA et UEMOA). Il est à noter que ces propositions sont intervenues à mi-parcours du projet, dont doivent être actualisées en fin de projet. A la lumière des différents acquis, expériences et insuffisances du PREE I, nous allons dresser une proposition des axes stratégiques que la coordination du projet pourra approfondir lors de l'élaboration du document de projet de la phase II.

Objectif général du PREE phase II: Soutenir les institutions et professionnels de l'éducation dans leurs capacités à faire d'au moins 30% des jeunes générations des citoyens du littoral, des acteurs conscients et qui adoptent des comportements viables par rapports aux enjeux et au développement durable de la zone côtière et marine d'Afrique de l'Ouest à l'horizon 2016.

Pour concrétiser cet idéal, les actions du PREE II sont regroupées en 06 axes, à savoir :

- ❑ **Axe no 1 :** Organisation d'actions de plaidoyer pour concrétiser la volonté politique des ministères de l'éducation en matière d'EE et accompagnement de la synergie régionale en matière d'EE, par le développement de plate forme de partenariat multi-acteurs, la structuration, l'encrage et la pérennisation des réseaux des acteurs d'EE au niveau régional et national.
- ❑ **Axe no 2 :** Perfectionnement des capacités des acteurs clés du système éducatifs au niveau des 07 pays de la zone côtière et marine d'Afrique de l'ouest.
- ❑ **Axe no 3 :** Accompagner de processus de création et fonctionnement des réseaux des acteurs d'EE au niveau régional et national.
- ❑ **Axe no 4 :** Appuyer des initiatives innovantes en matière d'EE dans les pays pour les microprojets des bénéficiaires.
- ❑ **Axe 5 :** Promotion de la création des pôles de référence et de formation en éducation environnementale (PRF-EE) fonctionnels et autonomes dans chacun des 7 pays avec une implication forte des professeurs, des ONGs et des gestionnaires d'AP.
- ❑ **Axe no 6 :** Elaboration et mise en route d'un plan de communication à destination du grand public sur la valeur, la fragilité et la nécessité de conserver les patrimoines naturels et culturels liés au littoral ainsi que la sensibilisation aux impacts des changements climatiques

Ces 6 axes comportent des actions spécifiques suivantes :

Axes d'intervention :

- a) **Axe no 1 : Organisation d'actions de plaidoyer pour concrétiser la volonté politique des ministères de l'éducation en matière d'EE et accompagnement de la synergie régionale en matière d'EE, par le développement de plate forme de partenariat multi-acteurs, la structuration, l'encrage et la pérennisation des réseaux des acteurs d'EE au niveau régional et national.**
 - Actualiser la situation de référence de l'EE dans les systèmes éducatifs au niveau régional et des pays du PRCM.
 - Accompagner la négociation, la signature, le suivi évaluation d'au moins 07 2PB-EE (Programme-Pays budgétisé de développement de l'EE).
 - Réalisation de deux conférences régionales (en début et fin de phase) avec la présence des Ministres de l'Education pour promouvoir la dynamique régionale et exprimer la volonté politique des Etats.

- b) **Axe no 2 : Perfectionnement des capacités des acteurs clés du système éducatifs au niveau des 07 pays de la zone côtière et marine d'Afrique de l'ouest.**
 - Mise en place de modules de formation et d'outils pédagogiques d'intérêt commun pour la région dans les 3 langues
 - Organisation de formations de planificateurs, inspecteurs, formateurs, gestionnaires des aires protégées, gestionnaires d'école, enseignants sur les principales thématiques et les outils pédagogiques associés d'EE.

- Appui aux processus d'intégration curriculaire dans chacun des pays selon leur approche et leurs priorités en poursuivant la dynamique lancée lors de la 1^o phase du PREE.
- c) Axe no 3 : Accompagner le processus de création et fonctionnement des réseaux des acteurs d'EE au niveau régional et national.**
- Appuyer la réalisation et légalisation des outils de gouvernance des réseaux d'EE au niveau régional et national.
 - Accompagner la tenue des réunions de programmation et de revues périodiques des activités au niveau régional et national des réseaux d'EE.
 - Renforcement des capacités opérationnelles, organisationnelles des 08 réseaux pour améliorer leur crédibilité, capacité en fund raising et performance.
 - Appuyer la représentation des membres du réseau régional aux conférences nationales et internationales pertinentes relatives à l'EE.
- d) Axe no 4 : Appuyer des initiatives innovantes en matière d'EE dans les pays pour les microprojets des bénéficiaires.**
- Elaborer le manuel de procédures et de gestion de cycle de microprojets d'EE financé par le PREE II.
 - Former les réseaux d'EE dans la maîtrise d'œuvre du processus de sélection, de contrôle, suivi, évaluation des microprojets d'EE.
 - Appuyer l'élaboration, la production et diffusion d'un recueil de capitalisation des initiatives innovantes d'EE dans la sous-région.
- e) Axe 5 : Promotion de la création des pôles de référence et de formation en éducation environnementale (PRF-EE) fonctionnels et autonomes dans chacun des 7 pays avec une implication forte des professeurs, des ONGs et des gestionnaires d'AP.**
- Atelier de validation des critères d'élaboration de business plans, de sélection, création et gestion des PRF-EE.
 - Appel à candidature et sélection des business plans des candidatures nationales pour héberger chacun des 07 PRF-EE.
 - Facilitation des initiatives d'échanges d'expériences entre les 07 PRF-EE.
 - Evaluation et capitalisation des expériences de chaque pôle de référence et de formation destinées à nourrir le contenu et les approches de l'EE dans la région.
- 6) Axe no 6 : Elaboration et mise en route d'un plan de communication à destination du grand public sur la valeur, la fragilité et la nécessité de conserver les patrimoines naturels et culturels liés au littoral ainsi que la sensibilisation aux impacts des changements climatiques**
- Elaboration d'un plan de communication du PREE II.
 - Appui des initiatives de réalisation de plans médias, de promotion et diffusions des supports innovants d'information sur l'EE au niveau régional et pour les activités des réseaux nationaux d'EE.
 - Renforcement des capacités des réseaux régionaux des médias actifs dans l'EE la cote ouest-africaine.
 - Création et mise à jour d'un site web du réseau régional d'EE.

Au vu du diagnostic et des résultats de cette évaluation, nous pouvons conclure que :

- Le PREE est pertinent dans sa conception originelle, mais reste perfectible pour répondre à tous les défis régionaux et nationaux en matière de développement de l'EE.
- L'efficacité, l'efficience et l'effectivité du projet sont effectives, cependant des ajustements sont nécessaires sur le réalisme budgétaire et le contrôle qualité.
- Les effets notables du projet sont visibles et perceptibles en matière de : matériels pédagogiques adaptées à la zones marine et côtière, de réseautage des expertises régionales, plus de 6000 jeunes et 1700 foyers ont été touchés, et les 07 pays ont amorcé ou achevé l'intégration de l'EE dans leurs curricula.
- Le projet a inscrit ses activités dans un processus de pérennisation en impliquant les cibles en 1ere phase, cependant il a besoin de renforcer d'avantage l'appropriation de la gestion du cycle de projet au niveau régional et dans les pays.

10.1 Annexe 1 : TDR**TERMES DE REFERENCE POUR L'ÉVALUATION FINALE DU PREE****Programme Régional d'Éducation à l'Environnement Côtier et Marin du Littoral Ouest Africain****I. Introduction**

Le Programme Régional d'Éducation à l'Environnement – PREE - s'inscrit dans la composante « Gestion intégrée » de la 2^{de} phase du Programme régional de conservation de la zone côtière et marine en Afrique de l'Ouest - PRCM (www.prcmarine.org). Pour faire face aux enjeux environnementaux de la zone côtière et marine d'Afrique de l'Ouest, les acteurs rassemblés au sein du PRCM ont souhaité dès 2005 que des actions de communication et d'éducation environnementale soient développées dans les sept pays côtiers de l'espace du PRCM. Les partenaires du PRCM étaient convaincus que des actions d'envergure devaient être menées pour contribuer au changement des mentalités et des comportements des populations du littoral vis-à-vis de l'environnement dont ils dépendent étroitement pour leur sécurité alimentaire et leur bien-être.

Dans le but de consolider les efforts de conservation et de gestion durable des ressources naturelles, les partenaires du PRCM ont confié au Programme de l'UICN en Guinée Bissau la responsabilité de concevoir et de mettre en œuvre un programme régional pour développer l'éducation environnementale dans les sept pays côtiers de la sous-région.

II. Présentation de l'UICN

L'UICN est un leader mondial dans le développement de la connaissance et la compréhension des actions efficaces de conservation. Elle regroupe des États, des agences gouvernementales et ONG membres, et quelque 10000 scientifiques et experts de 181 pays en un partenariat mondial unique, destinés à fournir un fora neutre pour le dialogue sur les questions liées à l'environnement et le développement durable. La mission de l'UICN : «Influer, encourager et aider les sociétés du monde entier, à conserver l'intégrité et la diversité de la nature et à veiller à ce que toute utilisation des ressources naturelles soit équitable et écologiquement durable».

III. Présentation du projet et son contexte**2.1. Généralités sur le projet**

L'éducation à l'environnement a pour objectif de permettre l'acquisition de connaissances, de compétences et d'attitudes respectueuses de l'environnement et des fragiles équilibres naturels. La logique consiste à ce que les jeunes aient accès aux informations pertinentes pour comprendre et prendre conscience des enjeux environnementaux globaux et locaux afin qu'ils soient capables d'adopter des comportements responsables et bénéfiques pour l'environnement. L'éducation à l'environnement est désormais considérée comme une priorité aussi bien au niveau régional qu'au niveau de chaque pays. Pour relever ce défi, le PREE s'est fixé comme objectif de placer les structures nationales et les organisations locales d'éducation et d'animation communautaire en condition de transmettre aux jeunes générations les éléments de la compréhension des enjeux liés à la conservation des patrimoines de la zone côtière ouest africaine.

2.2. Description du projet dans ses grandes lignes (aspects techniques, envergure géographique, importance des parties prenantes)

Le PREE intervient dans l'ensemble des pays du PRCM : Cap Vert, Mauritanie, Sénégal, Gambie, Guinée Bissau, Guinée et Sierra Leone. Le PREE a développé des collaborations avec les acteurs locaux, qu'ils soient les services techniques des Ministères de l'Éducation en charge du développement des programmes scolaires, les organisations non gouvernementales spécialisées dans la conservation et l'éducation environnementale et les gestionnaires des aires protégées impliqués dans des actions de sensibilisation et de communication environnementale.

Le PREE cherche à renforcer les capacités des acteurs et professionnels de l'éducation à l'environnement en les intégrant au sein d'un réseau encore informel permettant des échanges des idées et des expériences et une mutualisation des moyens et des efforts, en organisant des séances de formation aux échelles nationales et régionale, en produisant des outils pédagogiques spécifiques aux problématiques environnementales du littoral de la sous-région et en soutenant au moins une initiative pilote d'éducation à l'environnement par pays, axée sur le lien entre l'école et la communauté et à proximité d'une aire marine protégée.

Dans une logique de durabilité des résultats et de toucher le plus grand nombre, le PREE a mené des actions de plaidoyer auprès des décideurs de la sous-région pour les convaincre de soutenir l'intégration de l'éducation environnementale dans les curricula scolaires de leurs pays respectifs. La volonté affichée de certains Etats a permis au PREE de formaliser des partenariats avec les

Ministères de l'Éducation et de soutenir les premières étapes des processus d'intégration de l'éducation à l'environnement dans les curricula de trois pays de l'espace du PRCM en fonction des spécificités et des besoins exprimés. Conscients de l'ampleur de la tâche (développement de programmes spécifiques, formation des enseignants, édition de manuels, suivi et encadrement pédagogique...), les partenaires du PREE espèrent pouvoir valoriser les acquis de cette 1^e phase pour convaincre leurs partenaires institutionnels et financiers de mobiliser des moyens nécessaires à la poursuite des actions en cours.

IV. L'ÉVALUATION

Une évaluation externe finale du projet est prévue dans le document de projet. Au préalable, une autoévaluation a été menée en 2010. Le présent document propose les termes de référence et les éléments de démarche et de méthodologie pour l'évaluation externe finale.

3.1. Objectifs de l'évaluation

L'objectif général de l'évaluation finale est de faire le bilan de l'atteinte des résultats et des objectifs du projet, de tirer les leçons de sa mise en œuvre, et d'orienter le développement des initiatives futures qui devront bâtir et capitaliser sur les acquis du PREE. De façon spécifique, il s'agit :

- ❑ Evaluer les progrès accomplis vers l'atteinte des produits et/ou résultats du programme ;
- ❑ Déterminer si les produits et/ou résultats contribuent à l'atteinte de la gestion durable des ressources marines et côtières ;
- ❑ Evaluer le niveau d'efficacité entre les produits et/ou résultats obtenus et les coûts du programme ;
- ❑ Evaluer les performances du programme en termes de pertinence des produits et/ou résultats, la durabilité, le partage des responsabilités entre l'UICN et les autres acteurs du programme, l'adéquation de la formulation, de l'allocation des ressources, et le niveau d'information et délai des actions d'information et délai des actions Identifier les leçons apprises et faire des recommandations pour guider l'UICN et ses partenaires dans les actions futures.

3.2. Résultats attendus

La mission d'évaluation devra produire :

- ❑ Une analyse contextuelle de la pertinence du projet sur la période 2008-2012 comme réponse aux problématiques identifiées en début de phase 2 du PRCM et lors du lancement du projet ;
- ❑ Une analyse de l'efficacité et de l'efficience de la mise en œuvre du projet par rapport à son document de projet initial et aux plans de travail annuels ;
- ❑ Analyse des impacts positifs, négatifs et des limites du projet ;
- ❑ Analyse de la viabilité et de la durabilité des résultats atteints ;
- ❑ Identification des principales leçons apprises ;
- ❑ Recommandations et propositions concrètes pour améliorer la performance des acteurs locaux et leur appropriation des résultats du projet ;
- ❑ Des recommandations pour l'amélioration de l'organisation d'un tel projet dans le futur ;
- ❑ Des recommandations d'activités donnant suite au PREE et capitalisant ses acquis, en insistant notamment sur la manière d'accompagner les acteurs régionaux, nationaux et locaux dans la poursuite des processus d'intégration de l'éducation environnementale dans les curricula scolaires et d'émergence de experts sous régionaux en éducation et communication environnementale ;
- ❑ Une appréciation sur l'opportunité de la mise en place d'un réseau régional formalisé des acteurs de l'éducation environnementale dans les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest.

3.3. Le mandat de la mission d'évaluation

La mission d'évaluation aura pour mandat de :

- ❑ Vérifier la pertinence et la cohérence des objectifs de départ du projet et leur adéquation à la situation de référence du PRCM phase 2, aux problématiques ciblées, en incluant les agendas internationaux liés à la conservation de la biodiversité et à l'éducation environnementale ;
- ❑ Apprécier l'adéquation des stratégies et des moyens mis en œuvre par rapport aux objectifs retenus ;
- ❑ Mesurer le degré d'atteinte des objectifs et des résultats ;
- ❑ Analyser le système de suivi évaluation mis en place par le projet (collecte des données, indicateurs de performance et rapportage) ;
- ❑ Evaluer le niveau de participation des acteurs (société civile, administrations, groupes socioprofessionnels, etc.) à la mise en œuvre des activités du projet ;
- ❑ Apprécier les impacts du projet, en les analysant par nature et en mettant en exergue les impacts environnementaux, institutionnels et de gouvernance, le renforcement des capacités des acteurs de la zone côtière, les impacts socio-économiques et ceux liés au bien-être des populations ;
- ❑ Analyser la pérennisation/durabilité des résultats, évaluer les capacités des structures organisationnelles existantes à pouvoir assurer la relève après le repli du projet ;
- ❑ Identifier les difficultés et contraintes rencontrées ; analyser les problèmes majeurs qui ont affecté le programme (changement de contexte, état des risques et hypothèses de début de projet, évolution des relations partenariales) et les leçons apprises ;
- ❑ Faire des recommandations au promoteur pour améliorer dans le futur les points ci-dessus évoqués ;
- ❑ Proposer des recommandations pour une éventuelle suite du projet en indiquant les priorités d'intervention notamment pour consolider les résultats obtenus ;
- ❑ Identifier les principales leçons apprises.

4.4. Questions évaluatives

Les questions ci-dessous mentionnées ne sont pas exhaustives et ne devraient pas limiter les interrogations de l'équipe d'évaluation.

Analyse de la pertinence du projet en réponse aux problématiques identifiées

- Les objectifs du projet étaient-ils en correspondance avec les besoins identifiés?
- La stratégie d'intervention était-elle adéquate pour l'atteinte des objectifs et résultats fixés?
- Le projet a-t-il été en adéquation avec les besoins de la région et les objectifs du PRCM?
- La structuration du projet permettait-elle de prendre en compte l'évolution du contexte?

Analyse de l'efficacité et de l'efficience de la mise en œuvre du projet

- Les résultats attendus du projet ont-ils été réalisés et dans quelles proportions ?
- Les objectifs du projet sont-ils atteints et dans quelles proportions ?
- Quels sont les éléments explicatifs de la non atteinte de tout ou partie des objectifs?
- Les ressources financières mises à la disposition du projet, et notamment de sa coordination, sont-elles utilisées de façon efficiente et pour les activités prévues ?
- Quelles sont les forces et les faiblesses de la mise en œuvre du projet, de son système de suivi évaluation, de sa communication ?
- Quelles sont les forces et les faiblesses des partenariats en cours ou mis en place ?
- Quelles sont les aspects positifs et négatifs de leurs modalités de mise en œuvre?
- Quelles sont les évolutions souhaitables ?

Analyse de la contribution du projet aux changements, effets, impacts

- Quels sont les changements positifs et négatifs que l'on peut attribuer directement ou indirectement au projet ? A quelle échelle le projet a-t-il contribué à leur génération ? Il sera nécessaire de tenir compte des changements souhaités figurant dans le document de projet et des effets imprévus, positifs comme négatifs, qui auront été induits par le projet, directement comme indirectement. La visibilité des résultats du projet sera abordée, en tenant compte, selon les dynamiques considérées, de l'intérêt d'avoir une contribution visible, ou, au contraire, discrète d'un projet tel que le PREE ou d'une organisation comme l'UICN.
- Le projet est-il parvenu à renforcer la dynamique des réseaux d'acteurs aux échelles nationales et régionale ? A-t-il permis de créer une communauté de praticiens compétents sur l'utilisation des outils promus ? A-t-il permis de permettre l'échange d'expérience et l'apprentissage mutuel en matière d'éducation à l'environnement ? A-t-il permis de produire et diffuser une documentation et une base d'outils didactiques appropriés ? A-t-il permis de créer des compétences, voire des offres de service, qui permettront aux acteurs nationaux et régionaux d'avoir recours à des ressources en analyse, en conseil et en formation dans les principales langues de travail utilisées dans les pays du PRCM ?
- Le projet a-t-il permis aux acteurs de l'éducation d'Afrique de l'Ouest de faire progresser leurs pratiques dans le domaine de l'éducation à l'environnement ? Aux pays d'envisager une intégration officielle de l'éducation environnementale dans leurs programmes scolaires ? A-t-il permis la reconnaissance officielle de l'importance de l'éducation environnementale pour permettre aux pays de s'engager sur la voie du développement durable ?
- L'analyse des changements pourra se faire sous des perspectives environnementales, sociales et culturelles, économiques, institutionnelles et de gouvernance, ainsi qu'en termes de renforcement de capacités des acteurs locaux, nationaux et régionaux.

Analyse des facteurs de durabilité des acquis du projet

- Comment et à quel niveau les différents bénéficiaires se sont-ils appropriés les résultats et les activités du projet ? A-t-il permis de développer des mécanismes efficaces de transfert de compétence vers les structures nationales et les acteurs de la société civile ?
- Quelle appréciation peut-on faire des processus de renforcement de capacités et d'amélioration des connaissances engagés par le projet ? Comment apprécier les conditions de leur pérennisation ?

Formulation de recommandations

- Il est attendu des évaluateurs la formulation d'avis et de recommandations, et, de ce fait, une contribution concrète permettant aux acteurs de surmonter dans le futur les difficultés qui auraient été identifiées, et renforçant les chances d'appropriation et de capitalisation des acquis. La mission produira à ce propos des recommandations et des propositions concrètes pour :
- Améliorer la performance de la gestion du projet ;
- Améliorer le renforcement des capacités des acteurs locaux ;
- Améliorer les mécanismes de participation des acteurs dans la mise en œuvre de projet ;
- Identifier les leçons apprises du projet ;
- Envisager les solutions techniques et organisationnelles qui permettraient d'augmenter les chances d'une appropriation durable des résultats du projet par les acteurs de la région ;
- Proposer des orientations et des priorités d'intervention dans l'objectif du développement d'initiatives donnant suite au projet.

3.5. Déroulement de l'évaluation

Méthodologie

L'équipe retenue pour l'évaluation devra proposer une note de cadrage méthodologique basée sur une approche participative qui permettra de mettre en avant les avis des bénéficiaires du projet et des parties prenantes du PRCM, notamment les Ministères de l'Éducation, les ONG de développement et de conservation et les gestionnaires d'aires protégées, ainsi qu'une proposition de programme de visites, de rencontres et d'interviews à valider avec la coordination du projet.

L'ensemble des documents de planification et de rapportage élaborés dans le cadre du projet ainsi que les produits délivrés seront mis à disposition des consultants qui les exploiteront intégralement en les considérant comme base de la programmation des différentes activités du projet.

La Zone de couverture de l'évaluation : Il est recommandé dans la mesure du possible que la mission d'évaluation couvre toute la zone d'intervention du projet. A défaut, des critères de représentativité devraient être adoptés en commun accord avec la coordination du projet, l'unité de coordination si nécessaire, et les évaluateurs. Pour limiter les frais de voyage dans des pays où le projet a eu peu d'activités, il suffira a priori de prévoir des interviews téléphoniques.

Il serait utile de prévoir une restitution de la mission d'évaluation en amont du rapport définitif, soit à la fin de la mission terrain, soit à la suite du rapport provisoire. Cette option n'est toutefois pas une figure imposée, considérant qu'elle pourrait être une source de coût supplémentaire. Le cas échéant, le rapport intermédiaire sera présenté aux participants, de façon à recevoir des commentaires à prendre en compte pour la finalisation du rapport.

Documents à produire

- Un rapport d'évaluation en version électronique (proposition de plan en annexe 1) ;
- Un résumé exécutif de quatre pages maximum présentant les principales conclusions et recommandations de l'évaluation ;
- Un CD avec les données brutes collectées, outils d'analyse et documents non inclus au rapport.
- Les différents documents seront rédigés en langue française.

V. Composition et compétences de l'équipe d'évaluation

Une équipe constituée d'un expert issu de la sous-région devrait être suffisante pour la conduite de cette évaluation. Les compétences devraient couvrir tout ou partie des champs suivants :

- Connaissance de la région Afrique de l'Ouest
- Connaissance des problématiques environnementales de la zone côtière et marine
- Expérience et compétence dans le domaine de l'éducation et la communication environnementale
- Expérience et compréhension des processus de révision curriculaire et d'intégration de l'éducation environnementale dans les systèmes éducatifs.
- Expérience et bonne maîtrise des outils de l'évaluation de projet
- Connaissance du français, de l'anglais et du portugais.

VI. Durée et planning de l'évaluation

A titre indicatif, un planning du processus de gestion de l'évaluation ci-dessous :

- 15 mars 2012 : clôture de la réception des offres
- 31 mars 2012 : sélection des offres et notification / établissement contrat de prestation
- 15 avril 2012 : début de l'évaluation
- 20 avril 2012 : restitution à chaud de la mission
- 30 avril 2012 : rapport préliminaire
- 31 mai 2012 : rapport final

VII. Principaux documents de référence

Les gestionnaires du projet fourniront une liste des principaux documents de référence disponibles qui appuieront l'évaluation, tels que le document de projet, les plans de travail annuels, les rapports techniques et financier (annuel et semestriel), l'auto-évaluation à mi-parcours, les contrats établis avec les prestataires et les rapports établis par ceux-ci, les produits du projet, etc.

L'essentiel des documents est déjà disponible sur les sites web du PRCM et de l'UICN.

VIII. Soumission et recrutement des experts

Les documents qui devront être fournis lors de la proposition de l'offre des postulants à l'évaluation sont les suivants :

- Une note de compréhension du mandat et des commentaires sur les TdR de l'évaluation
- Une offre technique et financière
- Le CV du/des membre(s) de l'équipe d'évaluation
- Une proposition de calendrier d'exécution de l'évaluation
- Un plan de rapport (voir le plan type proposé par l'unité de coordination du PRCM).

Les offres doivent être expédiées par mail avant le 15 mars 2012 23 h 59 GMT aux adresses suivantes : barthelemy.batieno@iucn.org, nelson.gomes.dias@iucn.org et frederic.airaud@iucn.org

10.2 Annexe 2 : Matrice d'évaluation

Indicateurs	Sous indicateurs	Situation de l'indicateur en fin mai 2012	Valeur prévue	Valeur réalisée	valeur pondérée(%) (V/0,49)	Cumul prévu	Cumul réalisé (pondéré)
Objectif principal : Placer les structures nationales et les organisations locales d'éducation et d'animation communautaire en condition de transmettre aux jeunes générations les éléments de la compréhension des enjeux liés à la conservation des patrimoines de la zone côtière ouest africaine.							
Indicateurs d'impact 1: La sous-région dispose d'un réseau de personnes ressources identifiées et compétentes, connaissant les expériences de gestion de la sous-région, à même de conduire des analyses, des interventions et des formations d'enseignants et d'animateurs en EE	Création d'un réseau sous-régional actif:	Réseau informel des professionnels et experts de l'éducation des pays côtiers d'Afrique de l'Ouest construits autour des 03 ateliers régionaux organisés par le PREE	100%	100%	204,1%	100,0%	102,04%
	Legalisation d'un réseau sous-régional	réseau informel	100%	0%	0,0%		
	Existence d'organes du réseau sous-régional, charte, statuts, objectifs, plan de travail et de documents de rapportage :	Projet de charte, statuts, objectifs initiés à Mbodieme (mai 2012)	100%	50%	102,0%		
Indicateurs d'impact 2: Au moins dix organisations institutionnelles et de la société civile intègrent dans leurs	Nombre d'organisation ayant des plans d'action d'EE	13 institutions publiques et organisations de la société civile ayant intégré des actions d'EE dans leurs plans d'action: 1/ INDP - Cap vert 2/ REA - Cap Vert 3/ CANPE - Mauritanie 4/ ASSPCI - Mauritanie 5/ UNIVERE - Sénégal	100%	130%	265,3%	100,0%	265,31%

Indicateurs	Sous indicateurs	Situation de l'indicateur en fin mai 2012	Valeur prévue	Valeur réalisée	valeur pondérée(%) (V/0,49)	Cumul prévu	Cumul réalisé (pondéré)
plans d'action et mettent en œuvre des activités d'EE à l'issue du projet		6/ AD - Guinée Bissau 7/ Palmeirinha - Guinée Bissau 8/ INDE - Guinée Bissau 9/ Guinée Ecologie - Guinée 10/ ADEPAG - Guinée 11/ INRAP - Guinée 12/ EFA - Sierra Leone 13/ EPA-SL - Sierra Leone					
	Nombre d'organisation ayant des activités concrètes d'EE appuyés par le PREE.	08 microprojets d'EE financés dans la société civile et 02 instituts pédagogiques appuyés (Guinée Bissau et Guinée)	100%	130%	265,3%		
Indicateurs d'impact 3: Au moins cinq mille jeunes et mille foyers à proximité des sites de conservation reçoivent régulièrement des informations sur les enjeux liés à la gestion intégrée des zones côtières et marines	Nombre au jeunes et foyers sensibilisés par pays	Nb de bénéficiaires par microprojet par pays: Guinée Bissau - AD Réseau EVA = 531 élèves + 30 professeurs Guinée Bissau - Palmeirinha = 1530 élèves et 1030 adultes + 37 professeurs formés Mauritanie - ASSPCI = 47 élèves Guinée - ADEPAG = 372 élèves + 450 adultes sensibilisés Sierra Leone - EFA = 100 élèves + 10 professeurs Gambie - SGF = 600 élèves + 21 professeurs Cap Vert - INDP = 1250 élèves + 70 adultes formés Sénégal - UNIVERE = 1749 élèves + 71 professeurs formés TOTAL ELEVES = 6197 élèves TOTAL ADULTES = 1719 adultes (soit 1719 foyers)	100%	110%	224,5%	100,0%	458,1%
Indicateurs d'impact 4: Au moins trois pays ont intégré dans les	Nombre de pays ayant un curricula d'EE élaboré avec l'appui du PREE.	Des partenariats ont été formalisés avec trois Ministères de l'Education pour soutenir et/ou finaliser les processus d'intégration de l'EE dans les curricula: 1/ GUINÉE BISSAU	100%	100%	204,1%	100,0%	153,06%

Indicateurs	Sous indicateurs	Situation de l'indicateur en fin mai 2012	Valeur prévue	Valeur réalisée	valeur pondérée(%) (V/0,49)	Cumul prévu	Cumul réalisé (pondéré)
curricula scolaires les risques environnementaux et les valeurs patrimoniales liés aux zones côtières et marines		2/ GUINÉE 3/ CAP VERT					
	Nombre de pays ayant un curricula d'EE approuvé par le ministère en charge de l'éducation	<u>Guinée Bissau</u> - Curricula élaboré et approuvé; matériel pédagogique fournis et formation à son utilisation) <u>Mauritanie</u> - (Néant en attendant les Etats généraux de l'éducation) <u>Guinée</u> - (Curricula en cour d'élaboration; matériel pédagogique fournis et formation à son utilisation) <u>Sierra Leone</u> (Curricula pas encore actualisée; Atelier de formation en EE et d'élaboration d'une stratégie pour l'intégration de l'EE (déjà prévu avec EFA); matériel pédagogique fournis et formation à son utilisation) <u>Gambie</u> - (Curricula pas encore actualisée; Atelier de formation en EE et d'élaboration d'une stratégie pour l'intégration de l'EE (déjà prévu avec SGF); matériel pédagogique fournis et formation à son utilisation) <u>Cap Vert</u> - (EE en cours d'intégration dans le curricula; matériel pédagogique fournis et formation à son utilisation) <u>Sénégal</u> - (Néant, plan d'action PREE/ministère éducation encore en négociation; matériel pédagogique fournis et formation à son utilisation).	100%	50%	102,0%		

Indicateurs	Sous indicateurs	Situation de l'indicateur en fin mai 2012	Valeur prévue	Valeur réalisée	valeur pondérée(%) (V/0,49)	Cumul prévu	Cumul réalisé (pondéré)
Résultat 1: Un réseau d'éducateurs et d'acteurs compétents participe au développement et à la mise en œuvre d'une stratégie régionale d'éducation et de communication environnementale pour la conservation de la zone côtière et marine en Afrique de l'Ouest							
Indicateur 1. 1 Une stratégie régionale est élaborée en fonction d'une analyse des besoins, mise en œuvre et suivie en lien avec un groupe régional de personnes ressources impliquées dans les programmes d'éducation et de conservation	Situation de référence des besoins en EE dans la sous-région réalisé	Diagnostic et proposition d'intervention à l'échelle régionale réalisée par Oumar Sy et Monique Trudel en 2007-2008	100%	100%	204,1%	100,0%	178,57%
	Appui des acteurs pour l'élaboration de plans de travail annuels à différentes échelles et appui/assistance à leur mise en œuvre	Squellettes de plan d'action d'introduction d'EE dans les curricula par pays issues de l'atelier de formation de 2011.	100%	50%	102,0%		
	Stratégie régionale d'EE élaboré de manière participative	Les membres du réseau PREE (noyau dur de 15 personnes issus des 7 pays) se sont réunis trois fois au cours de la 1e phase: Bissau en décembre 2008, Bubaque en mars 2010 et Bissau en janvier 2011 et ont ainsi défini la stratégie d'intervention du PREE.	100%	100%	204,1%		
	Stratégie régionale mise en œuvre et suivi par le réseau d'expert de la sous-région	Contribution des experts régionaux à l'élaboration des outils pédagogiques du PREE et initiation d'une formation régionale sur leur utilisation (Mbodième en mai 2012) et formations nationales sur le cahier des connaissances (Gambie, Guinée Bissau).	100%	100%	204,1%		
Indicateur 1. 2 Une série d'outils didactiques est produite dans les quatre langues du PRCM et utilisée pour l'animation communautaire et les interventions	Concepton, production et distribution des outils pédagogiques.	1e Outil pédagogique régional: Cahier des connaissances 10 000 exemplaires du Cahier des connaissances ont été édités et distribués en 2011 dans les 7 pays du PRCM dans les quatre langues: français, anglais, portugais et arabe (distribués dans 7 pays) 2e Outil pédagogique régional: Guide pédagogique Manuel pédagogique édité dans les 4 langues du PRCM et en cours de distribution dans les 7 pays au cours du 1er semestre 2012 (1er lot (5000 exemplaires) en cours de distribution).	100%	70%	142,9%	100,0%	142,9%

dans les écoles							
Indicateur 1. 3 Dans chaque pays, un groupe de praticiens de terrain, animateurs d'ONG, maîtres et professeurs des écoles et formateurs ont suivi des formations incluant l'utilisation d'outils didactiques	Formation des acteurs sur l'utilisation des outils pédagogiques du PREE.	Nombre de professeurs et animateurs d'ONG formés sur les problématiques environnementales, l'utilisation du cahier de connaissances et la pédagogie active ainsi que les techniques d'animation et d'interprétation du milieu naturel: Mauritanie = 33 professeurs et animateurs d'ONG Sénégal = 71 professeurs Guinée Bissau = 67 professeurs et personnels d'AP Cap Vert = 24 formateurs Gambie = 12 professeurs Sierra Leone = 20 professeurs et animateurs d'ONG. - Formation régionale de formateurs (25 personnes venant de 05 pays du PRCM) en EE centrée sur l'utilisation des 2 outils pédagogiques. Ces formateurs pourront démultiplier ces formations dans leurs pays respectifs lors d'une éventuelle 2e phase du PREE; soit au total 227 enseignants et 25 experts d'EE formés.	100%	100%	204,1%	100,0%	204,1%

Indicateurs	Sous indicateurs	Situation de l'indicateur en fin mai 2012	Valeur prévue	Valeur réalisée	valeur pondérée(%) (V/0,49)	Cumul prévu	Cumul réalisé (pondéré)
Résultat							2.:
Les politiques publiques d'éducation des pays du PRCM évoluent et intègrent les valeurs bioécologiques et socioculturelles des zones côtières et marines, les risques associés à leur dégradation et les recommandations pour leur gestion durable							

Indicateurs	Sous indicateurs	Situation de l'indicateur en fin mai 2012	Valeur prévue	Valeur réalisée	valeur pondérée(%) (V/0,49)	Cumul prévu	Cumul réalisé (pondéré)
Indicateur 2. 1 Des analyses des systèmes éducatifs des sept pays sont conduites, identifiant les besoins et les opportunités pour introduire dans les curricula des aspects liés aux patrimoines littoraux et à leur conservation		Travail réalisé dans chaque pays par les membres du GTRC (Groupe de Travail Régional sur les Curricula du PREE composé des responsables du développement des curricula dans les 7 pays du PRCM). Ces analyses ont été présentées et comparées au cours de l'atelier régional sur les curricula en janvier 2011 à Bissau. Les stratégies d'appui du PREE aux processus d'intégration de l'EE dans les curricula de chaque pays ont été définies de manière participative et validées par le GTRC.	100%	100%	204,1%	100,0%	204,1%
Indicateur 2. 2 Les curricula sont révisés dans au moins trois pays et intègrent des aspects liés à la valeur patrimoniale du littoral et la conservation des écosystèmes marins et côtiers	Etat des lieux / Diagnostic de la situation en matière d'EE	Tous les pays de la sous-région sont en train de réviser les programmes scolaires. Tous les pays du PRCM ont affiché une volonté et un intérêt pour que l'EE soit officiellement intégrée dans les curricula. Actuellement des partenariats formels sont engagés entre le PREE et les Ministères de l'Education de la Guinée Bissau, de la Guinée et du Cap Vert Des discussions sont en cours avec la Sierra Leone et la Gambie. Le contexte politico-institutionnel de la Mauritanie et du Sénégal n'a pas encore permis de définir les perspectives d'accompagnement technique de l'intégration de l'EE dans les curricula	100%	100%	204,1%	100,0%	95,24%
	Information et sensibilisation des communautés, acteurs et partenaires clés pour l'intégration de l'EE		100%	100%	204,1%		
	Sélection des éléments à intégrer		100%	50%	102,0%		
	Identification des points d'ancrage dans les outils du curriculum		100%	30%	61,2%		
	Recherche de moyens financiers pour le processus d'intégration		100%	0%	0,0%		

Indicateurs	Sous indicateurs	Situation de l'indicateur en fin mai 2012	Valeur prévue	Valeur réalisée	valeur pondérée(%) (V/0,49)	Cumul prévu	Cumul réalisé (pondéré)
	Elaboration, édition, impression et mise à disposition des programmes et guides révisés (supports didactiques)	A programmer en 2eme phase du PREE	100%		0,0%		
	Formation des acteurs	A programmer en 2eme phase du PREE	Pour mémoire		0,0%		
	Expérimentation en zone côtière	A programmer en 2eme phase du PREE	Pour mémoire		0,0%		
	Evaluation de l'expérimentation /re-médiation	A programmer en 2eme phase du PREE	Pour mémoire		0,0%		
	Extension et Généralisation	A programmer en 2eme phase du PREE	Pour mémoire		0,0%		
	Suivi évaluation et encadrement de la pratique de classe	A programmer en 2eme phase du PREE	Pour mémoire		0,0%		
Indicateur 2. 3 Les parlementaires influencent dans au moins trois pays la révision des curricula en favorisant l'intégration d'éléments concernant la valeur patrimoniale du	Les questions environnementales critiques de la zone côtière et marine sont maîtrisées par les parlementaires	En octobre 2011, la coordination du PREE a profité de la rencontre des députés membres du réseau régional APPEL pour l'environnement pour faire un plaidoyer pour l'intégration de l'EE dans les curricula. Tous les députés issus des 6 pays se sont engagés à essayer de convaincre les Parlements et les Gouvernements de la nécessité d'intégrer formellement l'EE dans les curricula de leurs pays.	100%	100%	204,1%	100,0%	81,63%
	Connaissance des dossiers d'EE par les parlementaires	Malgré l'implication du coordonnateur du PREPARE dans le PREE, les parlementaires n'ont pas encore accès au dossier technique sur l'EE qui facilitera leur plaidoyer.	100%	20%	40,8%		

Indicateurs	Sous indicateurs	Situation de l'indicateur en fin mai 2012	Valeur prévue	Valeur réalisée	valeur pondérée(%) (V/0,49)	Cumul prévu	Cumul réalisé (pondéré)
littoral et la conservation des écosystèmes marins et côtiers	(expertise technique et juridique confirmé sur l'EE) et l'adhésion du public						
	Alliances noués par les parlementaires	En dehors du parlement de guinée bissau, il existe encore l'attentisme dans d'autres pays.	100%	20%	40,8%		
	Nombre d'initiatives de plaidoyer sur l'EE réussit par les parlementaires	En mai 2010, le Parlement de la Guinée Bissau a adopté une Loi sur la révision du système éducatif national prévoyant explicitement d'intégrer l'EE dans les curricula.	100%	20%	40,8%		
Indicateur 2. 4 Une déclaration conjointe ou un protocole d'accord engage les Ministères de l'éducation des sept pays dans un processus de planification des étapes de l'intégration dans les curricula d'éducation des aspects environnementaux, et de leur actualisation en fonction de l'évolution des enjeux	Déclaration conjointe ou protocole d'accord engageant les Ministères de l'éducation des sept pays PRCM dans un processus de planification des étapes de l'intégration dans les curricula d'éducation des aspects environnementaux, et de leur actualisation en fonction de l'évolution des enjeux environnementaux, sociaux et économiques	Le Ministre de l'Education de la Guinée Bissau a assumé le rôle de "Champion" de l'EE au niveau de la sous-région en adressant des courriers aux autres ministres des 7 pays pour leur demander de se réunir et de réfléchir à un engagement commun pour l'EE et pour le partage et la mutualisation des expériences de chaque pays. Les Ministres de l'Education des 7 pays ont répondu favorablement et ont prévu de se réunir en marge du prochain Forum du PRCM à Banjul (si les moyens financiers du PRCM le permettent parce que le PREE n'a plus de budget pour cette action de plaidoyer politique) Les membres du GTRC ont déjà commencé à faire des propositions pour une "Charte/Engagement" au niveau régional des pays pour l'EE.	100%	50%	102,0%	100,0%	102,0%

Indicateurs	Sous indicateurs	Situation de l'indicateur en fin mai 2012	Valeur prévue	Valeur réalisée	valeur pondérée(%) (V/0,49)	Cumul prévu	Cumul réalisé (pondéré)
environnementaux, sociaux et économiques							

Indicateurs	Sous indicateurs	Situation de l'indicateur en fin mai 2012	Valeur prévue	Valeur réalisée	valeur pondérée(%) (V/0,49)	Cumul prévu	Cumul réalisé (pondéré)
Résultat 3: La capitalisation des bonnes pratiques et des expériences novatrices en matière de conservation des patrimoines naturels et culturels littoraux influence le comportement des communautés littorales							
Indicateur 3. 1 Les bonnes pratiques et les expériences d'au moins six sites de la région, ayant une valeur didactique, sont identifiées et font l'objet de production de documents visuels et audiovisuels utilisables pour l'EE	Nombre de bonnes pratiques et expériences identifiées	Plus de 15 fiches pédagogiques issues de bonnes pratiques disponibles dans les outils pédagogiques (manuel pédagogique)	100%	100%	204,1%	100,0%	183,67%
	Nombre de production de documents visuels et audiovisuels utilisables pour l'EE	Bibliothèque pédagogique régionale: en cours de construction au sein de UICN Bissau. 2 outils pédagogiques produit et diffusé en plus de 13000 exemplaires.	100%	80%	163,3%		
Indicateur 3. 2 La capitalisation des bonnes pratiques et les échanges d'expériences sont	Nombre de visite d'échanges	Depuis 2008, le PREE a soutenu les visites d'échanges suivantes: - Caravane du littoral au Sénégal avec UNIVERE, et en Mauritanie avec ASSPCI. - Visites des élèves et professeurs de Guinée Bissau en	100%	30%	61,2%	100,0%	40,82%

Indicateurs	Sous indicateurs	Situation de l'indicateur en fin mai 2012	Valeur prévue	Valeur réalisée	valeur pondérée(%) (V/0,49)	Cumul prévu	Cumul réalisé (pondéré)
favorisés au travers d'au moins dix visites d'échanges entre animateurs et professeurs et d'au moins quarante sorties de terrain et voyages d'étude pour les scolaires		Casamance pour découvrir les programmes de reboisement de palétuviers;					
	Nombre de sorties de terrain et voyages d'étude	04 visites d'échanges organisé par Palmerhina en guinée Bissau; Campement des EVAs avec des élèves et professeurs de presque toutes les régions de Guinée Bissau ainsi qu'une délégation de Casamance	100%	10%	20,4%		
Indicateur 3. 3 Au moins sept expériences locales de conservation ou de réhabilitation de la zone côtière sont initiées ou dynamisées grâce aux visites et impliquent régulièrement des scolaires	Nombre de microprojets financés et ayant produits des effets et impacts escomptés.	<p>Le PREE a soutenu des 08 initiatives locales d'EE et d'implication de la jeunesse dans la conservation de l'environnement dans chacun des 7 pays du PRCM:</p> <ul style="list-style-type: none"> - CAP VERT: INDP = Protection des Tortues marines sur les îles de Sao Vicente, Sao Nicolau et Santo Antao(taux d'achèvement=100%) - MAURITANIE: ASSPCI = Eveil artistique et ludique es enfants pour la conservation de la Biodiversité dans les Parcs du Banc d'Arguin et du Diawling(taux d'achèvement=80%). - SENEGAL: UNIVERE = Sensibilisation, éducation et engagement des enfants dans des actions de conservation du littoral dans la région de St Louis et de Kayar(taux d'achèvement=100%) - GAMBIE: STAY GREEN FOUNDATION = Sensibilisation, éducation et engagement des enfants dans des actions de conservation des zones humides et côtières du PN de Niumi (taux d'achèvement=100%) - GUINÉE BISSAU: AD - Réseau EVA = Renforcement des capacités des professeurs, visites d'échanges inter-écoles et microprojets pédagogiques mis en œuvre par les élèves 	100%	70%	142,9%	100,0%	142,9%

Indicateurs	Sous indicateurs	Situation de l'indicateur en fin mai 2012	Valeur prévue	Valeur réalisée	valeur pondérée(%) (V/0,49)	Cumul prévu	Cumul réalisé (pondéré)
		(reboisement de palétuviers et rôniers, foyers améliorés, sel solaire, jardin scolaire, pépinières d'arbres fruitiers et d'essences locales...)(taux d'achèvement=100%) - GUINÉE BISSAU: Palmeirinha = Formation des professeurs et Gardes du ON des Lagunes de Cufada, microprojets pédagogiques mis en œuvre par les élèves (foyers améliorés, jardin scolaire, inventaire de faune et flore locale, pépinières d'arbres fruitiers et d'essences locales...), ciné-débat dans les villages et édition d'un bulletin Palmeirinha avec les contributions des élèves et professeurs des écoles du parc (taux d'achèvement=90%). - GUINÉE: ADEPAG = Sensibilisation des élèves à la conservation du lamantin et de son habitat (50%) - SIERRA LEONE: EFA = Dynamisation des clubs nature en milieu scolaire et développement de microprojets pédagogiques dans les écoles (100%)					
TOTAL/Moyenne						100%	168,17%

10.3 Annexe 3 : Fiche de questionnaires d'entretien

FICHE D'ÉVALUATION DU PREE : Niveau national et Régional

Date : Durée :h.....à.....h..... Lieux d'entretien :

Organisme : Direction/division :

Fonction au sein du PREE :

Noms, Prénoms et contacts :

.....

I. PERTINENCE

1.1 Quelles concordances existe-il entre les activités du PREE et les finalités de la politique (nationale/internationale) en matière de gestion durable de la zone côtière et marine, Les Stratégies guidant le réseau d'EE nationaux et régionaux (Plan d'activités à court/moyen/long terme des réseaux, DSRP, Politique nationale d'éducation, Politique d'intégration de l'EE dans le système éducatif, Politiques internationales sur l'environnement, ...) ?.

Politique/stratégie internationale/nationale, initiatives de la société civile	Convergences/divergences avec les activités du PREE	Observations

1.2 Les produits/services (formations, outils pédagogiques, outils de sensibilisation, microprojets, appui institutionnels, etc.) fournis par le PREE correspondent-ils avec les besoins et les demandes des bénéficiaires? ...Expliquez votre opinion.

Bénéficiaires	Besoins exprimés au départ	Réponses du projet (produits/services)	Niveau de satisfaction/mesures correctives ou capitalisations à faire
Les inspections			

pédagogiques et autres services impliqués au développement et suivi des politiques de l'éducation environnementale dans les Ministères de l'éducation tant au niveau central que déconcentré			
Gestionnaires des écoles maternelles/pré maternelles, primaires, secondaires et universités			
Le corps enseignants			
Les associations de parents d'élèves			
Les élèves			
Réseaux d'expert et cadres en environnement en Afrique de l'Ouest (RICAPEC, etc.).			
Les journalistes environnementalistes et leurs réseaux en Afrique de l'Ouest			
Les réseaux nationaux et le réseau régional de parlementaires et d'élus locaux			

Veuillez renseigner ce tableau.

1.3 Quelles remarques faites-vous sur les caractéristiques suivant du PREE ?

caractéristiques	Points forts	Points faibles	Propositions d'améliorations
a) la qualité de la planification initiale			
(b) des adaptations faites au cours du projet,			
(c) la pertinence du problème pour les bénéficiaires directs (services centraux ministères de l'éducation, inspection, enseignants, élèves, société civile, etc.),			
(d) les indicateurs			

objectivement vérifiables,			
(e) les moyens (humains, matériels) utilisés,			
-Consultants externes			
-Appui logistiques			
-Experts UICN			
(f) les coûts associés,			
(g) les suppositions et risques identifiés au départ du PREE.			

I. A quelle priorité définie dans la stratégie et programme de votre réseau (en matière de gestion/gouvernance de la zone côtière et marine), le PREE correspond-il (classer par ordre décroissant ?

Priorité(s) de votre politique/plan/stratégie	Axes stratégiques/activités similaires au PREE	Niveau d'influence/contribution attendus du PREE	Autres activités de la priorité, non concerné par le PREE
1-	1.1		
	1.2		
2-			
3-			
4-			
Etc.-			

1.4 Qu'attendez-vous comme accompagnement à court, moyen et long terme de vos activités par le PREE ?

a) A court terme:

- A
- B
- Etc.

b) A moyen terme:

- A
- b

c) A long terme :

- A
- b

1.5 Existe-t-il d'autres acteurs de coopération qui interviennent dans la gestion durable des cotes et zones marines dans votre zone d'intervention/pays? Lesquels ? Que font-ils ?

Structure	Axes stratégiques/activités similaires au PREE	Niveau d'influence/contribution des activités similaires dans la gestion des zones côtières et marines	Autres activités de la priorité, non concerné par le PREE

1-	1.1		
	1.2		
2-			
3-			
4-			
Etc.-			

Veuillez renseigner ce tableau.

1.6 Les activités du PREE sont-elles coordonnées avec ces interventions ? Comment ?

Structure	Axes stratégiques/activités similaires au PREE	Décrire comment s'effectué la coordination (forces/faiblesses et défis futur)
1-	1.1	
	1.2	
2-		
3-		
4-		
Etc.-		

Veuillez renseigner ce tableau.

1.7 Comment apprécier-vous les mécanismes de communication (sensibilisation, partage d'information, plaidoyer, etc.) mise en place au sein du PREE :

Système d'information	Réussites/Potentiels	Echec/obstacles	Propositions d'amélioration
Entre les membres du réseau national d'EE (interne)			
Entre le réseau national d'EE et les écoles.			
Entre le réseau national et le réseau régional d'EE			
Entre la coordination du PREE et les réseaux d'EE			
Entre le réseau national et le ministère de l'éducation.			
Entre le réseau national et les autres acteurs			

II. COHERENCE

Cohérence interne : Est-ce que la conception des activités du PREE dans le pays été correctement effectuée au regard des objectifs visés et des résultats recherchés à sa conception initiale (conception, moyens envisagés, choix des opérateurs, planification des opérations, pertinence des hypothèses initiales...) ?

Cohérence externe : A votre avis, quel est la concordance des activités du PREE avec les politiques nationales (administrations centrales et décentralisées de l'éducation), les actions entreprises par les organisations internationales, autres bailleurs et institutions régionales, et éventuellement les organisations non gouvernementales actifs sur l'EE et qui interviennent dans le pays ?

Cohérence transversale : Comment appréciez-vous, la cohérence du PREE avec les politiques publiques susceptibles d'avoir un impact sur le développement des zones marines et côtières (pêche, tourisme, migration, sécurité, protection des zones écologiques fragiles, etc.) et la politique de développement du pays en particulier ?

2.1 D'autres moyens, en qualité et en volume, seraient-ils plus appropriés pour réaliser l'objectif poursuivi par le PREE? Lesquels ? veuillez renseigner ce tableau.

Nature des moyens	Qualité et en volume	Améliorations à faire (qualité/volume) et délai
1-		
2-		

2.2 Comment et par qui sont assurés le pilotage et la coordination des divers volets du PREE au sein de votre structure ? Cette coordination permet-elle une mise en cohérence satisfaisante des actions ?

Veuillez renseigner ce tableau.

Opérateurs en charge dans votre organisation	Rôles/fonction statutaire	Forces/faiblesses dans la cohérence des actions	Améliorations à faire
1-			
2-			

2.3 Y a-t-il adéquation entre les attentes des deux Parties (PREE/réseau régional et PREE/Réseau national d'EE, Réseau régional/réseau national d'EE)?

Type partenariats	Forces	Faiblesses	Améliorations à faire
PREE/réseau régional			
PREE/Réseau national d'EE			
Réseau régional/réseau national d'EE			

Veuillez renseigner ce tableau.

2.4 Le partenariat a-t-il été satisfaisant au cours des différentes phases du projet ?

a) PREE/réseau régional

Phase du projet	Forces	Faiblesses	Améliorations à faire
Phase de préparation			

Phase de mise en œuvre			
Phase de clôture			

Veuillez renseigner ce tableau.

b) PREE/Réseau national d'EE.

Phase du projet	Forces	Faiblesses	Améliorations à faire
Phase de préparation			
Phase de mise en œuvre			
Phase de clôture			

c) Réseau régional/réseau national d'EE :

Phase du projet	Forces	Faiblesses	Améliorations à faire
Phase de préparation			
Phase de mise en œuvre			
Phase de clôture			

III. EFFECTIVITE et EFFICACITE

Quel est l'état d'avancement du PREE dans votre pays? Les actions envisagées ont-elles été conduites ? Quelles sont celles qui, le cas échéant, ont été annulées ou remaniées?

Nous évaluons ici, le niveau de performance au niveau des impacts, les résultats et les activités :

- 03 types de résultats à analyser : (i) Des 03 résultats attendus du PREE (voir tableaux ci-dessus) ou (ii) des résultats inclus dans la convention signée par votre réseau et la coordination du PREE/UICN-Bissau (voir convention) et (iii) résultats réalisés mais non prévus.
- Niveau de réalisation des activités liées à chaque résultat.

3.1) Avancement au niveau des résultats de votre réseau national:

Résultat 1 : Un réseau d'éducateurs et d'acteurs compétents participe au développement et à la mise en œuvre d'une stratégie régionale d'éducation et de communication environnementale pour la conservation de la zone côtière et marine en Afrique de l'Ouest.

- Comment appréciez-vous le niveau d'information des membres du réseau** sur les questions relatives au développement et à la mise en œuvre d'une stratégie régionale d'éducation et de communication environnementale pour la conservation de la zone côtière et marine en Afrique de l'Ouest? Quelles améliorations sont nécessaires en matière d'accès, de contrôle, et de diffusion d'informations y relatives ?
- Quels sont les forces/succès, faiblesses, potentialités et obstacles** relatives à l'exercice des compétences du réseau d'éducateurs et d'acteurs ?

Forces/succès :	Potentialités
- Cc	- Cc
- Bb	- Bb
	- Etc.

- Etc.	
Faiblesses	Obstacles :
- Cc	- Cc
- Bb	- Bb
- Etc.	- Etc.

c) Veuillez analyser les changements opérés en termes de résultats (voir tableaux ci-dessous):

Résultat 1 : Un réseau d'éducateurs et d'acteurs compétents participe au développement et à la mise en œuvre d'une stratégie régionale d'éducation et de communication environnementale pour la conservation de la zone côtière et marine en Afrique de l'Ouest.

Indicateurs de résultats	Situation de référence (2008) dans votre pays	Situation en fin de projet (2012 dans votre pays)	Analyse des écarts
<u>Indicateur 1.1</u> Une stratégie régionale est élaborée en fonction d'une analyse des besoins, mise en œuvre et suivie en lien avec un groupe régional de personnes ressources impliquées dans les programmes d'éducation et de conservation			
<u>Indicateur 1.2 :</u> Une série d'outils didactiques est produite dans les quatre langues du PRCM et utilisée pour l'animation communautaire et les interventions dans les écoles			
<u>Indicateur 1.3</u> Dans chaque pays, un			

Indicateurs de résultats	Situation de référence (2008) dans votre pays	Situation en fin de projet (2012 dans votre pays)	Analyse des écarts
groupe de praticiens de terrain, animateurs d'ONG, maîtres et professeurs des écoles et formateurs ont suivi des formations incluant l'utilisation d'outils didactiques			

Veuillez renseigner ce tableau.

Résultat attendus no 02 : Les politiques publiques d'éducation des pays du PRCM évoluent et intègrent les valeurs bioécologiques et socioculturelles des zones côtières et marines, les risques associés à leur dégradation et les recommandations pour leur gestion durable.

Indicateurs de résultats	Situation de référence (2008) dans votre pays	Situation en fin de projet (2012 dans votre pays)	Analyse des écarts
<u>Indicateur 2.1</u> Des analyses des systèmes éducatifs des sept pays sont conduites, identifiant les besoins et les opportunités pour introduire dans les curricula des aspects liés aux patrimoines littoraux et à leur conservation			
<u>Indicateur 2.2</u> Les curricula sont révisés dans au moins trois pays et intègrent des aspects liés à la valeur patrimoniale du littoral et la conservation des écosystèmes marins et côtiers			

<p><u>Indicateur 2.3</u></p> <p>Les parlementaires influencent dans au moins trois pays la révision des curricula en favorisant l'intégration d'éléments concernant la valeur patrimoniale du littoral et la conservation des écosystèmes marins et côtiers</p>			
<p><u>Indicateur 2.4</u></p> <p>Une déclaration conjointe ou un protocole d'accord engage les Ministères de l'éducation des sept pays dans un processus de planification des étapes de l'intégration dans les curricula d'éducation des aspects environnementaux, et de leur actualisation en fonction de l'évolution des enjeux environnementaux, sociaux et économiques</p>			

Veuillez renseigner ce tableau.

Résultat attendus no 3. La capitalisation des bonnes pratiques et des expériences novatrices en matière de conservation des patrimoines naturels et culturels littoraux influence le comportement des communautés littorales.

Indicateurs de résultats	Situation de référence (2008) dans votre pays	Situation en fin de projet (2012 dans votre pays)	Analyse des écarts
<p>Indicateur 3.1</p> <p>Les bonnes pratiques et les expériences d'au moins six sites de la région, ayant une valeur didactique, sont identifiées et font l'objet de production de documents visuels et audiovisuels utilisables pour l'EE</p>			

<p>Indicateur 3.2</p> <p>La capitalisation des bonnes pratiques et les échanges d'expériences sont favorisés au travers d'au moins dix visites d'échanges entre animateurs et professeurs et d'au moins quarante sorties de terrain et voyages d'étude pour les scolaires</p>			
<p>Indicateur 3.3</p> <p>Au moins sept expériences locales de conservation ou de réhabilitation de la zone côtière sont initiées ou dynamisées grâce aux visites et impliquent régulièrement des scolaires</p>			

Veillez renseigner ce tableau.

3.2) Avancement au niveau des activités réalisées liés à chaque résultat de votre réseau national:

Il s'agit d'apprécier la performance ou la contribution des activités dans la réalisation des résultats attendus. Il faudra aussi évoquer les activités réalisées mais non prévus dans les tableaux ci-dessous.

Résultat 1 : Un réseau d'éducateurs et d'acteurs compétents participe au développement et à la mise en œuvre d'une stratégie régionale d'éducation et de communication environnementale pour la conservation de la zone côtière et marine en Afrique de l'Ouest.

Activités principales du Résultat 1

Activité 1. 1 Consultations et groupes de travail pour l'élaboration de la Stratégie régionale PREE

Activité 1. 2 Elaboration d'une série d'outils didactiques sous des formats et sur des supports variés (livrets, affiches, jeux, programmes radiophoniques, diaporamas, films documentaires, expositions, happening, etc.) destinés à soutenir les actions de formation, d'éducation, et d'animation communautaire, découlant de la Stratégie régionale et offrant des adaptations aux réalités locales des différents contextes des pays de la sous-région

Activité 1. 3 Formations régionales et nationales de formateurs et de personnes ressources, formations nationales des cellules nationales et des acteurs impliquées dans la mise en œuvre de la Stratégie, pour la conduites des actions de formation, d'éducation et d'animation communautaire

Activité 1. 4 Formations locales spécialisées des maîtres et professeurs d'écoles aux notions, aux pratiques et à l'utilisation des outils didactiques

Activité 1. 5 Préparation avec les acteurs impliqués de plans de travail annuels à différentes échelles et

appui/assistance à leur mise en œuvre
Activité 1. 6 Organisation de réunions du réseau des acteurs de l'EE aux échelles pertinentes et autoévaluation conjointe des activités réalisées et de la Stratégie régionale EE

Résultat 2 : Les politiques publiques d'éducation des pays du PRCM évoluent et intègrent les valeurs bioécologiques et socioculturelles des zones côtières et marines, les risques associés à leur dégradation et les recommandations pour leur gestion durable.

Activités principales du Résultat 2
Activité 2. 1 Analyses de situation concernant le contenu et les processus de révision des curricula
Activité 2. 2 Appuis directs aux processus de révision des curricula
Activité 2. 3 Plaidoyer en direction des différents niveaux de décision pour favoriser la révision des curricula et l'intégration d'éléments concernant la valeur patrimoniale du littoral et la conservation des écosystèmes marins et côtiers
Activité 2. 4 Organisation de visites de terrain pour les décideurs et les techniciens impliqués dans la révision des curricula
Activité 2. 5 Accompagnement la validation officielle de la Stratégie régionale EE et de sa reconnaissance par les Ministères de l'éducation dans les sept pays
Activité 2. 6 Diffusion large des éléments contenus dans la Stratégie régionale EE en direction de l'ensemble des acteurs impliqués

Résultat 3 : La capitalisation des bonnes pratiques et des expériences novatrices en matière de conservation des patrimoines naturels et culturels littoraux influence le comportement des communautés littorales.

Activités principales du Résultat 3
Activité 3. 1 Appui aux acteurs locaux pour la capitalisation des expériences et traduction sous formats utiles pour l'EE, sur la base de consultations et d'interventions de l'équipe de coordination du projet
Activité 3. 2 Organisations de visites d'échanges au sein du réseau d'acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la Stratégie régionale EE dans les sites correspondant aux expériences à capitaliser
Activité 3. 3 Organisation de visites de terrain pour les scolaires dans les sites correspondant aux expériences à capitaliser
Activité 3. 4 Organisation de visites de terrain pour les décideurs locaux
Activité 3. 5 Appui au lancement et/dynamisation de microprojets locaux de conservation ou de réhabilitation des ressources et habitats littoraux avec implication des jeunes

Activité 3. 6 Appui aux acteurs locaux pour le montage de projets et la recherche de soutiens techniques et financiers

N.B : Lister les activités que vous avez eu à réaliser (à la lumière des tableaux ci-dessus) et Appréciez le degré d'effectivité/efficacité de l'activité ci-haut cité (taux de réalisation, quantité, qualité, etc..).

Questions liées à l'évaluation de l'effectivité et l'efficacité d'une activité:

- i. Comment évaluez-vous le taux d'exécution financière, et le taux d'exécution physique de chaque activité programmée dans votre commune :
- ii. Appréciez le respect des délais et du chronogramme de cette activité du PREE dans votre zone d'intervention/pays;
- iii. Appréciez les mécanismes et qualité du suivi du PREE et de la gestion des imprévus (forces/faiblesses/améliorations à intégrer, etc.) ;
- iv. Existe-t-il des éléments de surcoût éventuel et expliquer de leurs causes ;
- v. Quels sont les forces/faiblesses/potentialités/obstacles liés aux modalités de pilotage du PREE de cette activité dans votre zone d'intervention/pays (ou autres modalités de relations partenariales) ;
- vi. Comment appréciez-vous l'application des clauses contractuelles de collaboration avec le PREE/réseau national ou régional en ce qui concerne cette activité (suivi de la convention, déblocage des fonds, conditions suspensives) ;
- vii. Existe-t-il d'autres approches alternatives qui auraient pu permettre d'atteindre les mêmes produits (résultats) à moindre coûts ?

IV. EFFICIENCE

N.B : Lister les activités que vous avez eu à réaliser (à la lumière des tableaux ci-dessus) et appréciez le degré d'efficacité de chacune des activités ci-haut cité (ratio dépenses/résultats, cout unitaire par résultat, , comparaison par rapport aux expériences similaires, etc..).

Questions liées à l'évaluation de l'efficacité d'une activité:

1. Les sommes effectivement dépensées correspondent-elles aux prévisions ?
2. Expliquez pourquoi il y a eu, le cas échéant, une sous-consommation des crédits ou, au contraire, un dépassement de budget.
3. Les autres contributeurs remplissent-ils leurs engagements financiers ? Si non pourquoi ?
4. Les recettes/déblocage des fonds éventuels du projet sont-elles conformes aux prévisions?
5. Les résultats acquis sont-ils à la mesure des sommes dépensées? Donnez si possible des ratios financiers (ex. rapport entre nombre de personnes formées et dépenses globales pour obtenir un coût moyen de formation).

V. VIABILITE-PERENNITE

N.B : Lister les activités que vous avez eu à réaliser (à la lumière des tableaux ci-dessus) et appréciez le degré de viabilité et de pérennisation de chacune des activités ci-haut citées (nombre de nouveaux acteurs formés par ceux qui ont reçu la formation du projet, potentiel de réplication des acquis sans l'appui direct du projet, etc...).

Questions liées à l'évaluation de la viabilité et la pérennité d'une activité:

1. Cette activité engendrée par le PREE va-t-elle cesser avec lui ou sera-t-elle poursuivie ? Si elle sera poursuivie, dites sous quelle forme, dans quel cadre et avec quels moyens (financier, technique, institutionnel et organisationnel) ? (veuillez être précis et exhaustif).
2. Quel est le niveau d'appropriation des produits (résultats) de cette activité par les acteurs du système éducatif des pays couverts par le PREE ?
3. Quel est le niveau du soutien politique dans le pays pour cette activité ?
4. Quels sont les facteurs économiques et financiers favorables à cette activité ?
5. Quels sont les aspects socio-culturels favorables à cette activité ?
6. Quelles sont les capacités institutionnelles, organisationnelles et de gestion disponibles cette activité ?
7. La ligne budgétaire prévue au départ pour cette activité, s'accompagne-t-elle, par un certain nombre d'actions, la sortie du projet ? Lesquelles ? Comment sont-elles financées ?

VI. IMPACT

6.1 Quels sont les changements durables apportés par le projet en matière de l'éducation environnementale dans la gestion durable des zones côtières et marine dans votre pays ?:

Veuillez renseigner ce tableau.

Indicateurs de résultats	Situation de référence (2008) dans votre pays	Situation en fin de projet (2012 dans votre pays)	Analyse des écarts
<p><u>Indicateurs d'impact 1:</u></p> <p>La sous-région dispose d'un réseau de personnes ressources identifiées et compétentes, connaissant les expériences de gestion de la sous-région, à même de conduire des analyses, des interventions et des formations d'enseignants et d'animateurs en</p>			

EE			
<u>Indicateurs d'impact 2:</u> Au moins dix organisations institutionnelles et de la société civile intègrent dans leurs plans d'action et mettent en œuvre des activités d'EE à l'issue du projet			
<u>Indicateurs d'impact 3:</u> Au moins cinq mille jeunes et mille foyers à proximité des sites de conservation reçoivent régulièrement des informations sur les enjeux liés à la gestion intégrée des zones côtières et marines			
<u>Indicateurs d'impact 4:</u> Au moins trois pays ont intégré dans les curricula scolaires les risques environnementaux et les valeurs patrimoniales liés aux zones côtières et marines			

6.2 Le projet est-il susceptible d'avoir, au-delà de ses effets immédiats, des retombées dans d'autres domaines ou sur un autre plan (attitudes, aptitudes, connaissances, influences, pouvoir, capacités, etc. de chaque type d'acteur : inspecteurs pédagogique, enseignants, experts, ONG, élèves, communautés, etc.)? Expliquez pourquoi ?

6.3 Quelle image le projet a-t-il auprès des partenaires (bailleur, parlementaire, inspecteurs pédagogique, enseignants, experts, ONG, élèves, communautés, partenaires techniques/institutionnels, etc.) ?

6.4 Le Réseau régional/national bénéficie-t-il d'une bonne visibilité dans la sous-région ou votre pays? Quelle stratégie de communication a-t-il été développé pour faire connaître le Réseau régional/national et mettre en valeur, à travers lui, l'action du PREE?

6.5 Quels sont les bénéfices tirés par les populations et l'environnement du littoral ouest africain (dans votre pays) grâce aux produits (résultats) générés par PREE ?

- Quels sont les objectifs environnementaux des pays couverts auxquels le PREE à contribuer à améliorer ?
- quels sont les objectifs de développement socioéconomiques influencés par le PREE ?

VII. CONCLUSIONS/RECOMMANDATIONS

Conclusions :

7.1 Quels sont selon vous, les points forts et faibles essentielles identifiés dans la mise en œuvre du PREE?

Veillez renseigner ce cadre en détail.

<p><u>Forces/Succès capitalisés:</u></p> <p>1-</p> <p>2-</p> <p>3-</p> <p>4-</p> <p>x-</p>	<p><u>Faiblesses/Echecs rencontrés :</u></p> <p>1-</p> <p>2-</p> <p>3-</p> <p>4-</p> <p>x-</p>
<p><u>Potentiels à valoriser :</u></p> <p>1-</p> <p>2-</p> <p>3-</p> <p>4-</p> <p>x-</p>	<p><u>Obstacles à lever:</u></p> <p>1-</p> <p>2-</p> <p>3-</p> <p>4-</p> <p>x-</p>

7.2 Quelles leçons peut-on tirer de la mise en œuvre du PREE ?

7.3 Quels sont les acteurs qui doivent apprendre ces leçons ? Comment peut-on valoriser les leçons tirées ?

Recommandations :

7.4 Comment peut-on renforcer ces points forts et réduire les points faibles ?

7.5 Quelles stratégies à mettre en œuvre pour valoriser le potentiel identifié ?

Potentiels prioritaires	Stratégie/approches de solution
1	a- b- X-
2	2
3	3
x	x

- 7.6 Quelles stratégies à mettre en œuvre pour lever les obstacles à la réussite du réseau régional dans le futur ?
- 7.7 Quels sont les problèmes non résolus qu'il faut urgemment résoudre pour renforcer les résultats déjà obtenus?
- 7.8 Quelles approches et activités faut-il mettre en place pour résoudre ces problèmes ?

Problèmes prioritaires	Approches de solution	Activités majeures à réaliser
1	1	a- b- X-
2	2	
3	3	
x	x	

7.9 Sur la base de l'évaluation de ce projet et de votre analyse de la situation locale dans le secteur de l'éducation environnementale, dites quelles sont les actions qui devraient être menées en priorité ? Avec quels objectifs, quels moyens et avec quel instrument de coopération ?

7.10 Autres observations éventuelles.

N.B : Tout document produit dans le cadre de la mise en œuvre du PREE dans votre zone d'intervention (rapports, articles de journaux, brochures de présentation d'une institution, courrier, discours officiels, minutes des inspections pédagogiques, outils pédagogiques, etc.) susceptible d'illustrer ou d'authentifier les appréciations formulées dans la présente fiche pourra être joint à celle-ci.

DATA SHEET:

RAPID APPRAISAL GAMBIA ACTORS INVOLVED IN ENVIRONMENTAL EDUCATION

Date:.....

Function within the national network :.....

Names, First name :.....

Address:.....

1. Relevance of the EE Sub-regional and national network for the members :

1. Have You Double-Checked Your Reasons for starting facilitating or registering as members the network Environmental Education (EE) in West Africa or in your country?
2. When Should this Network Become Active?
3. What Type of Network Will Yours Be?
4. What Kind of Facilitation Will Your EE Network Need from PREE? According to:

- a) Role based:
- b) Output based:
- c) Mutual interest education actor's on the issues of EE.

II. Evaluation of the activities carried out by the EE actors in Gambia:

2.1 What seemed to you as majors achievements of your organization since the launch of PREE activities in Gambia?

2.2 Which are according to you, the strong and weak essential points identified in the implementation of the PREE in your country since in Gambia?

(Please fill this framework below in detail).

<u>Success achieved:</u> 1 - 2 - 3 - 4 - X -	<u>weekness/failures:</u> 1 - 2 - 3 - 4 - X -
<u>Potentials to be developed:</u> 1 - 2 - 3 - 4 - X -	<u>Obstacles raised:</u> 1 - 2 - 3 - 4 - X -

2.3 Which lessons can one draw from the implementation of the PREE?

1.3 Which are the actors who must learn these lessons? How can one develop the drawn lessons?

III. Recommendations:

3.1 How can one reinforce these strong points and reduce the weak points of PREE?

3.2 Which strategies to be implemented to develop the potential of PREE (listed beside)?

Priorities	Strategies/ solution approches
1	1 - 2 - X -
2	2
3	3
X	X

3.3 Which strategies to be implemented overcome the obstacles and to transform those felures into success?

3.4 Which are the unsolved problems which should urgently be solved to reinforce the results already obtained?

3.5 Which approaches and activities is necessary it to set up to solve these problems during the second phase of PREE?

Priority problems	Approaches of solutions	Major activities to be realized in coming months by your organization and PREE.
1	1	a- b- x-
2	2	
3	3	
X	X	

3.6 From the project evaluation basis and your analysis of the sub regional and local situation concerning the sustainable management of coastal and marine zone as concerned, said which are the actions which should be carried out in priority? Which objectives, which means and with which instruments of co-operation?

N.B: Any document produces within the framework of the implementation of the PREE in your area/country (reports, EE tools, articles of newspapers, booklets of presentation of an institution, mail, speeches official, n, etc.), likely to illustrate or authenticate the appreciations formulated in the present sheet could be joined to this one.

Annexe 4: Tableau de performance en euros (finance)

Resultats	2009			2010			2011			Total		
	Budget annuel	Depenses	Solde annuel	Budget annuel	Depenses	Solde annuel	Budget annuel	Depenses	Solde annuel	Budget	Depenses	Solde annuel
Resultat 1	82 718,4	9 633,0	73 085,4	86272,16	93224,65	-6952,49	44822,15	5631	39191,15	213 812,7	108 488,7	105 324,0
Resultat 2	12 000,0	-	12 000,0	51000	0	51000	63666,67	35395,78	28270,89	126 666,7	35 395,8	91 270,9
Resultat 3	96 817,6	51 472,3	45 345,3	132653,65	99568,72	33084,93	138158,37	113863,28	24295,09	367 629,6	264 904,3	102 725,3
Gestion-Coordination	87 738,8	52 800,3	34 938,5	88728,26	84390,87	4337,39	67552,8	87915,44	-20362,64	244 019,9	225 106,6	18 913,3
Total	279 274,8	113 905,6	165 369,2	358654,07	277184,24	81469,83	314199,99	242805,5	71394,49	952 128,9	633 895,4	318 233,5
Variation annuelle				128,42%			87,61%					

Resultats	Budget initial			Année 2009-2011			Solde budgétaire		
	Budget			Budget	Depenses	Solde annuel	Budget	Brute	Solde annuel
Resultat 1	198000			213 812,7	108 488,7	105 324,0	15 812,7		
Resultat 2	77000			126 666,7	35 395,8	91 270,9	49 666,7		
Resultat 3	351000			367 629,6	264 904,3	102 725,3	16 629,6		
Gestion- Coordination	273800			244 019,9	225 106,6	18 913,3	29 780,1		
Total	899800			952 128,9	633 895,4	318 233,5	52 328,9	265 904,6	
Variation									
Disponibilité net en 2012								318 233,5	
Taux d'execution financière									70,4%

10.4 Annexe 5 : Fiche signalétique de la 2eme phase du PREE

Durée du projet : Aout 2012 – Aout 2016

Cout approximatif : 2,5 millions euros

Objectif général du PREE phase II: Soutenir les institutions et professionnels de l'éducation dans leurs capacités à faire d'au moins 30% des jeunes générations des citoyens du littoral, des acteurs conscients des enjeux et du développement durable de la zone côtière et marine d'Afrique de l'Ouest à l'horizon 2016.

Axes d'intervention :

f) Axe no 1 : Organisation d'actions de plaidoyer pour concrétiser la volonté politique des ministères de l'éducation en matière d'EE et accompagnement de la synergie régionale en matière d'EE, par le développement de plate forme de partenariat multi-acteurs, la structuration, l'encrage et la pérennisation des réseaux des acteurs d'EE au niveau régional et national.

- Actualiser la situation de référence de l'EE dans les systèmes éducatifs au niveau régional et des pays du PRCM.
- Accompagner la négociation, la signature, le suivi évaluation d'au moins 07 2PB-EE (Programme-Pays budgétisé de développement de l'EE).
- Réalisation de deux conférences régionales (en début et fin de phase) avec la présence des Ministres de l'Education pour promouvoir la dynamique régionale et exprimer la volonté politique des Etats.

g) Axe no 2 : Perfectionnement des capacités des acteurs clés du système éducatifs au niveau des 07 pays de la zone côtière et marine d'Afrique de l'ouest.

- Mise en place de modules de formation et d'outils pédagogiques d'intérêt commun pour la région dans les 3 langues
- Organisation de formations de planificateurs, inspecteurs, formateurs, gestionnaires des aires protégés, gestionnaires d'école, enseignants sur les principales thématiques et les outils pédagogiques associés d'EE.
- Appui aux processus d'intégration curriculaire dans chacun des pays selon leur approche et leurs priorités en poursuivant la dynamique lancée lors de la 1° phase du PREE.

h) Axe no 3 : Accompagner de processus de création et fonctionnement des réseaux des acteurs d'EE au niveau régional et national.

- Appuyer la réalisation et légalisation des outils de gouvernance des réseaux d'EE au niveau régional et national.
- Accompagner la tenue des réunions de programmation et de revues périodiques des activités au niveau régional et national des réseaux d'EE.
- Renforcement des capacités opérationnelles, organisationnelles des 08 réseaux pour améliorer leur crédibilité, capacité en fund raising et performance.
- Appuyer la représentation des membres du réseau régional aux conférences nationales et internationales pertinentes relatives à l'EE.

i) Axe no 4 : Appuyer des initiatives innovantes en matière d'EE dans les pays pour les microprojets des bénéficiaires.

- Elaborer le manuel de procédures et de gestion de cycle de microprojets d'EE financé par le PREE II.
- Former les réseaux d'EE dans la maîtrise d'œuvre du processus de sélection, de contrôle, suivi, évaluation des microprojets d'EE.
- Appuyer l'élaboration, la production et diffusion d'un recueil de capitalisation des initiatives innovantes d'EE dans la sous-région.

j) Axe 5 : Promotion de la création des pôles de référence et de formation en éducation environnementale (PRF-EE) fonctionnels et autonomes dans chacun des 7 pays avec une implication forte des professeurs, des ONGs et des gestionnaires d'AP.

- Atelier de validation des critères d'élaboration de business plans, de sélection, création et gestion des PRF-EE.
- Appel à candidature et sélection des business plans des candidatures nationales pour héberger chacun des 07 PRF-EE.
- Facilitation des initiatives d'échanges d'expériences entre les 07 PRF-EE.
- Evaluation et capitalisation des expériences de chaque pôle de référence et de formation destinées à nourrir le contenu et les approches de l'EE dans la région.

7) Axe no 6 : Elaboration et mise en route d'un plan de communication à destination du grand public sur la valeur, la fragilité et la nécessité de conserver les patrimoines naturels et culturels liés au littoral ainsi que la sensibilisation aux impacts des changements climatiques

- Elaboration d'un plan de communication du PREE II.
- Appui des initiatives de réalisation de plans médias, de promotion et diffusions des supports innovants d'information sur l'EE au niveau régional et pour les activités des réseaux nationaux d'EE.
- Renforcement des capacités des réseaux régionaux des médias actifs dans l'EE la cote ouest-africaine.
- Création et mise à jour d'un site web du réseau régional d'EE.

10.5 Annexe 6 : Personnes interviewées



ANNEXE 1 : Liste des participants

PAYS	NOM	ORGANISATION	TELEPHONE	EMAIL
CAP VERT	Emilio Mendes Fernandes	Réseau pour l'Education à l'Environnement REA	238 261021 3 238 261025 1	McLarisse.Silva@nalgov.gov.cv
MAURITANIE	Mohamed Mahmoud Ould El Hadj Brahim	Inspecteur Général de l'Education Nationale, Ministère l'Education	222 45 29 18 41	adffe@hotmail.com
MAURITANIE	Maimouna Saleck	Secrétaire exécutif CANPE	222 631 76 15	mabdallahi@yahoo.fr
SENEGAL	Ahmadou Diop	Responsable du programme élémentaire au Secrétariat Technique Permanent du curriculum	221 77 53 41 731	mamasambe2b@yahoo.fr
SENEGAL	Gora Kane	Président UNIVERE	221 77 63 25 867	gorakane81@yahoo.fr
GAMBIE	Mrs Ajie Binta Jagne Kinteh	Senior program Officer Environmental Education & Communication NEA		ajielagne@yahoo.com
GAMBIE	Baboucar Mbye	SGF	220 9946991 220 7748234	staygreenthegambia@yahoo.co.uk
GUINEE BISSAU	Nicolau Mendes	ONG Palmeirinha	524 23 37	nicolaumendes@hotmail.com
GUINEE BISSAU	Isabel Levy Ribeiro	AD - Rede EVA	588 05 56	isabel.levy@gmail.com
GUINEE BISSAU	Jorge Camilo Handem	AD - Directeur Centre de formation de Quéléélé		adbissau.ad@gmail.com
GUINEE	Lamine Barry	Projet d'Education Environnementale "Ecole propre, Ecole verte" à l'INRAP	224 60 57 05 58 224 65 80 85 38	jaminbarry@yahoo.fr
GUINEE	Mamadou Saliou Diallo	Guinée Ecologie	224 60287994 224 67360303	madosaliouon@yahoo.com
SENEGAL	Oumar Sy	UICN	221 776 56 38 96	omarsy@voila.fr
SENEGAL	Racine Kane	UICN		Racine.Kane@iucn.org
MAURITANIE	Ahmed Senhoury	UC PRCM		Ahmed.Senhoury@iucn.org

Atelier sous-régional de formation sur les outils pédagogiques, bilan et perspectives du PREE – mai 2012 34

interv :



GUINEE BISSAU	Pierre Campredon	UICN		pierre.campredon@iucn.org
GUINEE BISSAU	Frederic Airaud	UICN	245 530 21 54	frederic.airaud@iucn.org
GUINEE BISSAU	Sophie Villeneuve	Consultante UICN-PREE		sophie.v09@hotmail.com
SENEGAL	Cheikh Mbacké Diop	Interprète		cmd391@hotmail.com
SENEGAL	Gisèle Yello	UICN / Logistique - Finances		gisele.yello@iucn.org
SENEGAL	Dominique Duval Diop	Chargée de capitalisation PRCM		ddiop@consultfermina.com
CAMEROUN	Mama Mforifoum	Consultant - Evalueur PREE		mforifoum@yahoo.fr

Pays	Nom	Organisation	Tel	mail
Guinée Bissau	Nelson Gomez Dias	Chef de mission, UICN-Bissau	+245 320 12 30	Nelson.gomes.dias@iucn.org
Guinée Bissau	Alfredo Simao Da silva	IBAP	+245 320 71 06	Alfredo.simao@iucn.org
Guinée Bissau	Jorge Sanca	INDE	+245 6620748	
Guinée Bissau	Allendé S.FQuadé	INDE	+245 6656411	
Guinée Bissau		Pdt, Réseau des EVA		
Guinée		DG INRAP		
Guinée		DGA INRAP		
Guinée		Responsable Renfo. capacité PACV		

10.6 Annexe 7 : Bibliographie

Document projet, PREE 2008

Etude de faisabilité, PREE 2007

Rapport atelier Régional, PREE, mars 2011

Rapport atelier Régional, PREE, janvier 2011

Rapport atelier Régional, PREE, mai 2012

Cahier des connaissances, PREE, 2011

Guide pédagogique, PREE, 2012

Newsletter PREE, no1, 2, 3, 4 , 2009, 2010, 2012

Rapport technique, PREE, 2009

Rapport technique, PREE, 2010

Rapport technique, PREE, 2011

Rapport financier, PREE, 2009

Rapport financier, PREE, 2010

Rapport financier, PREE, 2011

Rapport d'autoévaluation, PREE, 2011

TDR Groupe Technique régional Curricula, 2010

Contrat financement PREE-PRCM, 2009

Management des organisations, Don Hellriel-John W.Slocum, 2009

Scolarisation Primaire Universelle en Afrique : le défi enseignant, UNESCO-BREDA, 2007

Commission Européenne, EuropeAid, Manuel gestion du cycle de Projet, mars 2001

Géopolitique et relations internationales, J.M Bernard, 2011

Rapports annuels du Conseil National de l'Évaluation (antérieurement du Conseil Scientifique de l'Évaluation de 1992 à 1998), www.ladocfrancaise.gouv.fr, 1999

L'évaluation au service de l'avenir, La Documentation Française, Paris, 2000, 216 p.

Une évaluation à l'épreuve de son utilité sociale, rapport d'activité 2000-2002, Paris, La Documentation française, février 2003, 340 p.

Évaluations de l'action des pouvoirs publics Eric Monnier, CPE, Economica, 1992

L'évaluation en question, Revue française d'Administration publique, N° 66, avril-juin 1993,

Contrôle parlementaire et évaluation, *La Documentation Française, collection Les études, Paris, 1995*

Petit guide de l'évaluation des politiques publiques, Conseil Scientifique de l'Évaluation, La Documentation Française, mai 1996, 123 p.

Evaluer les programmes socio-économiques, Collection MEANS (Méthodes d'Évaluation des Actions de Nature Structurale), 6 volumes, Fonds structurels communautaires, Commission européenne, 1999

L'évaluation des politiques publiques, *Jean-Luc Boeuf*, La Documentation Française, 2001